

CONNAÎTRE, PENSER, ENSEIGNER

Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine
Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2021

SOMMAIRE

07 NOTE INTRODUCTIVE

Donner à connaître, à penser et à enseigner

Vincent Bradel, Catherine Deschamps et Karine Thilleul

11 AXE 1

HISTOIRE ET PATRIMOINE EN FRANCE : THÉORIES, PRODUCTIONS ET CRITIQUES

13 **Modernizing the ‘Colonial City’ : Urban Regeneration in the long 19th Century Macao**

Regina Campinho

29 **De la recherche individuelle à l’élaboration d’un enseignement collectif : le séminaire « patrimoine du XX^e siècle : théories, productions, héritages »**

Pierre Maurer, Lucile Pierron et Karine Thilleul

45 **Patrimoine mondial : genèse d’une recherche opérationnelle**

Pierre Maurer

57 AXE 2

STRUCTURES URBAINES ET TERRITORIALES, RESSOURCES ARCHITECTURALES ET PAYSAGÈRES

59 **La rue de Guise à Nancy : de l’opération spéculative au tissu urbain ordinaire. Analyse d’un processus de lotissement et de son évolution**

Yann Vaxelaire

77 **Faisons écosystème !**

Chaire partenariale d’enseignement et de recherche *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants*

Gwenaëlle Zunino

93 **De la ville fluide à la ville des proximités, nouveaux paradigmes de la mobilité dans l’aménagement urbain. La pandémie mondiale comme accélérateur des transformations de notre mobilité quotidienne**

Pierre Colnat

109 AXE 3
PRODUCTION ET RÉCEPTION DE L'ARCHITECTURE

- 111 Le champ du sphinx urbain**
Les villes africaines anciennes : entre oubli et rémanence
Serge Mboukou
- 129 Rencontres interdisciplinaires Mutations**
Envisager ensemble les conditions de l'habitabilité de la Terre
Emeline Curien
- 145 Les trois paradigmes de l'architecture**
Mathias Rollot

DONNER À CONNAÎTRE, À PENSER ET À ENSEIGNER

Vincent Bradel, Catherine Deschamps et Karine Thilleul

À l'approche de la quarantaine¹, le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) poursuit sa mue et tourne la page de débuts centrés, comme en témoigne son acronyme, sur l'histoire et la critique de l'architecture du XX^e siècle. Le récent départ à la retraite de son quatrième directeur – Vincent Bradel –, l'arrivée d'une nouvelle direction bicéphale à l'été 2021 – Catherine Deschamps et Karine Thilleul – ainsi que le renouvellement et l'étoffement des effectifs, notamment depuis la réforme des Ecoles Nationales Supérieures d'Architecture (ENSA) de 2018, accompagnent la publication de ce nouvel opus des *Cahiers du LHAC*. Évoqué de longue date, ce « numéro 4 » entend concrétiser un élargissement des thématiques enclenché dès les années 2010 autour de questions urbaines et professionnelles. Mis en chantier début 2019, avant un temps d'arrêt généré par l'épidémie de Covid-19, il s'est finalement construit à partir de la recomposition logique des axes de recherche du laboratoire. Aux côtés du premier axe fondateur « Histoire et Critique »² qui s'est récemment enrichi de questionnements autour du fait patrimonial, le deuxième axe « Villes et Territoires » s'est vu renforcé ces dernières années, en particulier avec la création de la Chaire « Nouvelles ruralités », tandis que le troisième axe, « Métiers et Pratiques », porteur entre autres d'un colloque stimulant sur le devenir de la profession d'architecte en 2021, attirait beaucoup des nouveaux enseignants recrutés par l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy.

7

Tant pour saluer que pour illustrer cette recomposition, des chercheuses et chercheurs de chacun de ces trois axes ont été invités à proposer trois articles : un article de fond issu d'une recherche en cours, un article critique lié à une action articulant recherche et enseignement et un article de réflexion ou d'opinion concernant un thème d'actualité. De cette commande théorique en forme de plan à neuf cases sont nés neuf textes qui forment un ensemble tout aussi révélateur qu'inattendu... Ces neuf articles ne reflètent évidemment pas toutes les actualités et activités

1 Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) a été fondé en 1985 à l'école d'architecture de Nancy.

2 Les intitulés officiels des trois axes du LHAC sont plus longs et détaillés que la version générique et raccourcie que nous adoptons dans cette introduction.

de recherches du LHAC. La trame commune pour les trois publications de chacun des axes n'en présente pas moins une volonté qui rassemble, au-delà des pages qui suivent : se donner pour mission tour à tour (ou à la fois) d'accroître les connaissances, de donner à penser et de tenter toujours d'attacher ces apports à l'enseignement. C'est-à-dire, par le cumul d'approches et d'itinéraires présents dans les ENSA autant qu'en raison de la relative jeunesse du doctorat en architecture en France, faire œuvre de recherche sans opposer mission de production de connaissances et mission de production de réflexions nécessaires à l'action, et considérer que ces productions, ainsi que les controverses qu'elles initient parfois, doivent être portées à l'oreille de futurs architectes, pour sans cesse élargir les choix qui leur sont offerts.

8 En même temps que cette trame commune fait lien et engagement, les axes de recherche du LHAC sont plus poreux que ne le laisse supposer leur découpage en trois chapitres distincts. Les textes réunis dans ces *Cahiers du LHAC* en témoignent. Ainsi, placé dans l'axe « Villes et Territoires », l'article de Yann Vaxelaire sur la formation de la rue de Guise à Nancy, laquelle ne se distingue pas « par l'exceptionnalité de l'architecture qui la borde », est en tension avec des questionnements patrimoniaux, tels ceux portés par Pierre Maurer qui, dans la partie dédiée au premier axe, s'essaie entre autres à une définition de ce qu'est la « Valeur Universelle Exceptionnelle (la VUE) » pour l'UNESCO. Le texte de Regina Campinho sur la transformation de la ville de Macao au XIX^e siècle sous l'impulsion de la puissance coloniale portugaise, développé dans l'axe « Histoire et Critique », parle aussi d'urbanisme et fait par ailleurs écho à la réflexion de Serge M'Boukou, dans l'axe 3, qui encourage à ce que l'histoire des villes africaines soit relue « dans une perspective historique de plus et de très longue et complexe durée », de sorte à favoriser « un déplacement du centre de gravité de la compréhension du fait urbain africain et de son histoire » et ainsi, à « dédramatiser l'hypertrophie du moment colonial en n'en faisant qu'une étape et non un *initium* ».

Dernier exemple, dans ces *Cahiers*, de dialogues réticulaires : deux des articles de l'axe « Villes et Territoires », celui de Pierre Colnat (sur les nouveaux paradigmes de la mobilité, l'urbanisme tactique et les enseignements à tirer du coronavirus et du télétravail) et celui de Gwenaëlle Zunino (sur la Chaire « Nouvelles ruralités » visant à former à la difficile interdisciplinarité et à « faire émerger des initiatives par des rencontres et des lieux »), ont des airs de famille, dans l'axe « Métiers et Pratiques », autant avec les « Rencontres Interdisciplinaires Mutations » résumées et discutées par Emeline Curien (lors desquelles l'invitation de personnes extérieures aux ENSA permet le dépassement, autour de l'écologie, des « intuitions multiples et des inquiétudes plus ou moins fondées » des corps enseignant et étudiant), qu'avec le « troisième paradigme de l'architecture »

selon Mathias Rollot. Celui-ci, fondé sur une attention aux devenirs, donc sur une logique temporelle, gagnerait pour l'auteur à se substituer à deux autres paradigmes antagonistes mais reliés par les lieux, tour à tour ignorés ou surdéterminants. Enfin, outre les conversations entre les neuf pièces du puzzle de ces *Cahiers*, Pierre Maurer, Lucile Pierron et Karine Thilleul rappellent que des projets scientifiques visent de plus en plus fréquemment à relier des membres des différents axes du LHAC dans des initiatives de recherche et d'enseignement communes : ce fut le cas en 2020 lors de la réponse à l'appel conjoint de l'Agence Nationale de la Recherche et de la Région Grand Est sur le SARS-CoV-2, couronnée de succès, qui permet de poursuivre une enquête d'envergure à l'accroche entre des lieux et espaces scolaires et des crises sanitaires.

Que de nombreuses perméabilités existent entre les objets d'écriture, de préoccupation et de recherche des membres du LHAC n'efface pas la présence de dissensus potentiels, que non seulement nous n'esquivons pas mais considérons fertiles au débat. Entre continuité ou rupture, entre croyance dans la quête d'objectivité et la charge de la preuve ou croyance dans la force politique faite recherche, sans jamais renoncer à l'argumentation, nous considérons les *Cahiers du LHAC* comme un lieu d'expression de la variété des profils des personnes qui actuellement composent les laboratoires d'écoles d'architecture. Les articles rassemblés dans ce volume rendent compte de ces postures contrastées. Nous espérons qu'elles seront accueillies avec la même sérénité et la même volonté d'élargir les possibles que lors de nos agréablement vives conversations officielles ou de couloir.

9

Mais à terme, il s'agit bien que nous sortions de notre zone de confort : le prochain opus des *Cahiers* poursuivra la mue du LHAC, en s'ouvrant à des articles de collègues d'autres laboratoires et en procédant par appel ouvert et thématisé. Il ne s'agit pas tant de rentrer dans le rang de l'académisme que d'accepter de confronter nos consensus et nos dissensus à ceux de personnes avec lesquelles nous sommes moins familiers. Il s'agit, en d'autres mots, d'éviter que l'entre-soi qui nous a d'abord permis de nous construire ne se transforme en repli. *In fine*, l'intention est à la fois de partir en quête de recherches résonnant avec les nôtres ailleurs qu'à Nancy et d'accueillir de nouveaux projets, de nouveaux débats et de nouveaux chercheurs à Nancy.

AXE 1

**Histoire et patrimoine en France :
théories, productions et critiques**

MODERNIZING THE ‘COLONIAL CITY’ : URBAN REGENERATION IN THE LONG 19TH CENTURY MACAO

Regina Campinho

Introduction

We have long been concerning ourselves with sanitation in Macao, an old city erected by the audacious Portuguese under the rugged and naked cliffs, and over the timid swamps of this minuscule strip of land that formed the first Portuguese concession in 1557. Everything in the city is, so to speak, artificial. Many teardowns and landfills have formed the stages of a process that, before it could be translated into the nowadays well-established term of ‘sanitation’, represented the conquest of much-needed space for the burgeoning colony. Macao, as all ancient cities, even if far from the influence of the narrow-minded Chinese, did not follow, at the beginning, nor until very recently, any principle or rule of urban hygiene. A little has already been done, some of it is being handled today, but a lot remains to be accomplished in the future. [...] We must not expect, however, to go suddenly from bad to optimal. From what Macao is today, even if we can’t hope to make it magnificent, let us at least think it and make it a perfect city. To reach this, a bloodless fight must be fought. A great deal must be destroyed and almost everything rebuilt. [...] The layout of the city’s General Improvement Plan is the indispensable foundation of a complete and harmonious study of these sanitary changes. Moreover, its diffusion would serve the dual purpose of bringing Macao’s progress and regeneration to the whole of the Far East’s attention, where it was losing its rightful position, and of interesting the colony’s population and living forces in its improvements.¹

António Pinto de Miranda Guedes, Macao Public Works Director, 1909

1 Overseas Historical Archive (Arquivo Histórico Ultramarino), Lisbon, Portugal, AHU, 251-2G-1S-SEMU-DGU cx., Report on the « Urban and general sanitation of the city of Macao » by Public Works Director António Pinto de Miranda Guedes, March 31st 1909.

The 1850s saw the beginning of a cycle of transformation and expansion of the Macanese urban landscape, unprecedented in its accelerated pace as in its wide geographical scope, in many ways setting the tone for present-day urban development in the Chinese Special Administrative Region. My work seeks to document and analyze this process in its early stage, through original research into public works and other government-sponsored urban interventions under the influence of the Portuguese colonial administration, with the purpose of interpreting how the city's changing built environment both represented and conditioned the province's economic, social and political dynamics.

This study is set in the broader context of Portuguese overseas action and administration in the long 19th century's² so-called age of imperialism and its burgeoning world urban system. British historian Andrew Porter defines this age of imperialism as a historical period, stretching from 1860 to 1914, and characterized by « exclusive claims to territory by European powers and [by] their attempts to assert effective control, as well as other forms of European intervention and influence, overseas ». In an interconnected process, this period would also see the emergence of « an integrated world » in which « the mutual awareness, interconnection and interdependence of most parts of the world, which had developed since the early sixteenth century, grew at a startling rate and reached unprecedented levels »³. The long 19th century imperial context would also set the stage for the emergence of what art historian and sociologist Anthony D. King describes as the « world urban system », where the major cities of the world became increasingly interconnected, trading in people, knowledge, images and ideas, but also in capital, labor and goods between them. As if the world had become, through the influence of Western imperialism, « one large, interdependent city »⁴.

While in line with recent post-colonial studies working on the connections between architecture and urbanism and the imperial machineries, the purpose of this study is less to give an insight on modernization in the colonial

2 Borrowing on the work of British historian Eric Hobsbawm, « the long 19th century » defines the historical period lasting from the French Revolution of 1789 up to the start of the 1st World War in 1914. Eric Hobsbawm, *The Age of Empire: 1875–1914*, London, Weidenfeld and Nicolson, 1987, p. 6.

3 Andrew Porter, *European Imperialism 1860-1914*, London, Palgrave Macmillan, 1994, p. 2.

4 Anthony D. King, *Urbanism, Colonialism and the World-Economy. Cultural and Spatial Foundations of the World Urban System*, London, Routledge, 1991, p. 2.

context, or a look into an example of a Chinese « indigenous modernity»⁵, but rather to reflect on the globalizing impact of modernization at the imperial scale, where metropolitan and overseas territories are intertwined and subjected to a similar and concomitant transformation process, stemming from the advancement and expansion of industrial science and technology. It aims at presenting a globally aware case study which, in turn, may contribute to nurture a better-informed, more locally aware, global narrative of the urban modernization process. In this paper, I specifically address its historiographical and theoretical frame, namely by questioning the pertinence and limits of the modern and colonial city paradigms.

The ‘Colonial City’ in Question

My research project started around issues of identity. Namely, around the idea of investigating the ‘Portuguese city’ as a typological entity, based on a theoretical specificity of Portuguese settlements’ urban structure and morphology, subsequently exported to the colonies, thus evolving into the ‘Portuguese overseas city’ theoretical sub-typology. To study Macao under this scope would have meant addressing a Portuguese colonial establishment which, in this case, is geographically situated in China, and so, in essence, to study the ‘Portuguese city in Asia’.

15

Rapidly, though, the ‘Portuguese city’ typology started raising more questions than it was helping answer. Significant risks emerged. That of adopting from the onset a diffusionist approach to the concept of ‘colonial city’, where one would posit that the starting point, the model, would have originated in Europe, and that the Asian experience would be its ‘exotic variation’ or, at best, an experience of adapting to the milieu, as suggested by the concept of tropical architecture. Which would make Macao a sort of ‘Portuguese tropical city’, or an archetype of the ‘Lusotropical city’.

The notion of lusotropicalism was developed by Brazilian sociologist Gilberto Freyre in the first half of the twentieth-century to describe what the author perceived as the natural inclination of the Portuguese, due to centuries of ‘domestic miscegenation’, to adapt and, in turn, to blend with the peoples they encountered through the course of their expansion processes, thus

5 Jyoti Hosagrahar defines « indigenous modernities » as « other modernities », developed in a colonial context, which are « the ways that dominant concepts from the metropole, proclaimed to be universal and liberating, translate into local spatial practices; and the ways that particular forms, places and communities engage with a changing cultural milieu to adapt and also recreate themselves ». Jyoti Hosagrahar, *Indigenous Modernities: Negotiating Architecture and Urbanism*, London and New York, Routledge, 2005, p. 2.

shaping a different sort of imperialism, a better, more human imperialism, historically based on a civilizing and evangelizing mission⁶. This conceptually positive construction of the Portuguese empire would be picked up and extended by the nationalistic discourse of the Estado Novo dictatorship (1926-1974), as an argument to support its own colonization efforts, as well as its ideological machinery designed to suppress the colonized nation's self-determination movements in the 1960s and 1970s.

Furthermore, such a positive turn of phrase on the subject of empire was appealing in itself, as it presented a counterpoint to the historic Portuguese inferiority complex in the larger context of Western imperialism. This more or less vague self-consciousness of Portugal's shortcomings as an imperial power had, to a large extent, stemmed from the 1870s Lisbon literary circles' 'decadence' concept. Theorized by Antero de Quental in his infamous conference entitled *Causes of Decadence of the Iberian Peoples*⁷, it constructed an extremely negative narrative of Portuguese and Spanish performances, especially when measured against the military strength and economic dynamics of the British or even French empires. But also measured against their own pasts, which the same narrative locked in the myth of the golden age of world partition and discoveries. This narrative, another product of the long 19th century age of imperialism, has permeated Portuguese (as well as Spanish) historiography since, contributing to perpetuate the image of the constitutional monarchy and First Republic regimes (1820s-1920s) as ignorant, powerless administrations, more often than not submissive to British interests, failing completely in their mission to take part in the industrial age modernizing momentum.

In this historiographical and ideological context, the benevolent outlook offered by the 20th century lusotropicalist construct, while trying to explain the particularities, and supposedly unique qualities of Portuguese expansion, ends up assuming, to a certain extent, that same condition of inferiority. And it assumes this inasmuch as it puts forward the notion of a non-colonial imperialism, of a non-imperialistic empire, born of the Portuguese historic expansionist enterprise, itself motivated by a natural inclination to go out and blend fraternally with the peoples of the world, rather than by the

6 Peter Burke and Maria Lúcia G. Pallares-Burke, *Gilberto Freyre. Social Theory in the Tropics*, Oxford, Peter Lang, 2008, p. 120.

7 Antero de Quental, *Causas da Decadência dos Povos Peninsulares nos Três Últimos Séculos*, 1871, Lisboa, Tinta da China, 2008.

urge to establish political sovereignty in strategic points of the globe⁸. The paradigmatic case of the latter model being, of course, the British empire which, therefore, constituted the antithetic (and consequently superior) model to the Portuguese.

The material expression of this fraternal empire construct could very well be the 'Lusotropical city' as an (equally) imaginary typology. While I am sure Gilberto Freyre did not address the morphological urban expression of his social theories, in conceptual terms, however, his writings have certainly influenced the landscape of what constitutes the so-called 'heritage of Portuguese influence' to this day. In the outstanding universal value declaration regarding the Historic Center of Macao, included in the World Heritage List, post-handover, in 2005, for example, the lusotropicalist echo lingers unchallenged, namely in the phraseology promoting Macao as a meeting place of cultures between East and West, removed of any possible imperialistic or colonialist undertones⁹. And so, these different historiographical accounts and interpretations of Portuguese empire-building, oscillating between a negative vision based on a supposed lack of progress in terms of industrialization and material improvements, and a positive vision based on an also supposedly humanistic factor, have all contributed to perpetuate, on the one hand, the still current Portuguese inferiority complex among Western nations sharing an imperial past and, on the other hand, to overshadow the reality of Portugal in the age of imperialism. Which seems to have been, in fact, quite in line with the progressive movement of industrial age, whether in terms of knowledge or achievements, as the field of public works and urban planning irrefutably testifies.

17

The diffusionist approach is, however, still very much alive in some well-respected work on the colonial city or, better yet, and to paraphrase Robert Ross and Gerard J. Telkamp, on « urbanism in colonial contexts »¹⁰. Historian Daniel Headrick, for example, styles his diffusionist interpretation as « transfer », namely « technology transfer ». According to his model, cities were part of imperialism's paraphernalia of European technologies,

8 Referring to Michael W. Doyle's (1986) experimental definition of empire as « a relationship, formal or informal, in which one state controls the effective political sovereignty of another political society. It can be achieved by force, by political collaboration, by economic, social, or cultural dependence. Imperialism is simply the process or policy of establishing and maintaining an empire ». Andrew Porter, *European Imperialism 1860-1914*, London, Palgrave Macmillan, 1994, p. 12.

9 The State Administration of Cultural Heritage of the People's Republic of China, "The Historic Monuments of Macao. Nomination for Inscription on the World Heritage List – Supplementary Document," 2004, in <http://whc.unesco.org/uploads/nominations/1110.pdf>

10 Robert Ross and Gerard J. Telkamp (eds.), *Colonial cities: essays on urbanism in a colonial context*, Dordrecht, Martinus Nijhoff Publishers, 1985.

Headrick's « tentacles of progress », which had been successfully relocated « under colonialism » into « tropical economies »¹¹. Nevertheless, the author comments on the difficulties of « cultural diffusion of Western technologies to non-Western peoples » due to the « arduous task » for the « Africans and Asians » « to understand, and not just desire, the alien machinery »¹².

This Euro-centered, « real triumph of European civilization is the triumph of technology »¹³ type of historiographical discourse falls precisely into the diffusionist trap. In its effort to prove how the transfer of technology unfolds, or how the typology adapts to the tropics (or the non-West), it tends to gloss over the political and historical circumstances of that process, practically forgetting the very presence of Europeans, European institutions, trade networks, and of a diverse mixed-ethnic society established in these 'recipient' territories, in most cases, for centuries before the industrial revolution. Interpretations based on notions of 'diffusion' and 'transfer' thus tend to over-simplify the complex historical processes of how technoscientific knowledge, artifacts, and territorial planning and management models came to be in the so-called non-West. An over-simplification which, moreover, alludes to unequal relations of transmitter and receiver, active and passive, as well as unequal results where, to the posited perfect metropolitan model would correspond the necessarily imperfect local adaptation. For example, and borrowing again from Jyoti Hosagrahar, modernity and its indigenous variant¹⁴.

18

In a similar way, notions of hybridization and *métissage* often carry with them negative, sometimes even offensive connotations, tied to images of mixed races and half-blood offspring. Such undertones are themselves connected to questions of lineage and identity, of heritage and belonging which, again, tend to posit the original ancestries as pure and unpolluted, and the resulting mixture as consequently inferior, or at least unable to claim

11 Daniel R. Headrick, *The tentacles of progress: Technology Transfer in the Age of Imperialism, 1850-1940*, New York and Oxford, Oxford University Press, 1988, p. 16.

12 Headrick makes this point while explaining the argument of his book, which « lies in the contrast between the successful relocation of European technologies under colonialism and the delays and failures in spreading the corresponding culture », which, according to the author, would contribute to explain « the roots of Asian and African underdevelopment ». Daniel R. Headrick, *The tentacles of progress: Technology Transfer in the Age of Imperialism, 1850-1940*, New York and Oxford, Oxford University Press, 1988, p. 16.

13 Daniel R. Headrick, *The tools of Empire: Technology and European Imperialism in the Nineteenth Century*, New York and Oxford, Oxford University Press, 1981, p. 4.

14 Jyoti Hosagrahar, *Indigenous Modernities: Negotiating Architecture and Urbanism*, London and New York, Routledge, 2005, p. 2.

full citizenship through either side¹⁵. Naturally, this is a recurring issue when it comes to interpreting and classifying architectural and urban heritage from colonial contexts, having given birth, in past historiography, to such hybrid categories as, for example, the Indo-Portuguese or Sino-Portuguese heritages.

Which brings us back to the Lusotropical city or, more specifically, to Macao seen as the archetypal Sino-Portuguese city, identified and classified through a typological reading of its material features, such as urban morphologies, architectural styles and other visual properties. Precisely to try and deconstruct this kind of typological discourse, and drawing on the work of architect Jiat-Hwee Chang and Anthony D. King, my purpose with this case study is then to historicize the urban transformation process that unfurls in Macao during the long 19th century. In fact, these authors argue compellingly that « historicizing tropical architecture » is key to understanding this typology primarily as a colonial historiographical construct much, I would venture, as lusotropicalism itself¹⁶.

Chang and King, as well as other authors working on the tropical architecture typology, such as jurist and historian Robert Home, for example, build strongly on the Foucauldian analysis of State-building and colonial issues, positing « power-knowledge relationships »¹⁷ under the premise that « power is indissolubly linked to the production of knowledge », and that knowledge is, therefore, an expression of that same power, particularly historical knowledge. As such, the work of historicizing entities and concepts such as ‘tropical architecture’ or the ‘colonial city’ must bear in mind that these are not to be seen merely as objective, « depoliticized entities, but as power-knowledge configurations, inextricably linked to asymmetrical colonial power relations »¹⁸. In the case of Macao, this should comprise looking simultaneously at the broader context of Portuguese metropolitan and overseas action and administration during this period, while integrating it in the even larger scale of the European imperial network.

19

15 Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n° 1, 2013, p. 3.

16 Jiat-Hwee Chang and Anthony D. King, « Towards a genealogy of tropical architecture: Historical fragments of power-knowledge, built environment and climate in the British colonial territories », *Singapore Journal of Tropical Geography*, n°32, 2011, p. 284.

17 Robert Home, *Of Planting and Planning. The Making of British Colonial Cities*, Second Edition, London and New York, Routledge, 2013, p. 1.

18 Jiat-Hwee Chang and Anthony D. King, « Towards a genealogy of tropical architecture: Historical fragments of power-knowledge, built environment and climate in the British colonial territories », *Singapore Journal of Tropical Geography*, n°32, 2011, p. 284.

To do this, I draw once more on Anthony D. King, whose work explores the cultural links between the metropolises and their colonial peripheries, arguing that those links form, historically, the base of what he refers to as the contemporary world urban system, as mentioned. According to King, the system of interconnected metropolises in which we live today is the direct legacy of the long 19th century imperial network, with its urban hubs and related hinterlands, serving a multitude of exchanges: commercial at the source, but eventually also technical and scientific. Broadly speaking, this world urban system played a fundamental part in the expansion of the industrial revolution products and culture on a global scale. Meaning surplus production, but also all aspects of what was perceived at the time as 'material progress': technological advancements in terms of transport and communications, as well as progressive concepts such as hygiene and public health, new governance and territorial management models and the legal instruments to implement them.



Fig. 1 - 19th century view of the Macao peninsula, Archives of Macao, Macao, People's Republic of China. The Chinese Bazaar, 2017. Photo by R. Campinho.

Colonial vs. Modern City

Stemming from these considerations, a main focus of my research is the idea of the globalizing impact of modernization at the imperial scale. In other words, how the modernization of these urban hubs became a global phenomenon through the existence of the imperial network. When I say global, I mean that these transformations are affecting all the interconnected territories, regardless of their geographical situation or their preponderance in the colonial hierarchy of each State, be they capitals, metropolitan provincial cities or overseas provincial cities. They are happening at the same time, materializing the same philosophies and using the same technical, scientific and legal tools, resulting in the same urban landscape: the modern city.

The term 'modern' is associated with post-1st World War architecture and urban planning. Today still, in architectural and urban theory histories, the terms 'modern' and 'modernism' more often than not refer to the movement that came to be also known as the 'international style'¹⁹. The use of these terms, however, largely precedes the 20th century. In 19th century bibliography and, for example, in this study's primary sources, 'modern' and 'modernly' are used, albeit sporadically, to signify 'present', 'current' or 'recently', in sentences such as 'modern requirements', 'modernly underway' or 'modernly finished'. From the 1860s on, these terms are literally employed to convey the idea 'of today', 'of present time', without necessarily hinting at the industrial-age notion of progress. In the 1850s and 1860s, the most common term to convey this notion in the context of architectural and urban change, was rather 'improvement'. From the 1880s onward, 'sanitation' will come into use largely as its synonym, due to the influence of the developing environmental branch of public health²⁰. As Macao Public Works Director Miranda Guedes puts it in the introductory quotation, 'sanitation' was not only related to potable water and drainage, but more of a general concept, encompassing both infrastructure and urban regeneration in its scope.

The notion of progress was crucial in European urban milieus from the 1850s on. Within the circle of the Portuguese liberal elite, its association with the idea of freedom stemmed from the French economists-inspired theory of the « political economy of material improvements »²¹, according to which investment on large scale public infrastructures, such as the national road and railway systems, and later on urban planning, was seen as a fundamental component of « the progress of civilization »²². That is to say, the betterment of mankind through the advancement of transport and communication technology. Thus, the association of the idea of progress to the present time, or the vision of modern time as a time of progress, in the context of industrial-age liberal societies, would eventually lead to the emergence of the adjective 'modern' with its current progressive connotation.

19 Panayotis Tournikiotis, *Historiography of Modern Architecture*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press, 1999, p. ix. Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Editions du Seuil, 1965, p. 31-32.

20 As Martin Melosi puts it, « mid-nineteenth-century England's sanitary idea made popular the notion that the physical environment exercised a profound influence over the well-being of the individual ». So much so that health started to be viewed as dependent on the « power of scientific control of the physical environment ». Martin V. Melosi, *The Sanitary City: Environmental Services in America from Colonial Times to the Present (abridged ed.)*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2008, p. 28.

21 David Justino, *Fontismo. Liberalismo numa sociedade iliberal*, Lisboa, Publicações Dom Quixote, 2016, p. 29.

22 David Justino, *Fontismo. Liberalismo numa sociedade iliberal*, Lisboa, Publicações Dom Quixote, 2016, p. 40.

The image of the « proper modern city, filled with air and light »²³, formulated in the context of Macao's urban transformation in the early 1900s, for example, is a translation of this idea into the sphere of urban theory and practice. Given that my case study pertains to an urban transformation cycle stemming from the cultural and societal changes which can be linked to the industrial revolution and its emphasis on progress, and at the risk of sounding somewhat anachronistic, I have chosen to set my research under the banner of the 'modern' and, thus, to look at this cycle as a cycle of 'modernization'.

In her classic 1965 work on urban theory, Françoise Choay hints at this 19th century modern urbanists *avant la lettre*, « trying to solve the problem of the machinist city »²⁴. In its later American edition, the author further attributes the origins of modern urban planning to 19th century theorists²⁵. Choay makes a distinction, however, between 'pre-urbanism' and 'urbanism': the first as the work of general theorists (historians, economists, politicians), never having left the realm of utopia; the second as the work of specialists, mostly architects, who would be able to translate their ideas into form, at least as far as their own drawing boards. The author posits Tony Garnier, who had begun exhibiting his industrial city model as early as 1904, as the frontrunner urbanist of a « new progressive model », built by drawing on what she deems the 19th century 'pre-urbanist' theory²⁶.

22 Anthropologist Paul Rabinow seems to share in this idea that 19th century progressive urbanism never left the paper and so that in large-scale urban regularization interventions, such as Haussmann's Paris, the city was understood « as a political, economic and technical object, but not yet as a social one »²⁷. Therefore, Rabinow argues, this lack of a « normative project for the ordering of the social milieu, any direct and plausible attempt to link norms and forms », is precisely what excludes it from the categorization of « modern urbanism »²⁸.

23 Overseas Historical Archive (*Arquivo Histórico Ultramarino*), Lisbon, Portugal, AHU, 251-2G-1S-SEMU-DGU cx., Report from the Overseas Public Works Technical Committee regarding the Chinese Bazaar Improvement Plan, February 1st 1908.

24 Françoise Choay, *L'urbanisme, utopies et réalités. Une anthologie*, Paris, Editions du Seuil, 1965, p. 8-9.

25 Françoise Choay, *The Modern City: Planning in the 19th Century*, New York, George Braziller, 1969, p. 7.

26 Françoise Choay, *The Modern City: Planning in the 19th Century*, New York, George Braziller, 1969, p. 31.

27 Paul Rabinow, *French Modern: norms and forms of the social environment*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1989, p. 78.

28 Paul Rabinow, *French Modern: norms and forms of the social environment*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1989, p. 76-77.

And yet, throughout my research, I have found that technical specialists, such as public works military engineers employed in the imperial network, sometimes ascending to provincial government or even to ministry status were, in fact, major vectors of expansion of the progressive urbanism model in the long 19th century. Nourished by the general theorists, whose writings also circulated through the imperial network, they had set about effectively changing the face of the industrial urban landscape since the 1850s. And that, even if their approach of the city was indeed « as a technical object to be worked on, improved and regulated »²⁹, with hygiene and circulation as top priorities, their ultimate goal was the betterment of society and the progress of civilization. Which makes them, in fact, modern.

When it comes to the modernization process in the long 19th century ‘imperial overseas city’, how useful is then to apply the construct of the colonial city? To put it in Anthony D. King’s words:

*In at least two senses, all cities can be described as colonial. At the local level, the powers that form them organize their hinterland and live off the surplus the non-urban realm provides. At the global level, existing cities organize the surplus both of their own society as well as others overseas; the local relationship of town-to-country becomes the metropolis-colony connection on a world scale*³⁰.

23

Does this mean, however, that a theoretical generalization is possible in which we consider that all imperial cities were merely provincial cities scattered all over the world, erasing the distinction of metropolitan vs. colonial city? Or were all of these provincial cities ‘colonial cities’, regardless of their geographical situation?

This reasoning may help us to discard the diffusionist sense of historiographical discourse on the colonial city concept. Or, as architect historian Shundana Yusaf put it in the October 2018 IASTE Conference in Coimbra, it certainly can help us to « decentralize » the way we think about how architectural and urban norms and forms come to be in specific places, that is to say, help

29 Paul Rabinow, *French Modern: norms and forms of the social environment*, Cambridge, Mass., MIT Press, 1989, p. 77.

30 Anthony D. King, *Urbanism, Colonialism and the World-Economy. Cultural and Spatial Foundations of the World Urban System*, London, Routledge, 1991, p. 15.

us to « decolonize our minds »³¹ and go beyond the dichotomies that, to this day, enclose our comprehension of these complex historical processes: colonial/indigenous, modernity/other modernities, modernity/tradition, West/East (or tropical) and metropole/colony.

In this regard, Jyoti Hosagrahar describes precisely the long 19th century as having witnessed the establishment and generalization of this sort of dichotomic, Eurocentric world vision. In a binary scheme of regional identity, the author argues that rulers of European nations, while claiming modernity for themselves, automatically established the rest of the world as non-modern or, as Hosagrahar puts it, as « traditional » societies. While adopting a critical stance on this dichotomy, which she upholds by claiming modernity as « an essentially global project », as my works also aims to do, the author nevertheless integrates it into her discourse, equating modern vs. traditional with Western vs. non-Western³². This line of current scholarship has fostered a generally accepted 'West and the Rest' world view, in which the Western World, regroups the European Union and the European Economic Area, the USA, Canada, Australia and New-Zealand, and the 'non-Western World' regroups 'the Rest'.

24

And yet, in the long 19th century, politicians, engineers, men of science, and generally the educated elite with interest in matters of the overseas, held a conceptual view of territories under European (and North American) influence which put them side by side with the 'Western' provinces. And not just in terms of discourse and ideology but, more importantly, in terms of State administration. That is, as much as possible, and certainly more affirmatively towards the first decades of the 20th century, the overseas provinces were equipped with the same central and local government institutions as their metropolitan counterparts, the same set of fundamental laws, the same juridical system and, particularly regarding our topic, the same organization and management of the public works and public health systems. In other words, imperial territories were considered national territories, equal in rights and reciprocities under the responsibility of the State, to be governed through the deployment of the same array of biopolitical instruments. Drawing once again on Chang and King's analysis of governmental strategies regarding public works and public health under Foucauldian terms, these constituted « part of the governmental rationality in which the state sought

31 Professor Shundana Yusaf, University of Utah, U.S.A., speaking at the concluding plenary session of the IASTE 2018: The Thirtieth Anniversary Conference of the International Association for the Study of Traditional Environments, on October 7th 2018, Coimbra, Portugal.

32 Jyoti Hosagrahar, *Indigenous Modernities: Negotiating Architecture and Urbanism*, London and New York, Routledge, 2005, p. 1-2.

to optimize the biological lives of its population »³³, for purposes of national growth, and towards the general ideal of progress. In a way, modern technoscience as a set of imperial 'tools of biopolitics'.

With this in mind, we may also infer that the modern civilizing mission through this sort of « bodily interventions »³⁴ was not just directed towards the overseas, but had rather been conceived and implemented primarily in the metropole. We can gather this, for example, from contemporary references to the illiterate populace which, in the reformer's mind, was incapable of understanding, let alone accepting the instruments of material progress and liberalism. Also, the fear of popular uprisings when it came to implementing specific reforms, be they income or property tax, or weights and measures reform³⁵. Liberal government's centralizing discourses in favor of tightening the grip over local administrations, whose supposedly corrupt ways were held as responsible for the country's backwardness. Concomitantly, such rhetoric would justify, in the overseas, the same kind of technocratic response the State had been testing to 'civilize' the metropole.

In accepting what could be deemed a globalizing perspective over the long 19th century modernization processes, however, do we run the risk of denying the colonial design presiding over urban regeneration projects in the overseas? Are we saying that they are all to be seen as progress, or simply as the material/environmentalist expression of consolidating modern States, or both, as instruments of progressive State-building through increased territorial control? And if not, in which of these situations can the « asymmetrical power relations »³⁶ of one cultural group over another be construed as 'colonialism', and its material expression as 'biopolitics'? Is it merely a question of geography? Anthony D. King has long been working on such issues, having concluded that:

25

The enigmas in explaining the historical colonial city are to

33 Jiat-Hwee Chang and Anthony D. King, « Towards a genealogy of tropical architecture: Historical fragments of power-knowledge, built environment and climate in the British colonial territories », *Singapore Journal of Tropical Geography*, n°32, 2011, p. 292.

34 Jiat-Hwee Chang and Anthony D. King, « Towards a genealogy of tropical architecture: Historical fragments of power-knowledge, built environment and climate in the British colonial territories », *Singapore Journal of Tropical Geography*, n°32, 2011, p. 292.

35 Rui Branco, *The Cornerstones of Modern Government. Maps, Weights and Measures and Census in Liberal Portugal (19th century)*, Doctoral thesis in History and Civilization, European University Institute, Florence, Italy, 2005, p. 12.

36 Jiat-Hwee Chang and Anthony D. King, « Towards a genealogy of tropical architecture: Historical fragments of power-knowledge, built environment and climate in the British colonial territories », *Singapore Journal of Tropical Geography*, n°32, 2011, p. 284.

know what results from colonialism (a power relationship enforced by an alien culture) and from modernization, since industrialization (a system of technology and particular energy base), capitalism (a particular form of political economy) and Westernization (a set of cultural institutions and values, themselves differentiated according to various colonial powers) can have an impact in a non-colonial situation³⁷.

Going back to Chang and King's characterization of colonialism as a set of asymmetrical power relations which are imposed on a given territory by a foreign culture, it is clear that I do not pretend to deny the colonialist purpose of certain urban interventions, even those considered in the scope of my work. Rather, I question the idea that all architectural and urban interventions in a colonial context are necessarily colonialist, that is to say, designed to establish or consolidate that same power asymmetry.

Conclusion

26

To sum up my quest for conceptual clarity, is the long 19th century Macao a Portuguese colonial city, or a modern city? Am I studying and describing colonialist urban interventions, or industrial-age modern interventions, or both? For example, in what concerns the urban sanitation projects of Chinese districts, designed by Portuguese public works and health experts, through expropriation, demolition and regeneration processes, are these examples of materialization of the State's emerging policy of public health, or a biopolitical strategy deployed by a colonial government over 'indigenous' communities? And if we interpret it so, what reading can be done of the same hygienist experiences in Europe? Are these the instruments of a centralizing state, or simply the vectors through which that state builds itself, precisely at a time when public power is called to intervene more frequently and more visibly to counter the reverses of industrialization?

In the postcolonial conceptual framework, still very much under the influence of the lasting Eurocentric vision of the world produced by the age of imperialism, setting modern vs. traditional environments and equating these respectively with Western vs. non-Western societies, the purpose of producing globally aware case studies must be to help dissolve these dichotomies into a more complex, multicentered, architectural and urban

37 Anthony D. King, « Colonial Cities: Global Pivots of Change », in Robert Ross and Gerard J. Telkamp (eds.), *Colonial cities: essays on urbanism in a colonial context*, Dodrecht, Martinus Nijhoff Publishers, 1985, p. 27.

history. As such, shedding light on the Portuguese empire's political, judicial and administrative machinery by historicizing government sponsored urban planning in Macao, my research aims at contributing to disassemble Portuguese historiography's account of a failed modernization and of a weak imperial power, and to reconcile the historiographical understanding of metropolitan and peripheral, Northern and Southern (European), Western and non-Western modernities into a single, if diverse, narrative of modernity.

DE LA RECHERCHE INDIVIDUELLE À L'ÉLABORATION D'UN ENSEIGNEMENT COLLECTIF : LE SÉMINAIRE « PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE : THÉORIES, PRODUCTIONS, HÉRITAGES »

Pierre Maurer, Lucile Pierron et Karine Thilleul

Introduction

Dans un laboratoire en pleine évolution, cadre d'un important renouvellement générationnel, comment aborder et conforter les liens entre recherche et enseignement ? Après une description du premier axe de recherche « Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques » du Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine, comprenant quelques rappels historiques ainsi qu'un bref état des lieux de travaux contemporains, ce texte rendra compte de l'expérience pédagogique collective actuellement menée en Master 2 à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSA Nancy) dans le cadre du séminaire « Patrimoines du XX^e siècle : théories, productions, héritages », visant à créer des connexions étroites entre les recherches menées dans le premier axe du laboratoire et l'enseignement de second cycle.

29

Cette expérience a, avant tout, été pensée comme une entreprise collective, partagée tout d'abord entre trois enseignants-chercheurs de l'ENSA Nancy (Pierre Maurer, Lucile Pierron et Karine Thilleul), tous engagés dans le premier axe du LHAC, puis avec les étudiants de Master 2 du domaine « Architecture, Histoire et Patrimoine ». En effet, à la suite de la reconfiguration structurelle du laboratoire autour de trois axes, il s'est avéré que cette organisation était transposable à l'enseignement de niveau Master. Les séminaires existant avant 2019 en Master 2 dans les domaines de l'histoire et du patrimoine n'entretenaient pas un lien aussi direct et assumé avec le premier axe du laboratoire ; il a donc été décidé de les reconfigurer afin de développer des connexions pertinentes et signifiantes entre recherche et enseignement. C'est ainsi que le séminaire « Patrimoines du XX^e siècle : théories, productions, héritages » est né en 2019, créé par

des enseignants-chercheurs qui ont choisi d'allier leurs connaissances personnelles, issues de leurs recherches individuelles et notamment de leurs thèses, pour constituer un socle de connaissances commun, à partir duquel se développent des débats collectifs, des échanges, des dialogues avec les étudiants, ainsi que la construction de nouveaux sujets de recherche.

Le premier axe du LHAC, « Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques » : l'inscription d'une équipe de jeunes chercheurs dans la lignée de pionniers

À partir de 1968, l'enseignement de l'architecture se détache du cadre dans lequel il s'inscrivait traditionnellement : celui de l'École des Beaux-Arts. Dans ce contexte de profond renouvellement, l'Unité pédagogique d'architecture de Nancy est créée en 1969¹ ; l'enseignement s'organise alors autour d'une équipe renouvelée. Nommé directeur pédagogique, Jean-Pierre Epron remplace Michel Folliasson, ancien patron de l'atelier d'architecture à l'École des Beaux-Arts de Nancy, et fait venir dans l'établissement ses collègues fondateurs de la revue *Architecture Mouvement Continuité* (AMC), parmi lesquels Philippe Boudon, Alain Sarfati ou encore Bernard Hamburger. Ils sont rejoints par la suite par Stanislas Fiszer et d'autres enseignants². Ensemble, ils vont fonder une pédagogie basée sur la conviction, l'engagement, le voyage, mais aussi la recherche.

30

Leurs travaux, fondateurs, ouvriront la voie à une seconde génération, au sein de laquelle, dans le domaine des recherches historiques au LHAC, s'élèveront progressivement les voix de Joseph Abram, de Jean-Claude Vigato (fondateurs du LHAC en 1985), celles de Vincent Bradel et de Catherine Coley³, puis celle de Danièle Pauly, qui explorent de nouveaux champs théoriques, dans les domaines des techniques constructives, des cultures professionnelles, de l'histoire urbaine ou de l'enseignement.

1 Mirjana Gregorcic et Pierre Maurer, « La deuxième génération d'enseignants de l'école d'architecture de Nancy : influences, parcours et pratiques (années 1970-2010) », exposition (ENSA Nancy, 2020) et publication en ligne, disponible sur < <https://chmcc.hypotheses.org/9525> >, publié 11 novembre 2019.

2 « Stanislaw Fiszer : héritage et transmission », exposition du 28 novembre 2018 au 9 janvier 2019 à l'Académie d'architecture, Paris et son catalogue : Joseph Abram, Philippe Boudon, et al., *Héritage-transmission. Un cas d'école : Nancy 1968-2001. Autour de Stanislaw Fiszer, Philippe Boudon, Jean-Pierre Epron, Bernard Hamburger, Guy Naizot, Alain Sarfati*, Paris, Académie d'architecture, 2018, 43 p.

3 Catherine Coley a réalisé de nombreux travaux en tant que chercheuse au LHAC ; citons entre autres les rapports de recherches pionniers sur Jean Prouvé, menés avec Jean-Claude Bignon : *Jean Prouvé, entre artisanat et industrie* (vol.1 1923-1939, vol. 2 1939-1949, vol. 3 1949-1954), Nancy : rapport de recherches, AMAL / École d'Architecture de Nancy, 1990/1992/1994. Catherine Coley a également participé à la coordination du colloque, de l'exposition et de la publication *Une expérience moderne : le comité Nancy-Paris, (1923-1927)*, Lyon : Fage, 2006, 152 p.

C'est dans leur continuité que s'inscrivent les recherches actuelles, menées par ce que l'on pourrait désigner comme une troisième génération. Ainsi, à partir de 2007/2008, de jeunes chercheurs développent des travaux de recherche qui s'inscrivent dans la lignée de ceux de leurs aînés, tout en explorant des thématiques et des figures nouvelles. Ils ont en commun d'être issus pour la plupart de l'ENSA Nancy, mais aussi de l'Université de Lorraine, et d'avoir bénéficié des enseignements de la seconde génération d'enseignants durant leurs études, ainsi que de l'expertise de Catherine Coley, chercheure.

En 2010, l'arrivée au LHAC d'Hélène Vacher⁴, professeur habilitée à diriger des recherches, va permettre au laboratoire d'accueillir ses premiers doctorants ; le LHAC est par la suite labellisé en tant qu'équipe d'accueil (EA 7490), ce qui représente une reconnaissance institutionnelle importante dans son histoire et va permettre de pérenniser et de développer la présence de doctorants.⁵

Parmi les travaux doctoraux de cette troisième génération de chercheurs, achevés au cours de la dernière décennie (entre 2010 et 2020), tout d'abord dans différents laboratoires français (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Université de Versailles Saint-Quentin, Université Paris-Saclay, Université de Lorraine) puis au LHAC, on peut citer une thèse consacrée à l'architecture domestique de l'agglomération nancéienne de l'Entre-deux-guerres (thèse et travaux de Gilles Marseille), les analyses portant sur l'architecture religieuse du second vingtième siècle (thèse et travaux de Lucile Pierron⁶), sur l'agglomération messine (thèse et travaux de Pierre Maurer⁷),

31

4 Sur les travaux d'Hélène Vacher, voir Hélène Vacher, *Projection coloniale et ville rationalisée : le rôle de l'espace colonial dans la constitution de l'urbanisme en France, 1900-1931*, Aalborg, Aalborg University Press, 1997 ; André Guillaume et Hélène Vacher, *L'essor de l'École Eyrolles au XX^e siècle, technologies, professions et territoires*, Paris, Classiques Garnier, 2017 ; « Enseigner le béton armé au début du XX^e siècle : du génie militaire au génie civil – le manuel de Georges Espitallier » dans *Le béton armé, Histoire d'une technique et sauvegarde du patrimoine au XX^e siècle*, Paris, Infolio, 2019, pp. 19-51.

5 Huit doctorants sont actuellement inscrits en thèse de doctorat au LHAC (École doctorale Fernand Braudel-Humanités nouvelles, Université de Lorraine).

6 Lucile Pierron, *Architectures religieuses en Lorraine durant les Trente Glorieuses : trois décennies d'expérimentations à l'épreuve de la modernité*, thèse de doctorat en Architecture, Université Paris-Saclay, LéaV (ENSA-Versailles), sous la direction de Catherine Bruant et de Paolo Amaldi, soutenue le 7 juin 2019, 3 volumes, 984 p. ; Lucile Pierron, *Églises lorraines des Trente Glorieuses. En quête de modernité*, Genève, MetisPresses, 2021, 252 p.

7 Pierre Maurer, *Architectures et aménagement urbain à Metz (1947-1970). Action municipale : la modernisation d'une ville*, thèse de doctorat, Université de Lorraine, 2018, 1042 p. ; Christiane Massel, Pierre Maurer et Christiane Pignon-Feller, *Metz au temps de l'Art déco 1919-1939. Urbanisme & architecture*, Vaux, Serge Domini Éditeur, 2016, 388 p. ; Pierre Maurer et Raphaëlle Saint-Pierre, *Roger-Henri Expert à Metz. L'église Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus*, Paris, Nouvelles éditions Place, 2018, 63 p.

sur l'industrialisation de l'habitat individuel et les ensembles de logements collectifs (thèse et travaux de Karine Thilleul⁸), sur le patrimoine universitaire lorrain (Gilles Marseille, Pierre Maurer, Caroline Bauer⁹). L'approche monographique est représentée par une série de contributions portant sur Robert Anxionnat et Ferdinand Fillod (Karine Thilleul¹⁰), Jacques et Michel André (Caroline Bauer¹¹), Claude Prouvé (Karine Thilleul et Caroline Bauer), Robert Joly (Alexandra Schlicklin). Ces travaux ont fréquemment étayé des enquêtes régionales à visée patrimoniale. Aujourd'hui, les recherches doctorales en cours au LHAC poursuivent cette dimension exploratoire régionale (thèse sur Claude Prouvé, fils de Jean Prouvé, menée par Jean-Jacques Clauss ; thèse sur le logement collectif et les Zones à Urbaniser en Priorité (ZUP) en Lorraine menée par Hugo Steinmetz ; thèse sur la patrimonialisation des sites sidérurgiques menée par Jade Berger ; thèse sur les architectes ordinaires, acteurs de la sauvegarde des monuments historiques lorrains sous la Troisième République de Mathilde Thiriet).

Les orientations du LHAC se sont également construites dans le cadre d'un grand nombre d'interventions, de publications, d'expositions et de communications réalisées pour des collectivités locales ou des institutions à vocation culturelle de la région, menées avec l'ambition de faire connaître auprès d'un large public la production architecturale du vingtième siècle et de contribuer à sa patrimonialisation. Les membres du LHAC sont parvenus à développer dans la durée des relations avec des organismes en charge de la culture, de l'aménagement ou de la protection de l'environnement bâti, comme la Maison de l'Architecture de Champagne-Ardenne (exposition sur les « Patrimoines invisibles, architectures du XX^e siècle en Champagne-Ardenne », 2013) ; la Maison de l'Architecture de Lorraine ; le Conseil Général

8 Karine Thilleul, *Les maisons industrialisées métalliques pour le plus grand nombre : conception, fabrication, réception*, thèse de doctorat, LéaV/ENSA-Versailles/Université de Versailles-Saint-Quentin, 2012 ; Sandrine Derson, Odile Lassère, Karine Thilleul, *Des maisons métalliques pour l'Afrique : la maison tropicale de Jean Prouvé* (catalogue d'exposition), Jarville, musée de l'Histoire du fer, 2014, 60 p.

9 Caroline Bauer, Gilles Marseille, Pierre Maurer, « L'architecture universitaire à Nancy – un objet d'étude en construction, un patrimoine en devenir », in Catherine Compain-Gajac (dir.), *Les campus universitaires 1945-1975. Architecture et urbanisme, histoire et sociologie, état des lieux et perspectives*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2014, p. 213-228. ; voir aussi les contributions des trois chercheurs dans : Jean El Gammal, Éric Germain, François Lormant (dir.), *L'Université à Nancy et en Lorraine : histoire, mémoire et perspectives*, Nancy, PUN – Éditions universitaires de Lorraine, 2015.

10 Karine Thilleul, « Robert Anxionnat, penser l'espace depuis l'intérieur », *AMC*, n°234, juin-juillet 2014, p. 73-81 ; Karine Thilleul, « Maisons individuelles industrialisées, de la conception à la production ; l'exemple de Ferdinand Fillod (1891-1957) », *Habitat et expérimentation, Cahiers du LHAC*, n°2, Nancy, LHAC/ENSA Nancy, 2016, p. 108-122.

11 Caroline Bauer, *L'agence André au temps de Jacques et Michel (Nancy, 1929-1973). Architecture, réseaux et filiations*, thèse de doctorat d'histoire de l'art sous la direction de Claude Massu, Paris, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 2015, 682 p.

de la Moselle (étude sur les réalisations de l'architecte Robert Anxionnat dans le département, 2013¹²) ; les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) départementaux et l'Union Régionale des CAUE de Lorraine (inventaire et valorisation du patrimoine du XX^e siècle en Lorraine, via la création du site internet « Itinéraires d'architecture¹³ », 2016) ; le Musée Pierre-Noël de Saint-Dié-des-Vosges (exposition sur la seconde reconstruction, 2018¹⁴, exposition sur l'agence des frères Jacques et Michel André, 2019¹⁵).

Depuis 2018, le LHAC est structuré autour de trois axes. Le premier, désormais intitulé « Histoire et patrimoine en France : théories, productions et critiques », se situe dans la lignée des travaux fondateurs évoqués plus haut. L'analyse théorique et critique des processus de production et de patrimonialisation de l'architecture en France, du XVIII^e siècle à nos jours, constitue l'objectif majeur de ce premier axe. L'approche monographique, la méthodologie des travaux d'inventaire et l'étude des relations entre histoire nationale et production régionale constituent ses principales dynamiques avec en perspective la mise en place d'un programme de recherche portant sur la patrimonialisation. À la participation à des programmes de recherche (HEnsA20) et à la conception de journées d'études (UNESCO, 2018), s'ajoute la production d'expositions comme celles sur « l'Architecture religieuse » (Nancy, Paris, 2012/2013), « Jacques-François Blondel, architecte des Lumières à Metz » (Metz, 2018) ou « La Seconde Reconstruction à Saint-Dié-des-Vosges, débat urbain, patrimoine humain » (Saint-Dié, 2018).

33

Durant l'année 2019/2020, le LHAC a par ailleurs accueilli une chercheure, Véronique Zamant, dans le cadre d'un contrat postdoctoral. Ses travaux portent essentiellement sur la gestion des biens de la ville de Reims inscrits par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial ; le sujet de ce type de patrimoine ayant déjà été abordé dans un numéro hors-série des *Cahiers du LHAC*¹⁶, la recherche postdoctorale se situe dans la continuité du développement d'expertises dans ce domaine au sein du LHAC.

12 Voir, sur ce sujet, l'article de Pierre Maurer dans ce même volume.

13 www.itinerairesdarchitecture.fr

14 Collectif, Karine Thilleul (dir.), *La seconde reconstruction à Saint-Dié-des-Vosges : débat urbain, patrimoine humain*, Paris, Nouvelles éditions Jean-Michel Place, 2018, 64 p ; Jade Berger et Éléonore Buffler, *Le musée de Saint-Dié par Aldo Travaglini*, Paris, éditions Jean-Michel Place, 2018, 64 p.

15 « L'agence des frères André - Une architecture au service du monde moderne », du 22 février au 30 juin 2019 (commissaire de l'exposition : Caroline Bauer).

16 Lorenzo Diez et Pierre Maurer (dir.), « Patrimoine mondial UNESCO. Concepts, méthodes, outils et perspectives », *Cahiers du LHAC* hors-série, 2018, 168 p.

Ces projets de recherche ont permis de générer des synergies collectives¹⁷ sur la base des travaux individuels menés au préalable ; après avoir été expérimentées dans le cadre de la recherche, elles sont désormais mises à contribution dans un nouveau cadre, celui du développement d'un séminaire de Master 2 adossé au premier axe du LHAC.

Créer des espaces de réflexion communs et ouverts : un séminaire en connexion directe avec des expériences de recherche

« La recherche en architecture contribue à structurer les fondements d'une discipline située entre connaissance et pratique. Elle est au cœur d'un système culturel et socio-économique vertueux qui l'anime : elle nourrit et renouvelle la qualité de l'enseignement délivré aux futurs acteurs de la profession, elle participe à l'évolution des métiers et à l'innovation des pratiques et productions architecturales, elle apporte son expertise aux institutions et structures multiples qui œuvrent à l'amélioration de notre cadre de vie, tant à l'échelle locale que nationale. »¹⁸

34

Si l'intérêt de synergies créées par un enseignement étroitement lié à la recherche n'est plus à remettre en cause aujourd'hui dans les écoles d'architecture – qui continuent malgré tout à devoir constituer leurs valeurs et identités propres, si nécessaire en hybridant plusieurs systèmes, dont celui de l'université et celui des écoles d'art –, la mise en œuvre de celles-ci reste toujours à questionner, à inventer et à expérimenter.

À l'ENSA Nancy, au niveau Master, les jeux des options et les différents choix de parcours proposés aux étudiants permettent d'imaginer des contenus très spécifiques pour les séminaires, en articulant des liens entre recherche, théorie et conception. Les séminaires menés au cours de ces dernières années ont vu leurs thématiques évoluer en fonction de l'actualité de la recherche. Les dynamiques ainsi créées visent à faire profiter

17 Caroline Bauer, Gilles Marseille, Pierre Maurer, « L'architecture universitaire à Nancy - un objet d'étude en construction, un patrimoine en devenir », in Catherine Compain-Gajac (dir.), *Les campus universitaires 1945-1975. Architecture et urbanisme, histoire et sociologie, état des lieux et perspectives*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan, 2014, p. 213-228.

18 Corinne Tiry-Ono, « La recherche architecturale, urbaine et paysagère : pratiques plurielles et renouvellement des savoirs », *Culture et Recherche*, n°138, automne-hiver 2018, p. 50.

les étudiants des expériences de recherche menées par les enseignants, mais aussi à mettre en place des espaces de pensée communs et ouverts¹⁹.

Si la recherche est un préalable à l'enseignement, elle se voit également, de manière rétroactive, enrichie par ces expériences collectives et s'avère un socle nécessaire à toute réflexion visant à une transformation de l'existant. Les dynamiques ainsi créées visent à faire profiter les étudiants des expériences de recherche menées par les enseignants, mais aussi à mettre en place de nouveaux sujets potentiels. Comme l'a expliqué Roland Barthes, contrairement au cours qui retransmet un savoir déjà constitué, les séminaires recherchent les conditions d'un savoir progressif, en marche, qui s'énonce au présent.

À partir de l'année 2019/2020, dans le cadre du domaine « Architecture, histoire et patrimoine » (AHP), le projet de séminaire adossé à l'axe 1 du LHAC a été également pensé en lien étroit avec l'enseignante responsable de l'atelier de projet en Master 2, Jennifer Didelon, afin de créer une dynamique interactive au sein du parcours AHP, visant à définir des acquis d'apprentissage spécifiques liés au patrimoine du XX^e siècle et directement opératoires dans les processus de conception. L'équipe enseignante espère ainsi contribuer à renforcer et à dynamiser un domaine dont la portée – l'intervention sur l'existant et notamment, sur le bâti récent – se révèle plus que jamais d'actualité. Intitulé « Patrimoines du XX^e siècle : théories, productions, héritages », cet enseignement commun a tout d'abord été composé à partir de deux séminaires qui existaient auparavant et partageaient des thématiques transversales, « La fabrique du patrimoine » (Lucile Pierron) et « Histoire de l'habitat » (Karine Thilleul). À partir de là, un thème fédérateur axé sur la patrimonialisation de la production du XX^e siècle a été défini en collaboration avec Pierre Maurer, également fort, de son côté, de plusieurs expériences de séminaires de Master dont les thématiques étaient liées au patrimoine ; des doctorants et plusieurs invités extérieurs sont ponctuellement associés à l'enseignement.

35

Dans la logique du domaine « Architecture, histoire et patrimoine », le parcours pédagogique a pour objectif de former des architectes concepteurs disposant d'une culture du projet et de la création architecturale, susceptibles d'intervenir sur tout type de patrimoine et capables de construire une argumentation critique personnelle correctement étayée. Le projet patrimoine est à la fois le lieu d'une pratique et celui d'une réflexion critique ouverte à l'actualité, à la recherche et à la création contemporaine

19 Karine Thilleul, « De l'acquisition collective de connaissances vers une réflexion opérationnelle », *Culture et Recherche*, n°138, automne-hiver 2018, p. 50.



Fig. 1 - Les étudiants du séminaire de Master 2 « Patrimoines du XX^e siècle : théories, productions, héritages » à l'ancienne usine sidérurgique de Völklingen (Allemagne) le 19 octobre 2021 © Ph. L. Pierron

36

en architecture²⁰. Dans la logique du parcours AHP, les études de cas, plutôt abordées à travers la question de la grande échelle en M1, permettent ensuite de se pencher de manière plus fine sur l'échelle de l'édifice en M2. De même, si l'année de M1 est plutôt consacrée au patrimoine ancien, celle de M2 permet d'aborder le XX^e siècle et la période contemporaine auprès d'étudiants disposant déjà de bases solides et d'une certaine maturité. Le nouveau séminaire créé en 2019 s'inscrit dans cette logique et vise à dispenser, au travers d'une approche analytique et critique, une culture croisée du patrimoine urbain et architectural du siècle dernier.

Le principe est de construire un dialogue entre différents points de vue autour des problématiques complexes posées par des programmes, tant publics que privés, en pleine évolution durant la phase de développement d'une société industrialisée, afin d'en proposer une lecture critique. Les enseignants confrontent ainsi, autour d'un sujet, des cours ciblés sur des aspects précis des thématiques identifiées, des lectures d'auteurs de référence, des conférences d'intervenants extérieurs et des monographies d'édifices élaborées par les étudiants. Les sujets d'études ayant souvent une dimension

20 Document interne de présentation du parcours AHP, coordonné par Jennifer Didelon.



Fig. 2 - Intérieur de l'ancienne église Saint-Paul de Laxou (Meurthe-et-Moselle) reconverte en salle de spectacle (Espace Europe), découvert par les étudiants du séminaire le 26 novembre 2020 lors d'une séance *in situ* consacrée au devenir du patrimoine religieux © Ph. L. Pierron

locale, cet enseignement est prolongé par des visites (fig.1). La nécessité d'investir le terrain s'impose en effet comme un principe pédagogique fondateur. Transporter la pratique pédagogique hors des limites de l'école permet de porter un nouveau regard et de l'inscrire plus justement dans des réalités sensibles, physiques, sociales, économiques et culturelles.

37

Le séminaire a été organisé autour de quatre thématiques, « Reconstructions », « Urbanisme et Grands ensembles », « Habitat individuel », « Réhabilitations et Transformations », choisies pour leur pertinence au regard des politiques patrimoniales, mais aussi pour leur capacité à se construire sur la base des recherches menées par les enseignants. Ainsi, la thématique « Urbanisme et Grands Ensembles » est liée aux travaux de Pierre Maurer sur Metz, mais aussi aux recherches postdoctorales sur le patrimoine de Reims, ville dans laquelle une visite d'une journée a été organisée en 2019 pour les étudiants du séminaire, leur permettant de découvrir des sites emblématiques comme la Maison de la Culture (Jean Le Couteur, architecte, 1966) ou la charpente de béton de la cathédrale de Reims (Henri Deneux, architecte, années 1920). La thématique « Reconstructions » permettait de croiser les travaux de Karine Thilleul et ceux de Lucile Pierron sur le patrimoine religieux ; elle a par ailleurs généré plusieurs sujets de mémoires de fin d'études, y compris en mention



Fig. 3 - Les étudiants du séminaire de Master 2 « Patrimoines du XX^e siècle : théories, productions, héritages » à Bataville (Moselle) le 13 octobre 2020 © Ph. K. Thilleul

38 recherche²¹. Quant au sujet de l'« Habitat individuel », il permettait de croiser les travaux des trois enseignants, en jouant sur leurs complémentarités. Enfin, la thématique « Réhabilitations et Transformations » a permis d'amorcer des réflexions et des débats avec les étudiants sur la place de l'utilisateur dans les programmes de réhabilitation et de reconversion contemporains (fig. 2).

Le séminaire se compose d'un volet obligatoire pour les étudiants inscrits en M2 dans le parcours AHP, dispensé sur une matinée, ainsi que d'un volet optionnel, dispensé l'après-midi de la même journée et permettant d'approfondir, en compagnie des étudiants volontaires, les sujets abordés plus tôt dans la journée, notamment grâce à des visites.

Le matin, le volet obligatoire vise à partager les principales connaissances liées à la préservation et au recyclage du patrimoine urbain et architectural du XX^e siècle, mais aussi à envisager de multiples stratégies de réemploi grâce à l'analyse de processus d'intervention novateurs. Les étudiants bénéficient d'un cours dispensé par l'un des enseignants puis, soit de lectures

21 Voir notamment Hortense Fritz, *Quels avenir pour les églises ? Entre désaffectation, valorisation et reconversion. Exploration sur le territoire alsacien*, MFE mention recherche réalisé sous la direction de Lucile Pierron, ENSA Nancy, domaine « Architecture, histoire et patrimoine », soutenu à Nancy le 27.11.2018.



Fig. 4 - Intérieur d'une bulle du « Museumotel » de Raon-l'Étape (Vosges) visité avec les étudiants du séminaire le 13 octobre 2020 © Ph. K. Thilleul

critiques restituées à l'oral par des binômes d'étudiants, soit de l'intervention d'un invité présentant son parcours professionnel dans le domaine du patrimoine. Ceci permet aux étudiants de découvrir ou de redécouvrir les multiples facettes des métiers du patrimoine au travers d'exposés de professionnels permettant de rendre compte de la pluralité des intervenants dans le projet patrimonial.

39

Ces interventions sont ensuite résumées, rassemblées, synthétisées et commentées par les étudiants dans une compilation de comptes rendus intitulée « Trajectoires », qui leur permet de faire un point d'étape personnel sur les métiers du patrimoine et éventuellement de commencer à se projeter dans une perspective professionnelle au-delà du diplôme d'État d'architecte. L'évaluation est basée pour moitié sur la lecture critique, pour moitié sur le compte rendu « Trajectoires » dans ce volet obligatoire. Des espaces d'échanges et de débats sont prévus dans ce programme, l'objectif étant de permettre aux étudiants d'exprimer, de confronter ou de conforter des points de vue critiques développés de manière personnelle.

Le volet optionnel vise à compléter et à prolonger le programme de la matinée, grâce à des études de cas, à des visites d'édifices (fig. 3, 4), à des interventions thématiques d'invités et à des approfondissements collectifs des lectures et thématiques abordées le matin. De larges plages horaires

sont consacrées aux visites – de fait, un certain nombre de réalisations du Grand Est constituent des cas d'études pertinents et spécifiques permettant d'éclairer la production nationale, voire internationale –, à l'analyse d'édifices, à l'échange avec des invités et à la préparation de monographies destinées à présenter et à valoriser un édifice du XX^e siècle peu connu et éventuellement menacé.

Par le biais de ces travaux, chaque étudiant, à son niveau, avec sa culture, ses objectifs et ses préoccupations personnelles, est invité à se positionner non pas uniquement en tant que récepteur, mais également en tant que penseur de l'histoire de l'architecture et à s'essayer à la production de récits. Ces constructions mentales lui permettent de positionner ses propres pratiques dans une logique historique qu'il comprend et maîtrise, puisqu'il connaît les conditions de sa production. Il ne s'agit pas de faire de tout étudiant un historien, mais d'inviter tous les étudiants à penser l'histoire de manière personnelle et opératoire. En employant des instruments et des procédures propres à l'investigation scientifique et à l'écriture historique, il revient en effet à « l'architecte historien »²², pour reprendre les propos de Bruno Reichlin, d'assumer les tâches préalables à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie de projet, telles que l'analyse minutieuse d'un objet d'étude par l'identification des conditions économiques et politiques, culturelles et techniques de son émergence. Ce travail permet d'établir « de manière raisonnée – et non subjective –, la valeur patrimoniale d'une architecture »²³, le diagnostic apparaissant comme une phase fondamentale pour penser son évolution et projeter sa transformation.

La qualité et les valeurs patrimoniales et sociales des édifices sont constamment réévaluées, comme l'explique François Loyer :

« L'histoire de l'architecture est normative : elle hiérarchise la production, s'attache à démontrer des priorités ; par voie de conséquence, à diminuer, voire à exclure des réalisations jugées de moindre intérêt... Quoi que l'on fasse, on n'échappe pas à la question du patrimoine en tant que bien culturel partagé par une collectivité. Celle-ci s'efforce de préserver et de mettre en valeur un nombre restreint de témoignages ; elle trace à travers le temps des lignes de force qui rattacheront

22 Bruno Reichlin « Quelle histoire pour la sauvegarde du patrimoine architectural moderne contemporain ? », *La sauvegarde du patrimoine bâti du XX^e siècle. Nouveaux métiers, nouvelles formations*, actes du colloque organisé par l'Institut d'architecture de l'Université de Genève, Genève, 14 et 15 septembre 2000, « Patrimoine et architecture », cahier n° 10-11, juin 2001.

23 Franz Graf « Histoire matérielle du bâti et projet de sauvegarde, un rappel », in Richard Klein (dir.), *À quoi sert l'histoire de l'architecture aujourd'hui ?*, Paris, éditions Hermann, 2018, p. 70.

l'univers actuel à ceux qui l'ont précédé – soit pour les confronter, soit pour insister sur leur filiation (en donnant à l'art actuel une généalogie flatteuse). Aussi la question du patrimoine évolue-t-elle en permanence, avec une volatilité qui n'est pas sans faire penser à celle du marché de l'art ou de la mode – pris entre découverte et consolidation. »²⁴

Conclusion et perspectives

Cette première expérience de séminaire collectif directement adossé aux travaux menés dans le cadre du premier axe du LHAC a représenté une expérience concluante, que l'équipe enseignante souhaite poursuivre et conforter. Partager la responsabilité et concevoir collectivement le programme d'un séminaire a permis de développer des pluralités de points de vue autour des thématiques abordées et de générer une forme d'émulation. Cette dimension collective a également nourri une pédagogie interactive et dynamique qui, dans la lignée des enseignements des pionniers de l'ENSA Nancy, donne une grande importance aux visites de terrain. Cette pédagogie se veut par ailleurs professionnalisante, ouvrant la voie à des analyses à la fois théoriques, techniques et critiques des édifices dans leur contexte.

41

Pour la suite du programme, le séminaire pourrait continuer à se construire en lien avec plusieurs projets de recherche qui, actuellement, s'amorcent progressivement. Le premier serait celui d'une étude sur le patrimoine du XX^e siècle à l'échelle de la région Grand Est ; si des études patrimoniales ont été menées en Alsace, en Champagne-Ardenne et en Lorraine, il apparaît désormais nécessaire de mener des recherches sur l'ensemble de la région Grand Est, en partenariat avec l'école d'architecture de Strasbourg et les institutions culturelles champenoises²⁵.

De nouvelles perspectives de recherche s'ouvrent également à l'échelle internationale. Dans le cadre d'un partenariat fort entre l'ENSA Nancy et l'Université Internationale de Rabat (UIR), un projet de recherche consacré au patrimoine urbain et architectural moderne de Rabat a par exemple été

24 Richard Klein, *ibid.*, p. 94.

25 Durant l'été 2020, un stagiaire de niveau Master, Paul Boileau, a mis en place une base de données et recensé plusieurs centaines d'édifices à l'échelle de la région Grand Est, en portant une attention particulière aux édifices réhabilités et reconvertis, qui représentent des références mobilisables dans le cadre du séminaire et utiles aux étudiants dans le cadre de leurs pratiques du projet.

mené en 2019-2020, grâce à une bourse de l'Ambassade de France au Maroc²⁶. Ce projet a permis d'explorer un territoire bibliographique et archivistique peu investi, afin d'évaluer le patrimoine que constituent potentiellement les réalisations de la seconde moitié du XX^e siècle, encore trop méconnues malgré leur inscription sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO.

Enfin, la recherche, même historique, est conçue au LHAC comme pouvant s'inscrire dans les nécessités de l'actualité, et dans ce contexte, un second projet de recherche a vu le jour en 2020, à la suite des événements survenus à l'échelle mondiale, consécutifs à la crise épidémique. Il semble désormais nécessaire de continuer à repenser les liens entre enseignement et recherche dans un contexte de changements sociétaux majeurs, en posant notamment la question des futures modalités de l'enseignement supérieur. Quel sera leur avenir, dans une période de crise générant de nombreuses et rapides évolutions dans la plupart des secteurs professionnels ?

42

Ce sujet a récemment été approfondi au LHAC par une équipe mixte, intégrant des chercheurs du premier et du troisième axe, ainsi que des chercheurs des universités de Lorraine et de Luxembourg, afin de répondre à un appel à projets de la région Grand Est en partenariat avec l'Agence Nationale de la Recherche (ANR), intitulé « Résilience ». Ce projet de recherche, qui a été retenu et sélectionné, propose d'examiner plus particulièrement un type de programme, celui des établissements d'enseignement. Quelles évolutions des dispositifs spatiaux seraient susceptibles d'assurer tout à la fois la sécurité sanitaire et les besoins en matière de liens sociaux des élèves, des enseignants et des différents personnels engagés dans le domaine de l'enseignement ? Inscrit dans la logique de la recherche-action, ce projet de recherche propose, dans un premier temps, de porter un regard rétrospectif sur l'histoire du mouvement hygiéniste qui, au cours des XIX^e et XX^e siècles, a eu une influence considérable sur l'urbanisme et l'architecture modernes. L'analyse de tels dispositifs expérimentaux parfois sous-exploités ou oubliés nourrira les deux autres phases de la recherche : impacts socio-spatiaux contemporains de l'épidémie dans les milieux scolaires et expérimentation de dispositifs spatiaux, imaginés grâce aux observations issues des deux premières phases. Ainsi, les axes 1 et 3 du LHAC entrent en complémentarité afin de proposer une recherche basée à la fois sur des données historiques et sociologiques ; l'avenir du laboratoire pourra se construire autour

26 Le groupe de travail participant au projet s'est constitué entre Rabat, Nancy et Paris et s'est composé de : Lucile Pierron (MCF à l'ENSA Nancy, porteur du projet français), Luca Maricchiolo (enseignant chercheur à l'UIR, porteur du projet marocain), Bernard Toulhier (conservateur général honoraire du patrimoine, partenaire), Imane Bennani (directrice de l'École d'Architecture de l'UIR), Vincent Bradel (MCF à l'ENSA Nancy et ancien directeur du LHAC), Daniel Léonard (directeur exécutif de l'École d'Architecture de l'UIR) et Chiara Roma (enseignante chercheuse à l'UIR).

de tels projets inter-axes, qui permettent de créer des synergies dynamiques basées sur la pluridisciplinarité, dans l'objectif d'allier les compétences issues des différentes sciences humaines pour construire des analyses fines susceptibles d'éclairer des aspects spécifiques du monde contemporain.

PATRIMOINE MONDIAL :

GENÈSE D'UNE RECHERCHE OPÉRATIONNELLE

Pierre Maurer

Françoise Choay écrit dans *l'Allégorie du Patrimoine* :

« La mondialisation des valeurs et des références occidentales a contribué à l'expansion cuménique des pratiques patrimoniales. Cette expansion peut être symbolisée par la convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel, adoptée en 1972 par la conférence générale de l'UNESCO¹. »

Prolongeant des recherches engagées depuis plusieurs années, le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine (LHAC) a souhaité développer son expertise sur le patrimoine mondial, avec le désir de définir un sujet de recherche d'une part, d'accompagner la montée en puissance d'acteurs économiques régionaux d'autre part, et enfin d'évaluer le déploiement potentiel en termes de pédagogie. Le présent article expose le récit des prémices de cette recherche à vocation opératoire, qui s'est traduite par l'organisation d'une journée d'étude, ainsi que par un travail postdoctoral.

45

De précieux prolégomènes

Si l'expertise dans le domaine de l'architecture et du patrimoine est protéiforme et diversifiée, il apparaît qu'elle peut s'asseoir sur une expérience solide en matière de recherche – qu'elle soit fondamentale ou qu'elle relève d'autres champs de questionnements – développée depuis plusieurs décennies dans les laboratoires des écoles d'architecture. Aussi le LHAC dispose-t-il d'une expertise dans les domaines de l'histoire de l'architecture, de l'urbanisme, ainsi que dans ceux des sciences humaines appliquées à l'architecture. C'est ce terreau en matière de recherche qui a rendu possible l'émergence de cette nouvelle thématique, les questionnements liés au patrimoine mondial n'étant pas étrangers aux problématiques développées par les chercheurs du laboratoire.

1 Voir la bibliographie à la fin du présent article. Françoise Choay, 2007, p. 154.

Ainsi Hélène Vacher, directrice scientifique du LHAC de 2011 à 2018, a effectué plusieurs missions pour l'UNESCO (Fes, Sana'a) et pour une agence d'architectes (Lahore). Elle a par ailleurs publié ces études dans la revue *Arkitekten*, organe de l'association des architectes danois².

Cofondateur du LHAC en 1985, Joseph Abram a pour sa part mené plusieurs travaux de recherche sur Auguste Perret (citons : *Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)*³, 1985 ; *L'équipe Perret au Havre*⁴, 1989), qui l'ont par la suite amené à être chargé en 1994 de la rédaction de fiches techniques sur la reconstruction du Havre, préalablement à une conférence organisée par l'association DoCoMoMo à Barcelone. Il fut alors missionné dès 1995 par la municipalité havraise pour élaborer une étude méthodologique, remise en 1996, qui visait à évaluer la pertinence d'une demande d'inscription par l'UNESCO du centre reconstruit par Auguste Perret sur la Liste du patrimoine mondial. Entre 1998 et 2000, il travailla à l'ébauche d'un dossier de candidature, lequel fut finalement constitué sous sa houlette entre 2001 et 2003. Remis à l'UNESCO en janvier 2004, le dossier havrais constituait un objet inédit dans le sens où il s'agissait d'inscrire sur la Liste du patrimoine mondial un bien représentatif de l'architecture moderne, seule Brasilia avait alors été inscrite en 1987. La démarche fut fructueuse puisque l'inscription fut actée en juillet 2005, durant la 29^e session du Comité du patrimoine mondial à Durban (Afrique du Sud)⁵. Cette expérience havraise, fondamentale dans le processus d'acceptation de l'architecture du XX^e siècle en France et dans le reste du monde, permit à Joseph Abram de connaître le fonctionnement de l'UNESCO et ses attentes, développant ici une expertise reconnue qui poussa par la suite la ville de Metz à l'intégrer dans le comité scientifique de sa propre candidature au patrimoine mondial, puis à lui confier la responsabilité du dossier. Inscrit sur la Liste indicative française depuis 2014 sous l'intitulé « Metz Royale et Impériale, enjeux de pouvoir, confrontations stylistiques et identité urbaine », le bien messin attend, aujourd'hui encore, d'être présenté à l'UNESCO. Il participe cependant à l'enrichissement de l'expertise du LHAC sur les questions liées au patrimoine mondial.

2 Hélène Vacher, 1988, 1989 et 1991.

3 Joseph Abram, 1985.

4 Joseph Abram, 1989.

5 Joseph Abram, 2017 et 2020.



Fig. 1 (à gauche) - Le Havre, la ville reconstruite par Auguste Perret. Photographie : pom'. (CC BY-SA 2.0.)
 Fig. 2 (à droite) - Page de couverture du dossier de candidature de la ville du Havre pour une inscription sur la Liste du patrimoine mondial, transmis à l'UNESCO en 2004.

La naissance du projet de recherche

Ainsi, la présence de chercheurs compétents sur les questions liées à l'UNESCO constituait un atout essentiel pour développer un sujet de recherche au sein du laboratoire, tandis que ces thématiques étaient jusqu'alors traitées individuellement par les chercheurs du LHAC et ne participaient pas d'une dynamique collective liée à un projet de recherche collaboratif. L'idée germa en 2016, à la suite d'échanges entre Lorenzo Diez, alors directeur de l'école d'architecture de Nancy et professeur associé à l'école de Chaillot⁶, Virginie Thévenin, architecte des bâtiments de France alors cheffe de service de l'UDAP de la Marne, et Catherine Coutant, élue à la ville de Reims et membre de l'Association des biens français du patrimoine mondial (ABFPM). Tous trois partageaient à la fois des intérêts communs et des envies de recherche autour de Reims, appréhendé comme objet d'étude potentiel. Lorenzo Diez et moi-même avons ensuite commencé à réfléchir au développement d'un travail postdoctoral autour des questions du patrimoine mondial et de Reims.

De fait, la ville de Reims compte sur son territoire pas moins de deux biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Une première inscription

⁶ L'école de Chaillot est un institut hébergé par la Cité de l'architecture à Paris et qui spécialise les architectes sur les théories et pratiques de conservation et restauration du patrimoine architectural et urbain.

en 1991 concerne ainsi le bien « Cathédrale Notre-Dame, ancienne abbaye Saint-Rémi et palais du Tau » et évoque les cérémonies des sacres des rois de France dont le modèle politique a influencé le monde entier (critères I, II, VI). Une seconde inscription, en 2015, concerne un bien en série dédié aux « Coteaux, Maisons et Caves de Champagne ». Ce paysage culturel évolutif vivant se compose de trois sites principaux et d'une zone tampon dont la Colline Saint-Nicaise à Reims. Contrairement au bien de 2015, qui répond parfaitement aux attentes de l'UNESCO, le bien de 1991 ne bénéficie toujours pas d'un plan de gestion, la mise en place d'un tel outil n'étant imposée que depuis la déclaration de Budapest⁷ (2002) et rendue incontournable en France par la loi relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) qui intègre les modalités de gestion des biens dans le droit national, renforçant ainsi la préservation de la valeur universelle exceptionnelle (VUE)⁸.

Au-delà de la question centrale du plan de gestion, qui s'est rapidement dessinée au cœur du futur projet de recherche, les réflexions se sont portées, au fil des discussions avec Joseph Abram et Hélène Vacher, sur la VUE qui est une caractéristique essentielle permettant de définir un bien et garantir son caractère universel. Mais cela reste une notion quelque peu floue et complexe, comme l'ont signalé Françoise Choay et Francesco Bandarin⁹.

- 48** La compétence à définir la VUE d'un bien et à élaborer un plan de gestion adapté à celui-ci est rapidement apparue comme un enjeu important sur lequel devait se construire la recherche, tant pour des raisons scientifiques que pour de potentiels développements scientifiques dans le cadre de la création d'un Master spécialisé. Un travail méthodologique sur ces questions répondrait en effet aux attentes des spécialistes, mais aussi des collectivités et des propriétaires en charge de biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial ou de ceux aspirant à y figurer. Il existe néanmoins un enjeu réel, lié à une question de fond liée à l'intégrité du bien :

« Le moyen le plus efficace de lutter contre la transformation des sites historiques en supermarchés culturels est d'y maintenir et d'y créer des usages pratiques : en Italie, la ville de Sienne est l'une des plus appréciées par le tourisme en

7 « Déclaration de Budapest sur le patrimoine mondial », 2002. Disponible sur : <https://whc.unesco.org/fr/decisions/1217/>

8 Loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP), article 74, qui modifie le Code du patrimoine ; art. L612-1 (V).

9 Francesco Bandarin in Lorenzo Diez et Pierre Maurer (dir.), 2018, p. 131.

même temps que celle où l'industrie culturelle est la mieux contrôlée et limitée grâce à la concurrence et à la vitalité des autres activités¹⁰. »

Tandis que les recherches liées au patrimoine mondial se concentrent en grande partie sur la dimension touristique et les enjeux en termes de rayonnement et d'attractivité¹¹, il existe cependant une lacune concernant la formation des acteurs de la filière du patrimoine et la mise en place de méthodes de travail et de grilles d'analyse qui permettent de favoriser la constitution de candidatures à une inscription sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que la gestion des biens déjà inscrits. Dans ce contexte, la ville de Reims et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Grand Est, qui souhaitent engager la constitution d'un plan de gestion pour le bien de 1991, acceptèrent de mener en parallèle une réflexion théorique qui pourrait servir de modèle et ouvrir des perspectives pour les autres sites concernés. Ainsi, une première réunion de travail entre l'école d'architecture et la ville de Reims¹² eut lieu le 11 juillet 2017 dans la cité des Sacres, portant sur la mise en place d'un travail postdoctoral et entraînant les premières réflexions sur le montage administratif et financier de ce dernier.

L'impulsion d'une journée d'étude exploratoire

49

À l'automne 2017, parallèlement à la mise en place effective du contrat postdoctoral pour questionner le patrimoine mondial au sein du LHAC, Lorenzo Diez et moi-même avons décidé de nous engager dans l'organisation d'une journée d'étude. L'idée était alors de contribuer à la dynamique de réflexion en cours et de créer le terreau propice au développement du projet postdoctoral qui était alors en germe.

Il s'agissait également de définir pour cette journée d'étude une thématique forte qui permette non seulement de commencer à répondre aux interrogations qui étaient les nôtres, mais aussi de réunir des intervenants de qualité. Même si nous avons déjà convenu que le travail à venir sur Reims concernerait la question du plan de gestion, nous avons volontairement décalé et élargi la problématique. Ainsi fut formulé le questionnement de cette journée, qui ambitionnait tout à la fois d'embrasser les approches professionnelles

10 Françoise Choay, 1992, p. 21.

11 Voir en particulier les travaux de Maria Gravari Barbas, parmi lesquels : Maria Gravari-Barbas, 2013 ; Laurent Boudreau, Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson (éd.), 2017.

12 Lorenzo Diez et Pierre Maurer (ENSA Nancy), Catherine Coutant et Élisabeth Chauvin (ville de Reims).

et savantes : « L'inscription sur la Liste du patrimoine mondial : quelles connaissances scientifiques et compétences professionnelles afin d'œuvrer au repérage des biens patrimoniaux, au projet et à la gestion qui les concernent ? »

Un appel à communication, en français et en anglais, fut élaboré et diffusé en décembre 2017. En février 2018, vingt-cinq propositions furent soumises au comité scientifique¹³ constitué d'une dizaine de chercheurs et professionnels du patrimoine, réuni le 9 mars pour statuer sur celles à retenir. Il fut alors décidé de conserver huit communications, trois des chercheurs non retenus étant par ailleurs invités à participer à une table ronde avec Francesco Bandarin (directeur du Centre du patrimoine mondial de 2000 à 2010) et Mickaël Colin (Grahall), le propos conclusif de cette journée étant, quant à lui, confié à Paolo Ceccarelli (professeur émérite à l'université de Ferrare). Chercheurs, experts ou encore responsables d'un site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial, ils étaient originaires de six pays différents (Allemagne, Autriche, Canada, France, Italie, Royaume-Uni et Tunisie) et offraient un regard inédit sur leurs objets d'étude respectifs. L'idée était simple : favoriser un partage d'expériences entre acteurs académiques, économiques et politiques, pour dresser un état des connaissances scientifiques et des compétences professionnelles nécessaire à l'inscription et à la gestion des biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial.

50

Cette journée se tint le 17 mai 2018, à l'école d'architecture de Nancy¹⁴ – dans les locaux de l'avenue Boffrand qu'elle occupait alors temporairement – et fut suivie par plus d'une cinquantaine de participants. Outre le soutien actif des partenaires institutionnels (État, région Grand Est, Inventaire général du patrimoine culturel Grand Est ou encore métropole du Grand Nancy), cette manifestation bénéficia du label « 2018, année européenne du patrimoine culturel ».

13 Joseph Abram (ENSA Nancy), Gauthier Bolle (ENSAP Bordeaux), Mireille-Bénédicte Bouvet (Région Grand Est - Service de l'inventaire), Mickaël Colin (GRAHALL SARL), Catherine Coutant (Association des biens français du Patrimoine mondial), Lorenzo Diez (ENSA Nancy ; école de Chaillot), Sophie Eberhardt (École polytechnique de Prague ; Lépac), Maria Gravari-Barbas (Université Paris I - Panthéon Sorbonne), Pierre Maurer (ENSA Nancy), Eva Mendgen (historienne de l'art allemande), Andrea Rumpf (directrice du Luxembourg center for architecture), Jonathan Truilliet (DRAC Grand Est - CRMH), Hélène Vacher (ENSA Nancy).

14 Elle fut organisée avec le support des services administratifs de l'école, en particulier l'aide précieuse de Fiona Zingarelli du service Recherche.

Pour garder la mémoire de cette journée, un reportage fut confié à l'agence *Cultureveille*, qui produisit un court film¹⁵ (4'33), visible sur les canaux de l'école et venant compléter les interviews de Lorenzo Diez et de moi-même réalisées en amont de l'événement. Néanmoins, l'essentiel du travail de mémoire de cette journée se concentra sur la publication de ses actes, dans un numéro hors-série des *Cahiers du LHAC* dédié¹⁶. Outre les productions des différents communicants, une retranscription de la table ronde, ainsi que de la conclusion de Paolo Ceccarelli, fut également réalisée pour rendre pleinement compte des échanges qui animèrent la rencontre. Cette publication, dans l'exacte continuité de la journée d'étude du 17 mai, poursuivait pleinement l'objectif qui consistait à impulser une dynamique.

Les actes de la journée d'étude furent publiés et diffusés à compter de la rentrée 2018, que ce soit le 19 septembre, lors d'un séminaire organisé par la DRAC Grand Est¹⁷, ou à l'occasion d'une rencontre organisée le 20 septembre au château de Bourglinster au Luxembourg, sur le thème « Le patrimoine culturel et naturel en Grande Région¹⁸ ». Le 24 janvier 2019, j'ai enfin participé à une journée d'étude¹⁹ organisée par le Centre Georges Chevrier de l'Université de Bourgogne à Dijon, à travers une communication intitulée « L'inscription sur la liste du patrimoine mondial : opportunités, limites et enjeux contemporains ».

Le travail postdoctoral ou la cristallisation des enjeux de la recherche

Sitôt les actes de la journée d'étude publiés, il fallut s'atteler au montage scientifique et financier de ce qui s'orientait de plus en plus vers un travail de recherche postdoctoral. Nous engageâmes alors une réflexion de fond avec Lorenzo Diez, autour de la définition du sujet, en collaboration avec le pôle culture de la ville de Reims, en particulier avec Catherine Coutant, conseillère municipale chargée du patrimoine, et Élisabeth Chauvin, animateur

15 *Cultureveille*, *Le patrimoine mondial, un contexte national et international en évolution*, 2018, disponible sur : <https://youtu.be/AMey12TUnWs>

16 Lorenzo Diez et Pierre Maurer (dir.), 2018.

17 « La mise en réseau des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO dans le Grand Est », DRAC Grand Est, site de Metz. À cette occasion, les actes de la journée d'étude furent présentés par Lorenzo Diez et Pierre Maurer.

18 Cette rencontre était organisée par l'association Espace culturel Grande Région, en partenariat avec la Commission luxembourgeoise pour la coopération avec l'UNESCO et réunissait les experts et les responsables et acteurs des sites labellisés par l'UNESCO dans la Grande Région (Luxembourg, Grand Est, Sarre, Rhénanie-Palatinat et Wallonie-Bruxelles).

19 Journée d'étude doctorale Transversales, sur le thème : « Instituer le patrimoine : enjeux et limites ».



Fig. 3 - Journée d'étude du 17 mai 2018. Crédit photo : école d'architecture de Nancy, service Valorisation.

52

de l'architecture et du patrimoine. Les contours de ce projet de recherche postdoctorale se dessinèrent progressivement, avec Reims comme objet d'étude et, plus spécifiquement, le plan de gestion du bien rémois de 1991 interrogé comme outil de gouvernance politique. La problématique fut ainsi articulée autour de plusieurs axes de réflexion complémentaires :

- L'étude prenait pour base méthodologique l'interrogation d'un bien UNESCO en fonction des objectifs stratégiques de l'institution (les « 5 C ») : Crédibilité, Conservation, développement des Capacités, Communication et Communautés, au regard desquels il convenait d'interroger le(s) bien(s) étudié(s).
- Les biens UNESCO de la ville de Reims sont hétérogènes et dépendent de divers acteurs et institutions. Comment traduire la valeur universelle exceptionnelle d'un bien UNESCO composé d'objets architecturaux différents d'une façon opérationnelle à travers un même plan de gestion ?
- L'aspect opérationnel du plan de gestion, mis en perspective avec la valeur universelle du bien, servait de fondement à la réflexion globale du post-doctorat. La gestion d'un bien composé de trois édifices différents, dépendant d'acteurs et d'institutions diverses, sera l'un des nœuds indéniables du questionnement. Quelle méthode d'analyse convenait-il ici de mettre en place pour permettre la concrétisation d'un plan de gestion demandé tout en tenant compte des impératifs scientifiques, d'une part

et de l'usage, d'autre part ? Comment assurer la protection, la conservation et la mise en valeur de façon prospective ? Pour répondre au mieux à ces questionnements, Reims, cas d'étude exceptionnel et singulier, devait inévitablement être replacé dans un contexte plus vaste de biens UNESCO similaires, mais également dans une mise en synergie des biens de la région Grand Est, dans le cadre de la constitution d'un réseau.

La ville de Reims et la DRAC Grand Est ayant d'ores et déjà manifesté leur intérêt pour prendre part à ce projet en tant que partenaires actifs, l'un des enjeux restait donc de boucler le tour de table financier afin de rendre le projet viable. Ainsi, nous avons décidé de répondre à l'appel à projets 2018 « Jeunes chercheurs » lancé par la région Grand Est, visant à soutenir la compétitivité, l'attractivité et le rayonnement du territoire en soutenant des projets de recherches prometteurs portés par de jeunes chercheurs. Ce dossier devait permettre d'obtenir une subvention régionale qui permettrait de couvrir pas moins de la moitié de la rémunération du contrat postdoctoral.

Chaque dossier devant être désigné par un acronyme, c'est ainsi que celui-ci prit le nom de « WHeRe-WHat-Reims (World Heritage Research for application on territory) ». Déposé en octobre 2018, il fut retenu par la Commission permanente du conseil régional Grand Est en date du 7 décembre.

53

En parallèle, nous poursuivîmes le montage du contrat postdoctoral. Une fois le cadre scientifique établi et une convention de partenariat signée entre l'école, la ville de Reims et la DRAC Grand Est, un appel à candidatures fut lancé en avril 2019 afin de trouver un chercheur à même de mener à bien cette mission.

Parmi les candidatures reçues, les différents partenaires s'accordèrent sur l'intérêt du profil et du projet de recherche de Véronique Zamant. Architecte DPLG et titulaire d'un diplôme de spécialisation et d'approfondissement d'architecte-urbaniste, celle-ci a soutenu avec succès en 2015 une thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme intitulée *Hors-champ patrimonial. La construction du paysage de Rio de Janeiro, entre transformations urbaines et labellisation UNESCO*²⁰. Dans la mesure où Véronique Zamant était forte de ses travaux de recherche qui convoquaient et interrogeaient les notions de patrimoine, d'aménagement du territoire et de paysage, nous décidâmes de lui confier cette mission. Son travail postdoctoral commença en juillet 2019. Néanmoins, le planning initial de

20 Véronique Zamant, 2015.

la recherche²¹, qui courait sur douze mois et était rythmé par divers comités de suivi, a été mis à mal par divers imprévus, au premier rang desquels la pandémie de Covid-19 et le confinement de mars 2020. L'étude fut donc prolongée au-delà de l'échéance initiale, jusqu'en juin 2021, date à laquelle le rapport de recherche finalisé fut transmis aux différents partenaires. Parmi ces derniers, signalons le remplacement de Jonathan Truillet, qui avait suivi les débuts du projet pour le compte de la DRAC Grand Est, par Virginie Thévenin. Enfin, Lorenzo Diez a quitté ses fonctions à l'école d'architecture le 23 octobre 2019 ; Gaëlle Perraudin, qui a pris sa suite à compter du 15 janvier 2020, s'inscrit, elle aussi, dans un soutien fort de la direction de l'école à ce projet, dont j'ai pu pour ma part assurer le suivi.

Plusieurs comités techniques, ainsi qu'un comité scientifique, vinrent rythmer ce projet afin de permettre aux différents partenaires, mais aussi à des personnalités extérieures, de discuter de la méthode et des hypothèses mises en œuvre sur ce travail par Véronique Zamant.

Le rapport de recherche, finalisé en juin 2021, s'intitule *Construire une dynamique territoriale autour d'un plan de gestion patrimoniale. Le cas de l'ensemble cathédrale Notre-Dame, palais du Tau et ancienne abbaye Saint-Remi de Reims*²². Il est structuré en trois parties : « Du spécifique au transmissible », qui part du bien de 1991 pour présenter la méthode de collecte de données nécessaires à l'élaboration d'un plan de gestion ; « Le projet de territoire, entre savoirs et pratiques », qui tente de définir des actions opérationnelles sur la base d'une réflexion scientifique ; « De la préfiguration à l'élaboration », qui propose des pistes exclusivement opérationnelles et ouvre des pistes de réflexion et de cadrage pour la mise en œuvre d'un plan de gestion. À travers une démonstration riche qui ouvre de nombreux champs de questionnements, Véronique Zamant nous invite finalement, à l'issue de son travail, à penser véritablement le plan de gestion comme un outil d'ancrage sociétal et territorial, soulignant « le passage d'un patrimoine relié à l'être, à l'identité et au désir de permanence, à un patrimoine relié à des usages et des aspects conjecturels politiques, économiques et sociaux²³ ». Souhaitons enfin que cette recherche puisse servir de point de départ à d'autres réflexions sur les nombreuses questions

21 Rencontre des différents acteurs concernés par la gestion des biens UNESCO de Reims et analyse du cas d'étude – 3 mois ; analyse comparative avec d'autres sites – 2 mois ; validation des hypothèses et des objectifs avec des experts – 1 mois ; élaboration d'une méthodologie d'analyse d'un bien UNESCO en lien avec un travail opérationnel sur la base du cas de Reims – 3 mois ; vérifications des hypothèses et rédaction d'un rapport de recherche – 3 mois.

22 Véronique Zamant, 2021.

23 Ibid., p. 104.



Fig. 4 - Cathédrale Notre-Dame de Reims. Photographie : Grotevriendelijkereus (CC BY-NC-SA 2.0.)

et problématiques induites par le concept même de patrimoine mondial de l'humanité. Plusieurs prolongements pédagogiques ont par ailleurs pu être déployés au sein du Master « Architecture, Histoire et Patrimoine », que ce soit à travers des ateliers de projets²⁴ ou encore par le biais de séminaires²⁵, les biens inscrits sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO se révélant être des supports de travail et de réflexion particulièrement pertinents.

55

Bibliographie

Joseph Abram, *Perret et l'école du classicisme structurel (1910-1960)*, Villers-lès-Nancy, École d'architecture de Nancy, 1985, 2 volumes, 315 p. et 136 p.

Joseph Abram, *L'équipe Perret au Havre : utopie et compromis d'une reconstruction*, Villers-lès-Nancy, École d'architecture de Nancy, 1989, 267 p.

Joseph Abram, entretien avec Jade Maridort, été 2017, document dactylographié, 9 p.

Joseph Abram, « Le centre reconstruit du Havre, retour sur l'histoire d'une patrimonialisation », in Éléonore Buffler, Patrice Gourbin et Christel Palant-Frapier (dir.), *Protéger, valoriser, intervenir sur l'architecture et l'urbanisme de la Seconde Reconstruction en France. Actualité d'un patrimoine méconnu*, Heule, Éditions Snoeck, 2020, p. 74-83.

Laurent Bourdeau, Maria Gravari-Barbas et Mike Robinson (éd.), *World Heritage and Tourism. Global and Local Relations*, Londres, Routledge, 2017, 220 p.

Françoise Choay, « Des divers usages du patrimoine », *Monuments historiques*, n° 182, juillet-août 1992.

24 Travaux sur la citadelle de Longwy, encadrés par Aurélie Husson (M1), workshop ReFact sur l'usine Duval de Le Corbusier à Saint-Dié-des-Vosges (M2, 2019) et projets de fin d'étude sur le prieuré de la Charité-sur-Loire encadrés par Jennifer Didelon, Vianney Leheup et moi-même (M2, 2021).

25 L'une des séances du séminaire *Patrimoine, création et durabilité*, que j'encadre depuis 2019, est consacrée à la thématique du patrimoine mondial.

Françoise Choay, *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 1992-1996-1999 (édition actualisée en 2007), 270 p.

Lorenzo Diez et Pierre Maurer (dir.), « Patrimoine mondial UNESCO. Concepts, méthodes, outils et perspectives », *Cahiers du LHAC* hors-série, 2018, 168 p.

Maria Gravari-Barbas, *Aménager la ville par la culture et le tourisme*, Paris, Le Moniteur, 2013, 159 p.

Hélène Vacher, « Sana'a i Yemen », *Arkitekten*, n° 20, 1988, Copenhagen, p. 485-489.

Hélène Vacher, « Lahore », *Arkitekten*, n° 14, 1989, Copenhagen, p. 330-335.

Hélène Vacher, « Bevaring i Fez », *Arkitekten*, n° 5, 1991, Copenhagen, p. 138-145.

Véronique Zamant, *Hors-champ patrimonial. La construction du paysage de Rio de Janeiro, entre transformations urbaines et labellisation UNESCO*, thèse de doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme sous la direction d'Alessia de Biase, ED 395 MCSPP, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2015, 488 p.

Véronique Zamant, *Construire une dynamique territoriale autour d'un plan de gestion patrimoniale. Le cas de l'ensemble cathédrale Notre-Dame, palais du Tau et ancienne abbaye Saint-Remi de Reims*, Nancy, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, juin 2021, 155 p.

AXE 2

**Structures urbaines et territoriales,
ressources architecturales et paysagères**

LA RUE DE GUISE À NANCY : DE L'OPÉRATION SPÉCULATIVE AU TISSU URBAIN ORDINAIRE

ANALYSE D'UN PROCESSUS DE LOTISSEMENT ET DE SON ÉVOLUTION

Yann Vaxelaire

Nancy est une ville au destin particulier. Si elle naît dans la seconde moitié du XI^e siècle le long d'une voie commerciale toujours lisible dans la trame viaire¹, ce n'est pourtant pas cette dernière qui explique son développement, mais la présence sans cesse plus affirmée de l'autorité ducale.

De la simple forteresse relai édiflée par Gérard d'Alsace (1048-1070) – fondateur de la dynastie –, à la capitale d'un petit état indépendant jusqu'à la fin du deuxième tiers du XVIII^e siècle², elle est le support de l'intervention volontariste des ducs de Lorraine, qui pèsent dans son évolution morphologique. Le lotissement est l'un des outils privilégiés de cette action. Dès le XII^e siècle, la partie Sud de la Grande rue, dite alors "rue de la boudière", est « flanquée de maisons disposées régulièrement des deux côtés sur des lots successifs, déterminés par l'autorité ducale³ ».

59

Les ambitieuses opérations du XVI^e siècle, mieux documentées, marquent encore fortement le paysage urbain. L'aménagement de la place de la Carrière et le lotissement de sa face Est en 1566⁴ s'inscrivent dans le cadre de la modernisation des fortifications de la vieille ville médiévale et font écho aux idées nouvelles venues d'Italie. Ce sont également des préoccupations militaires qui décident le duc Charles III (1545-1608) à quintupler l'emprise de sa capitale par la réalisation d'une ville neuve dès 1587, pour reloger,

1 Du nord au sud, actuelles Grande rue, rues des Dominicains, du Pont Mouja et Saint-Nicolas.

2 Au moins formellement puisque Stanislas n'est duc de 1737 à 1766 qu'à titre viager, et en vue de préparer le rattachement de la Lorraine à la France.

3 René Taveneaux (dir.), *Histoire de Nancy*, coll. "Univers de la France", Toulouse, Édouard Privat, 1987, 2^e éd., p. 73.

4 Antoine Beau, « La création de la "Neuve rue" de la Carrière à Nancy en 1567 », *Le pays lorrain*, n°1, 1988, p. 25-41.

dans un quartier au tracé rationnel, les habitants des faubourgs promis à la démolition⁵.

Au XVIII^e siècle, Léopold (1679-1729), puis Stanislas (1677-1766), recourent encore très largement au lotissement pour embellir leur capitale, en occupant le grand vide qui séparait encore les deux villes⁶.

Au milieu de ces faits urbains majeurs, le percement et le lotissement de la rue de Guise en 1607, au travers des terrains de l'ancien prieuré Notre-Dame, pourraient, par comparaison, apparaître comme anecdotiques. Modeste dans ses dimensions car n'intéressant qu'un demi-hectare de jardins – à comparer aux plus de 11250 m² de terrains distribués lors de la création de la ville neuve⁷ –, l'opération l'est également dans ses ambitions par l'absence de souci esthétique, trahissant son aspect purement spéculatif.

Cette relative insignifiance transparaît dans l'historiographie locale puisque, hormis le récit fait par un chanoine de la primatiale dès 1619⁸, source directe s'il en est, toutes les grandes monographies consacrées à la ville sont silencieuses sur ce projet⁹. Il faut attendre 1989 pour qu'une étude plus ambitieuse lui soit consacrée et que les principales archives officielles documentant l'opération soient publiées¹⁰.

60 Pour autant, et malgré ses qualités indéniables, cette étude ne relève pas à proprement parler de l'histoire urbaine. Elle s'inscrit bien plus dans une tradition érudite locale et vise *in fine* à identifier hôtels particuliers ou résidences de personnalités nancéiennes. Bien des aspects de cette opération restent donc à éclaircir comme l'influence du déjà-là sur

5 Alain Barbillon, René Elter (dir.), *Nancy, la ville révélée. La Renaissance d'une capitale*, Villers-lès-Nancy, La gazette lorraine, n°395, 2013.

6 Mireille-Bénédicte Bouvet, « Esquisse d'histoire urbaine du Moyen Âge au XVIII^e siècle », *Monumental*, semestriel 1, 2005, p. 9-13.

7 Le premier chiffre est déduit de l'« Estat et declaration des places vendues au prieure Notre Dame de Nancy sur la rue s^t. Piere », Archives départementales de Meurthe-et-Moselle (désormais AD54), G 334 ; le second du « Roolle des places qui ont estées distribuées en la ville noeuve de Nancy », transcrit dans : Christian Pfister, *Histoire de Nancy*, t. 2, Nancy, Berger-Levrault, 1909, p. 347-369.

8 *Dissertation Historique sur la ville de Nancy composée en 1619 par Mons^r. Le Président De Rennel, augmentée et conduite Jusqu'a l'année 1752 Par J. F. Nicolas fils, Citoyen de Nancy*, manuscrit conservé à la Bibliothèque municipale de Nancy, Ms 884(67).

9 Brèves notices dans : Jean-Jacques Lionnois, *Histoire des villes vieille et neuve de Nancy, depuis leur fondation, jusqu'en 1788, 200 ans après la fondation de la Ville-Neuve*, t. 1, Nancy, Haener et Delahaye, 1805, p. 355 ; Christian Pfister, *Histoire de Nancy*, op. cit., p. 285-286.

10 Antoine Beau, « Une opération d'urbanisme à Nancy en 1607 : le percement de la rue de Guise », *Le pays lorrain*, n°2, 1989, p. 131-148.

le formalisme final de l'ensemble, ou une compréhension plus fine et plus exacte des mécanismes internes de ce lotissement. Il manque surtout une lecture diachronique, permettant de replacer le percement de la rue de Guise dans le cadre plus global de l'évolution d'un secteur de la vieille ville qui était, ne l'oublions pas, un faubourg protégé par son enceinte propre moins de deux siècles auparavant.

Il s'agit ici de comprendre les logiques qui sont à l'œuvre dans la fabrication du tissu urbain, à la fois dans l'acte initial de lotir, mais également dans son évolution sur la durée par une observation des phénomènes d'appropriation. Pour tenter de cerner ces derniers – qui échappent pour l'essentiel à la puissance publique –, il sera nécessaire de mobiliser des sources inédites, et tout particulièrement les archives notariales. Leur dépouillement permet en effet d'apprécier sur la longue durée l'impact de ces phénomènes discrets, mais pourtant essentiels, dans la fabrique de la ville¹¹.

Constitution et normalisation d'un faubourg artisanal : du bourget au quartier de ville, XIII^e – XVI^e siècles

Aux origines d'un faubourg : le prieuré Notre-Dame

61

L'existence du prieuré Notre-Dame est presque aussi ancienne que celle de Nancy même. C'est une initiative de Thierry I^{er} (1070-1115), le propre fils de Gérard d'Alsace¹². A près de cent soixante-dix mètres de la porte Nord du premier *castrum*, sur un terrain appartenant au chevalier Gocelin de Parey, le jeune duc cofinance vers 1080-1090 la construction d'une église et d'un prieuré dont il confie la gestion aux moines de l'abbaye bourguignonne de Molesme (fig. 1)¹³.

La disparition totale des bâtiments qui constituaient cet ensemble rend sa restitution malaisée. Quelques mentions précises aux XIV^e et XV^e siècles permettent toutefois d'affirmer que ses limites sont déjà celles du début du XVII^e siècle. Ainsi en 1370, le chantre de la collégiale Saint-Georges Conrad de Nancy, acense une maison située « on bourget de nancey on leu condit

11 Conservé aux AD54 dans la sous-série 3 E, le fonds est composé de 82 liasses pour la période 1500-1570, et de plus de 500 autres pour la période 1570-1633.

12 Christian Pfister, « Documents sur le prieuré Notre-Dame de Nancy recueillis aux archives départementales de la Côte-d'Or », *Annales de l'Est*, 1897, p. 221.

13 Christian Pfister, « L'abbaye de Molesme et les origines de Nancy », in Collectif, *Études d'histoire du moyen âge dédiées à Gabriel Monod*, Paris, Léopold Cerf, 1896, p. 223.

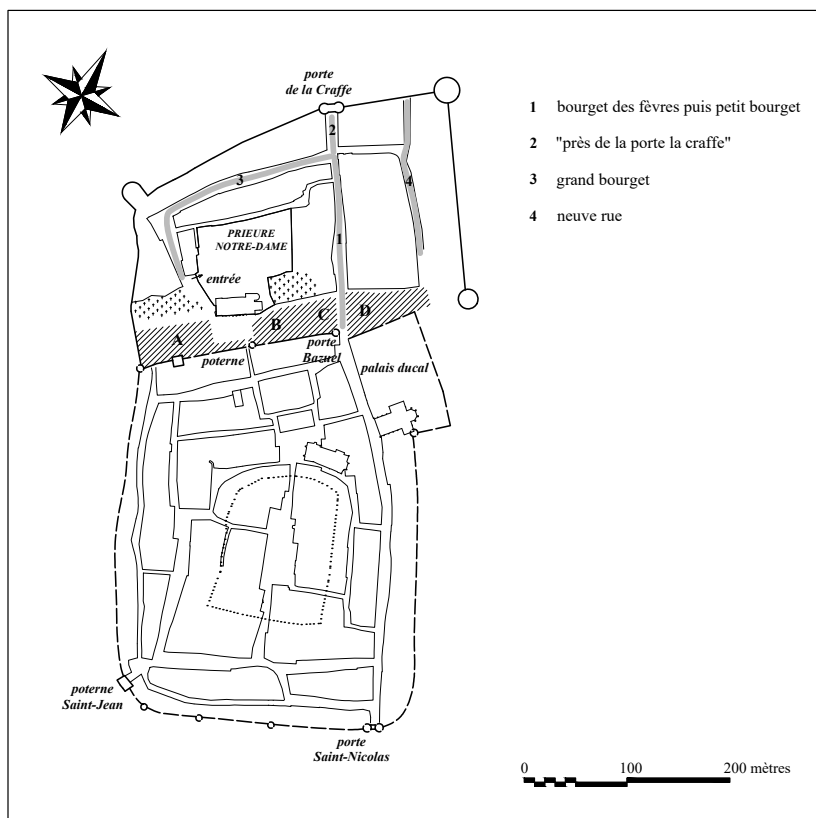


Fig. 1 - Nancy et le faubourg du bourget au début du XV^e siècle, restitution des principales structures urbaines – cartographie Yann Vaxelaire

en la rue dez feibres, en la rowee desoure par devers le dit priourei [...] et ait ycelle maison dez luxerie davant jusque au mur dou priourei dairier seix vings et quinze piedz de long¹⁴ », soit 38,60 mètres, correspondant à la distance séparant le front bâti Ouest de la Grande rue de la limite Est de l'emprise lotie en 1607. Ce mur de clôture enferme un quadrilatère d'environ 7300 m²,

14 AD54, G 360.

dimension conséquente puisque le *castrum* initial couvre une superficie d'un peu moins d'un hectare et demi¹⁵.

Les données disponibles permettent également de préciser quelques aspects topographiques du complexe religieux. L'ensemble est tourné vers l'Ouest, et non vers l'axe commercial qui a donné naissance à la ville – l'actuelle Grande rue – : l'église, située dans l'angle Sud-Ouest de l'enceinte, est orientée selon les principes liturgiques, tandis qu'à quelques mètres plus au Nord se trouve le portail d'entrée des bâtiments du prieuré, à l'emplacement de l'actuel n°6 rue des Loups¹⁶. Ceux-ci sont organisés autour d'une cour abritant une fontaine, peut-être à la manière d'un cloître, et jouxtent le collatéral Nord de l'église¹⁷. Toute la partie Nord de l'enclos est, quant à elle, occupée par des jardins.

Le « Borget de Nancy » : constitution morphologique

Le prieuré Notre-Dame devient le noyau d'un faubourg dans la seconde moitié du XIII^e siècle. Dénommé « Borget de Nancy » ou bourget, il est doté dès le début du XIV^e siècle de sa propre enceinte. Il se signale, dans la seconde moitié du même siècle, comme l'espace le plus dynamique, et « probablement le quartier de Nancy dont la physionomie se modifie le plus : la population augmente ; des rues nouvelles sont tracées ; des traces de lotissement apparaissent dans la documentation¹⁸ ». Sa vocation artisanale transparaît dans les études de population, puisque plus de la moitié des habitants recensés sur cette période sont des artisans, tous métiers confondus¹⁹.

63

La toponymie témoigne d'une progressive structuration spatiale et fonctionnelle de l'ensemble, en place à la fin du XIV^e siècle. L'axe commercial prend d'abord le nom de « rue des fèvres » – signe de sa spécialisation

15 René Elter, Yannick Heckel, *Nancy, naissance d'une communauté. Archéologie et histoire de la ville, Villers-lès-Nancy*, La gazette lorraine, hors-série n°1, 2000, p. 8.

16 Vente le 7 septembre 1620 d'une « place a faire bastiment [...] ou autrefois estoit la grande porte entrant au prioré » ; AD54, 3 E 2458.

17 Correspondant aux parcelles 18 à 24 du lotissement, « sur partie desquelles sont les bastimentz [contenant] 4156 ¼ p. bastiy y compris 145 p. du refectoir 3044 p. non bastiy et 2782 p. de places de la court ou estoit la fontaine » ; AD54, G 334.

18 Jean-Luc Fray, *Nancy-le-Duc*, *op. cit.*, p. 174.

19 *Ibid.*, p. 175.

artisanale²⁰ –, avant d'être progressivement renommé « petit bourget » dans la première moitié du XV^e siècle, nom qu'il conserve jusqu'au début du XVIII^e siècle²¹. Le « grant bourget » correspond aux actuelles rues du Haut-Bourgeois et des Loups, et la « neuve rue du bourget » est l'actuelle rue de la Gendarmerie. Quant à l'actuelle rue du Petit-Bourgeois, elle apparaît d'abord en 1455 sous le nom de « ruelle darier le gerdin de la priourey de nancey », puis, dès 1487, comme « rue du bourdel ».

L'espace compris entre le mur de clôture du prieuré et les rues s'urbanise progressivement, au gré des acensements opérés, entre la fin du XIV^e siècle et le début du siècle suivant, par le chapitre de la collégiale Saint-Georges²², ou par le prieur de Notre-Dame lui-même²³. Au moment de la Bataille de Nancy en 1477, le prieuré a donc probablement disparu du paysage du faubourg, masqué par une file continue de constructions civiles.

Du faubourg artisanal au quartier de ville : la transformation sociologique d'un espace au cours du XVI^e siècle

64

Si, au début du XV^e siècle, le bourget semble avoir perdu son autonomie en tant que faubourg, il reste pendant encore plus d'un siècle un espace singulier au sein de la structure urbaine. La séparation physique, constituée par la vieille muraille du XII^e siècle, subsiste au sein de la ville et demeure encore aujourd'hui perceptible dans le parcellaire. L'espace des fossés lui-même, d'une trentaine de mètres de largeur, est conservé dans son intégrité jusque dans la première moitié du XVI^e siècle. Sur sa partie Ouest, l'autorité ducal construit vers 1549 une grange pour l'artillerie « en ung meix ou estoient anciennement les vielz fosselz de la ville joindant ez vielles barbecannes de ladicte ville²⁴ ». A l'Est, Charles III valorise l'espace disponible entre le palais ducal et le couvent des cordeliers par l'édification d'une « salle neuve²⁵ ». Enfin la partie centrale de ces fossés accueille, au contact avec la rue du petit bourget, le guéoir pour les chevaux. Ses abords sont acensés en 1522-1524 pour l'installation de neuf boutiques, que le même Charles III permet, en 1590, de transformer en maisons de trente quatre pieds et demi

20 Les fèvres sont les ouvriers travaillant le métal ; Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes du IX^e au XV^e siècle*, t. 3, Paris, F. Vieweg, 1884, p. 777.

21 *Registre des rentes de la collégiale Saint-Georges 1435-1436*, AD54, G 614.

22 AD54, G 360.

23 Christian Pfister, « Documents sur le prieuré Notre-Dame de Nancy », *art. cit.*, p. 114.

24 AD54, B 823 36.

25 Henri Lepage, « Le palais ducal de Nancy », *Bulletin de la Société d'archéologie lorraine*, t. 3, 1852, p. 65.

de hauteur. Mais l'essentiel de cet espace central est cédé à Thiriet Mélian, contrôleur général de Lorraine et Barrois pendant la minorité de Charles III, qui établit une vaste propriété, acquise en 1552 par Nicolas de Vaudémont et connue par la suite sous le nom d'hôtel de Moy²⁶.

Cette intégration du faubourg à la structure urbaine s'accompagne d'une évolution sociologique marquée. La présence d'espaces non bâtis permet à une partie du personnel ducal, généralement d'extraction noble, de disposer d'emprises foncières conséquentes, désormais rares à l'intérieur de l'enceinte du XII^e siècle. Si cette présence est encore discrète en 1469²⁷, ce n'est plus le cas un siècle plus tard, où la rue du haut bourget, singulièrement, présente une densité de demeures nobiliaires équivalente à celle de la rue de la Boudière – partie Sud de la Grande rue²⁸. Au début du XVII^e siècle, la fusion spatiale et sociale du bourget paraît donc achevée.

Percer, lotir, vendre : décryptage d'une opération spéculative

Après plus de cinq siècles d'existence, le prieuré Notre-Dame est uni, par bulle papale en date du 15 mars 1602, au nouveau chapitre primatial dirigé par le propre fils de Charles III, le cardinal Charles de Lorraine. Celui-ci obtient peu de temps après, le 1^{er} juin 1604, l'extinction de la vénérable institution. Il devient dès lors possible d'en aliéner les biens afin de financer la construction du nouveau quartier canonial qu'il souhaite édifier dans la ville neuve²⁹.

65

L'opération de lotissement débute officiellement le 26 août 1606, par la rédaction d'un bref papal commissionnant Servais de Lairuelz, abbé de Sainte-Marie-au-Bois, pour en contrôler le bon déroulement³⁰. La réflexion, portant notamment sur le tracé précis de la future voie, semble cependant avoir été entamée quelques mois auparavant. En effet, dès le 1^{er} avril, le chapitre primatial vend aux filles de la congrégation Notre-Dame « la maison et cloître que souloit appartenir aux prieur et religieux du jadis

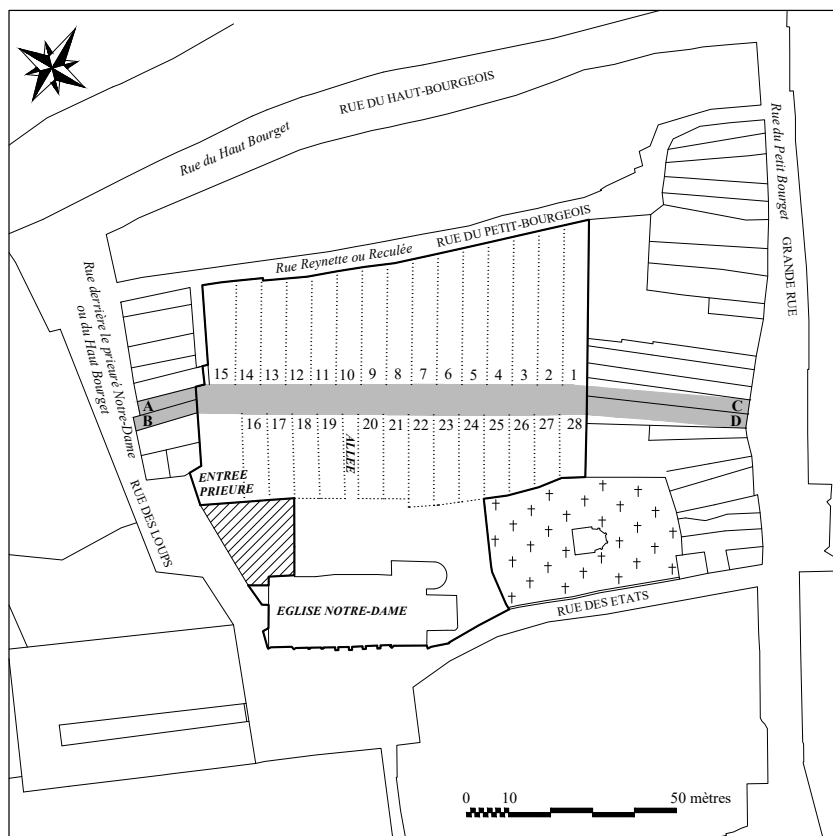
26 Archives municipales de Nancy, 4 N 180.

27 *Registre des rentes de la collégiale Saint-Georges 1468-1469*, AD54, G 381.

28 Yann Vaxelaire, « L'ancrage de la noblesse lorraine à Nancy, capitale des duchés. Réalités spatiales et architecturales au travers des archives notariales (XVII^e-XVIII^e siècles) », in Eric Hassler, Anne Motta (dir.), *Noblesses et villes de cour en Europe (XVII^e-XVIII^e)*. La résidence princière, observatoire des identités nobiliaires à l'époque moderne, Rennes, presses universitaires de Rennes, 2021, p. 51-69.

29 Pour plus de précision, on se reportera à Antoine Beau, « Une opération d'urbanisme ... », *art. cit.*

30 AD54, 3 E 1693.



Rue du Cardinal Nom ancien des rues

RUE DE GUISE Nom actuel des rues

A Claude Ferry et Didier Vallin

B Thierry Gadesel

C Michel Maire

D Philippe Fournier et Roch Mauvage

+ + Emplacement du cimetière Saint-Jacques

— Emprise du prieuré Notre-Dame

/// Terrains dépendant du prieuré acensés au XVI^{ème} siècle

..... Découpage initial du lotissement

■ Emprise de la rue de Guise

Fig. 2 - Le prieuré Notre-Dame et son environnement immédiat en 1606 – cartographie Yann Vaxelaire

prioré de Notre Dame [...] avec une allée que Monseigneur le Cardinal leur a donné et permis depuis ledict logis jusques a la rue neuve qui se doit faire en battissant le rest dudict prioré³¹ ». Et le 15 juin suivant, Michel Maire,

31 AD54, 3 E 1474, f° 9 v°. L'ensemble leur avait été loué, avec privilège d'achat, dès le 15 mai 1604 ; 3 E 1370, f° 102 r°.

évoquant sa maison dans son testament, indique « qu'il est bruiet a l'abatre pour y dresser une rue afin de mieulx vendre le prieuré Notre Dame scis contre icelle³² » : sa maison sera effectivement démolie à l'automne 1607 pour permettre le débouché sur la Grande rue.

La force du déjà-là : un projet contraint par son environnement

Valoriser les terrains en nature de jardin de l'ancien prieuré nécessite de les mettre en connexion avec une voie. La solution la moins onéreuse consiste *a priori* à organiser le nouveau parcellaire en lien direct avec la rue du Petit-Bourgeois (fig. 2). L'hypothèse présente pourtant quelques inconvénients rédhibitoires : la rue, par son étroitesse, n'est pas un espace majeur de la vieille ville, ce que traduit singulièrement son appellation de rue reculée parfois rencontrée dans les actes notariés³³ ; elle fait de plus un coude prononcé avant de se raccorder avec la Grande rue ; enfin, la largeur du terrain à distribuer induirait un parcellaire particulièrement profond, peu propice au développement des typologies nancéiennes de l'époque.

La création d'une nouvelle rue d'orientation Nord-Sud semble également exclue en raison de la présence du cimetière Saint-Jacques et de l'église du prieuré, devenue paroissiale en 1593, sur le côté Sud de l'emprise à lotir. Le choix retenu, le plus rationnel, consiste donc à percer une nouvelle voie Est-Ouest de 25 pieds de largeur. L'opération se heurte cependant à la présence d'un bâti continu sur les deux fronts de rue, situation supposée pour la fin du XV^e siècle, et confirmée par le dépouillement systématique du tabellionage nancéen sur la période 1570-1600.

67

La connexion de la nouvelle voie implique donc l'achat préalable de deux groupes bien distincts de constructions, sur la Grande rue et sur la rue des Loups. Pour minimiser le coût, ces achats sont limités au strict nécessaire. La nouvelle voie doit donc se "glisser" dans le parcellaire préexistant. Ainsi s'expliquent l'inclinaison vers le Sud et la largeur légèrement plus faible des deux extrémités de la rue, et le fait que du côté Ouest, les deux bords de celle-ci ne soient pas parallèles car ils suivent d'anciens murs mitoyens.

Le découpage foncier, de la rationalité au pragmatisme

Une fois déterminée l'emprise de la nouvelle voie, peut commencer l'opération de lotissement proprement dite. Les archives sont particulièrement avar

32 AD54, 3 E 1569, f° 90 r°.

33 Par exemple en 1610, AD54, 3 E 2689, fol. 190 v°.

n° parcelle initial	largeur initiale	largeur redistribuée	nom acquéreur	fonction	n° voirie actuel
1	21 p.	36 p.	M. de Gellenoncourt	chambellan du duc	6 (partie)
2	21 p.				
3	21 p.	48 p.	Philippe Fournier	receveur et cellérier du duc à Nancy	6 (partie)
4	21 p.				
5	21 p.	21 p.	Marguerite Thiriet	veuve de Michel Maire marchand	8 (partie)
6	21 p.	28 p.	Didier Rollet	conseiller d'Etat du duc	8 (partie)
7	21 p.	28 p.	Menotte Lallemande	lingière	10
8	21 p.				
9	21 p.	25 p.	Philippe Raulin	conseiller secrétaire du duc	12
10	21 p.	24 p.	Jean Perron	brodeur de madame de Vaudémont	14
11	21 p.	24 p.	Dominique Berthemoin	médecin du duc	16
12	21 p.	24 p.	Nicolas Perin	marchand de Pont-à-Mousson	18 (partie)
13	21 p.	35,75 p.	Didier Vallin	serrurier	18 (partie)
14	21 p.				
15	21 p.	21 p.	François Mariotte	conseiller secrétaire du duc d'Aumale	18 (partie)
16	21 p.	21 p.	Jean Noirel	secrétaire du duc	23
17	21 p.	21 p.	Baptiste Guichard	marchand	21
18	21 p.	147 p.	filles de la congrégation Notre-Dame		19 à 15
19	21 p.				
20	21 p.				
21	21 p.				
22	21 p.				
23	21 p.				
24	21 p.		+ Gérard Jacob (partie)		13
25	21 p.	21 p.	Gérard Jacob	valet de chambre et tailleur de Madame	11
26	21 p.	21 p.	Claude Thiery	éperonnier en l'état du duc de Bar	9
27	21 p.	21 p.	Pierre Saulnier	menuisier	7
28	21 p.	21 p.	Israel d'Asselaincourt	orfèvre	5

Fig. 3 - Liste des propriétaires en 1607 selon l'« Etat et declaration des places vendues au prieure Notre Dame de Nancy sur la rue st. Piere » – AD54, G 334

en informations sur les conditions précises de cette étape, si ce n'est que le terrain est divisé initialement en « vingt huit portions principales,

de la largeur de vingt et un piedz chacune³⁴ ». L'intervention d'un éventuel professionnel qui ait pu procéder à ce travail, arpenteur ou maître maçon, est laconiquement dissimulée derrière l'expression « salaires d'expertz, honoraires de juges, qu'aultres choses necessaires » employée dans le compte des dépenses dressé par Lairuelz³⁵. Pas plus que pour le lotissement de la place de la Carrière ou celui de la ville neuve, nous ne sommes en mesure d'apprécier le déroulement de cette étape particulière. Tout au plus est-on assuré de son achèvement à l'automne 1606 puisque les enchères pour les terrains sont reçues le 28 novembre de la même année³⁶.

Pour autant, ce découpage régulier mérite d'être noté car un tel souci ne transparaît pas dans les deux autres opérations contemporaines. L'irrégularité du tracé mis en œuvre dans la ville neuve en 1591 s'explique par le fait que les parcelles viennent compenser les pertes subies par les anciens habitants du faubourg Saint-Dizier, reflétant ainsi l'irrégularité même de ce dernier³⁷. En revanche, lors du lotissement de la face Est de la place de la Carrière en 1566, nulle contrainte ne s'oppose *a priori* à un découpage régulier. Au contraire, conjugué à l'obligation de respecter une ordonnance déterminée pour les façades, il aurait pu contribuer à renforcer la cohérence d'ensemble du projet. Pourtant, si l'on peut noter une certaine préférence pour des parcelles de 25 pieds de large³⁸, c'est aux acquéreurs qu'est laissée la liberté de déterminer la dimension de leur terrain, « selon la largeur quilz voudront avoir [...], a raison de [...] cens et dix piedz en longueur³⁹ ».

69

Toutefois le pragmatisme l'emporte également rue de Guise, puisque la largeur des parcelles est finalement laissée à l'appréciation des futurs propriétaires (fig. 3). Sur les dix-neuf acquéreurs initiaux, huit optent pour un terrain de 21 pieds, les autres préférant constituer de plus vastes emprises foncières au prix d'un redécoupage arbitraire. Quelques reventes successives finiront d'achever ce travail "d'irrégularisation" bien visible sur le cadastre actuel.

34 AD54, G 334.

35 *Ibid.*

36 AD54, 3 E 2417.

37 Dimensions transcrites dans : Christian Pfister, *Histoire de Nancy, op. cit.*, p. 347-369.

38 Six parcelles de 25 pieds et deux de 100 pieds sur les vingt-et-une parcelles vendues le 17 septembre 1566 ; AD54, 3 E 2553.

39 Lettres patentes de commission du duc Charles III au comte de Salm en date du 10 mai 1566 ; AD54, B 829 54.

Les institutions ecclésiastiques recourent volontiers, au XVII^e siècle, « à des formes longues et dissociées du droit de propriété afin de gérer leurs biens, et notamment de lotir les parcelles en leur possession⁴⁰ ». L'acensement est une pratique courante des communautés religieuses nanciennes à cette époque, et tout particulièrement dans le cadre spatial de la ville neuve. Les dames prêcheuses, propriétaires de nombreux terrains à l'Est de l'ancien faubourg – actuelles rues des Dominicains, du Pont Mouja et Saint-Nicolas –, ou sur la frange Ouest de la rue des Artisans, y recourent massivement entre 1599 et 1606⁴¹. De même les minimes allotissent par acensement perpétuel les abords immédiats de leur couvent en août 1604⁴². La nécessité de disposer rapidement des fonds qui doivent servir à payer les travaux de construction des maisons canoniales conduit néanmoins le cardinal de Lorraine à préférer la vente directe et la jouissance pleine et entière des terrains. Cette recherche d'espèces sonnantes et trébuchantes irrigue tout le processus et dicte la conduite de Servais de Lairuelz, contraint de trouver en permanence le meilleur équilibre entre dépenses et profits.

70

Ainsi, pour éviter de mobiliser l'argent du chapitre primatial, le paiement de l'achat des maisons à démolir est délégué aux acquéreurs des parcelles du lotissement en déduction de leur propre dette. Bien plus, les parcelles sont adjudgées longtemps avant que le débouché de la nouvelle rue soit assuré. En effet, la vente a lieu le 28 novembre 1606 et Servais de Lairuelz demande à Lancelot Michel et Didier Barbonnois, maîtres maçon et charpentier jurés, de venir estimer le prix des maisons à démolir le 12 décembre suivant. Ceux-ci rendent leur rapport le 28 du même mois et les négociations avec les propriétaires s'engagent alors, non sans difficulté puisque de nouveaux experts sont nommés à la requête du bailli de Nancy. Les acquisitions ont lieu pour l'essentiel entre le 18 et le 25 juillet 1607, au prix fixé lors de la contre expertise⁴³. Enfin, le 10 septembre, un marché est passé avec le maître maçon Simon Richier pour la démolition des maisons du côté de la rue des Loups, soit presque un an après la vente des parcelles⁴⁴ !

40 Julien Puget, « Une opération d'utilité publique au service d'intérêts privés : l'exemple de la création du quartier Mazarin d'Aix (1646-1750) », *Histoire urbaine*, n°42, 2015/1, p. 81-97.

41 AD54, 3 E 2535.

42 AD54, 3 E 1302, f° 167 v° et suivants.

43 Pour tout le paragraphe, AD54, G 334.

44 AD54, 3 E 1856, f° 171 v°.

À l'inverse, pour tenter de tirer le meilleur parti de cette vente, Servais de Lairuelz recourt à l'adjudication à la chandelle, espérant faire monter les enchères. Le choix s'avère judicieux puisque les terrains sont cédés entre 12 et 18 gros le pied carré, soit entre 2500 et 3750 francs l'homme⁴⁵. À titre de comparaison, le prix de vente dans la ville neuve, en proie au même moment à des phénomènes spéculatifs, oscille entre 9 et 10 gros le pied, soit 1875 à 2085 francs l'homme⁴⁶. De même, quarante ans plus tôt, le prix des parcelles de la place de la Carrière avait été fixé par l'autorité ducal à 20 francs le pied linéaire, soit environ 455 francs l'homme. L'opération est, à ce titre, indéniablement un succès.

Du succès à la banalisation d'un espace

Un succès immédiat, entre construction et spéculation

Le dépouillement des archives notariales permet de mesurer assez précisément la rapidité du phénomène d'appropriation de cet espace, notamment au travers des marchés de travaux passés pour l'érection des nouvelles constructions (fig. 4). Le premier à s'engager dans l'aventure est Jean Perron : dès le 28 décembre 1606, il fait creuser un puits sur le terrain qu'il vient à peine d'acquérir et le 24 février suivant, il se fait livrer moellon et sable pour l'édification d'un bâtiment⁴⁷. En août 1607, Israël d'Asselaincourt contractualise avec Jean de Removille, tailleur de pierre de Nancy⁴⁸. Le 27 novembre suivant, c'est au tour de Loys Joly et Julien Becquet de lancer les préparatifs pour la construction d'un jeu de paume sur le terrain qu'ils ont acquis quinze jours plus tôt de Philippe Fournier⁴⁹.

71

L'année suivante paraît plus calme, le seul acte retrouvé étant un contrat de pierre de taille passé le 25 février 1608 entre Marguerite Thiriet et les maîtres maçons Nicolas de Chamagne et Claude des Jardins⁵⁰. Les choses

45 Mesure de superficie utilisée en Lorraine, équivalant à 25 toises ou 2500 pieds carrés.

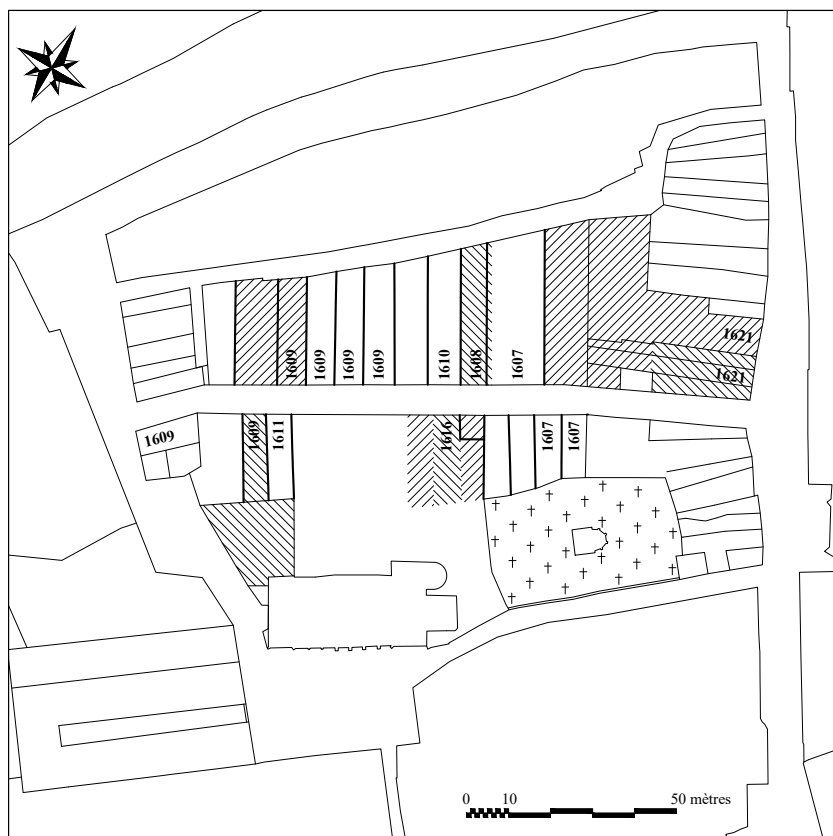
46 Pour le premier chiffre, vente Reboursel du 20 février 1606, AD54, 3 E 1569, f° 80 r° et suivants, et vente de Fricourt du 26 janvier 1607, 3 E 1305, f° 36 r° ; pour le second, revente des terrains Reboursel le 9 avril 1607, 3 E 1305, f° 119 v° et suivants.

47 AD54, 3 E 1856, f° 161 v° ; 3 E 2687, f° 45 r°.

48 Marché de sous-traitance du 6 août 1607 entre Jean de Removille et Blaise et Claude Thiebault maçons ; AD54, 3 E 1514, f° 6 r°.

49 AD54, 3 E 1569, f° 158 v° ; achat le 12 novembre 1607, 3 E 1484, f° 9 r°.

50 AD54, 3 E 1570, f° 8v° ; à propos de ces deux professionnels, voir Jacques Choux, « Le palais primitif de Nancy au XVII^e siècle », *Lotharingia*, III, 1991, p. 123-139.



— Découpage parcellaire en 1607

/// Regroupement ou découpage parcellaire postérieur à 1607

1609 Travaux de construction attestés par les archives notariales

Fig. 4 - La rue de Guise vers 1630 : état des constructions et remembrements parcellaires ultérieurs – cartographie Yann Vaxelaire

reprennent de plus belle dès janvier 1609 avec Philippe Raulin et Nicolas Perin⁵¹. Au printemps, après Jean Noirel⁵², ce sont Didier Vallin, puis Claude Gibourg, qui entreprennent la reconstruction de leurs maisons situées respectivement aux angles Sud-Ouest et Nord-Est de la rue, que « tant

51 Respectivement le 12 janvier, AD54, 3 E 1772 ; et le 28 janvier, 3 E 1329, f° 25 r°.

52 Marché du 23 mars 1609 avec les maçons Bastien et Jean Grosfils ; AD54, 3 E 1484, f° 100 r°.

par police et reglement publicque que pour leur commodité, [ils] ont este contrainctz faire abattre et ruyner de fond, en comble⁵³ ». À l'occasion d'un différend pour malfaçon, on apprend que Dominique Berthemin avait également engagé des travaux la même année⁵⁴.

Le succès de l'opération se traduit également par une hausse rapide du prix des terrains, propre à susciter quelques velléités spéculatives. Deux exemples permettent de mesurer l'importance du phénomène. Le 21 mai 1608, François de Gellenoncourt, acquéreur du premier lot en 1606, décide de se séparer d'une portion de 1611 pieds carrés qui, au prix de l'adjudication, lui était revenue à 1879 francs 6 gros. Il la revend 2713 francs à Baptiste Guichard, soit une plus-value de près de 45 %⁵⁵ ! Ce dernier s'en sépare quelques années tard au profit d'Affricain de Bassompierre pour 3800 francs, réalisant à nouveau un joli bénéfice⁵⁶. Le même Baptiste Guichard acquiert le 27 mars 1615 une partie du terrain des filles de la congrégation Notre-Dame pour 4000 francs⁵⁷. Il revend l'ensemble le 2 mars 1619 pour 6000 francs, sans avoir réalisé le moindre commencement de travaux dans l'entre-deux⁵⁸. En moins de dix ans, les terrains libérés par le percement de la rue de Guise ont donc pris entre 50 et 100 % de leur valeur initiale.

Le poids de la présence ducal : un espace tourné vers le service curial

Cette augmentation de la valeur des terrains s'explique par la proximité avec le palais ducal. Dès la seconde moitié du XVI^e siècle, la vieille ville n'offre plus de terrain à bâtir, de sorte que plusieurs membres de la noblesse lorraine, au service du duc, s'installent dans le faubourg Saint-Nicolas, puis dans la ville neuve⁵⁹. L'ouverture de la rue de Guise est l'une des rares opportunités foncières offertes à un personnel curial toujours plus nombreux et désireux de s'installer aux abords immédiats de son lieu de travail. Le phénomène est observable dès l'adjudication initiale puisque plus de la moitié des acquéreurs gravitent dans l'entourage ducal. Les nombreux baux locatifs confirment cette tendance dans les deux décennies suivantes, y compris

73

53 AD54, 3 E 1373, f° 158 v°.

54 Contrat du 17 octobre 1609 ; AD54, 3 E 1373, f° 219 r°.

55 AD54, 3 E 1372, f° 130 v°.

56 Contrat de vente du 4 février 1611 ; AD54, 3 E 2689, f° 22 v°.

57 Le contrat précise qu'il devra leur payer en plus le prix de quelques travaux réalisés sur la parcelle ; AD54, 3 1475, f° 70 r°.

58 AD54, 3 E 1863, f° 88 v°.

59 Yann Vaxelaire, « L'ancrage de la noblesse lorraine à Nancy », *art. cit.*

parmi les membres les plus influents de cette administration : citons à titre d'exemple, pour l'année 1610, les contrats passés au profit de Nicolas de La Grotte secrétaire ordinaire du duc – maison de Didier Vallin –, et de Pierre de Hoffelize conseiller d'État – maison de Philippe Raulin⁶⁰.

Cette polarisation en direction du palais ducal explique également l'installation du jeu de paume de Loys Joly et Julien Becquet. Valets de chambre du duc de Bar – Henri de Lorraine, fils de Charles III et son successeur en mai 1608 –, ils sont également propriétaires de deux autres jeux de paume dans la ville neuve, que le duc et sa suite aiment fréquenter à l'occasion⁶¹. Le nouvel équipement, achevé en 1609⁶², permet de rapprocher leur activité de sa clientèle, dont le propre frère du nouveau duc, François de Lorraine⁶³.

Le succès de l'opération rejaillit enfin sur les abords immédiats, entraînant recompositions parcellaires et reconstruction de plusieurs demeures d'importance. François De Gellenoncourt avait profité du lotissement pour acquérir une parcelle en arrière de sa demeure de la Grande rue – actuel n° 118 –, sans toutefois entreprendre de travaux. Affricain de Bassompierre, grand écuyer de Lorraine, rachète l'ensemble ainsi que plusieurs propriétés voisines entre 1610 et 1620, avant de se lancer à partir de 1621 dans la reconstruction d'un imposant ensemble connu au XVIII^e siècle sous le nom de petit et grand hôtels de Lunati-Visconti. Juste à côté, à l'angle de la rue de Guise, et dans les mêmes temporalités, Henry Philippe, homme de chambre du duc, fait édifier un hôtel particulier qui est l'un des premiers exemples d'architecture brique et pierre en vieille ville.

74

La “nobiliarisation” d'un espace, reflet d'une tendance plus globale ?

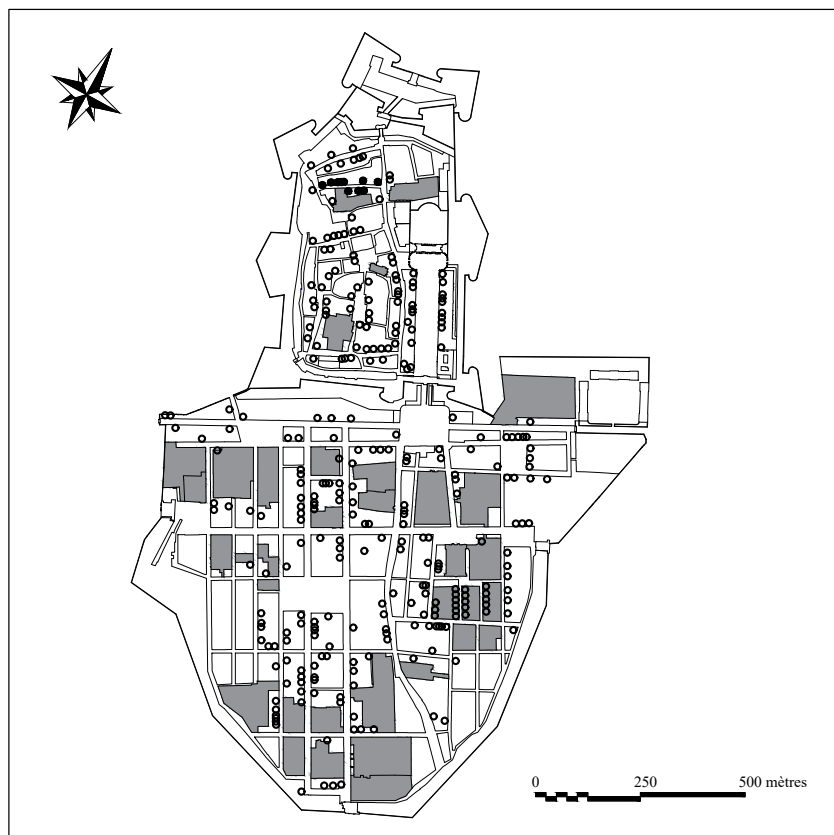
Le service curial étant une tâche noble ou anoblissante, il n'est pas étonnant de voir la rue de Guise se transformer progressivement en un véritable quartier aristocratique. Le phénomène est perceptible dès le premier tiers du XVII^e siècle et se confirme au début du siècle suivant. En 1710, quatorze des vingt-quatre parcelles qui scandent le linéaire de la rue appartiennent à des membres du second ordre. La famille de Bassompierre a pris une part tout à fait singulière dans ce processus puisque ses différents membres sont propriétaires de six demeures adjacentes au début du XVIII^e siècle – actuels n° 6 à 12.

60 Bail de 3 ans passé le 4 mai, AD54, 3 E 2689, f° 81 r° ; bail de 6 ans passé le 27 septembre, 3 E 1773.

61 AD54, B 1244, f° 373 v°.

62 Marché de fourniture du pavement en terre cuite du 10 février 1609 ; AD54, 3 E 1484, f° 49 v°.

63 AD54, B 1382.



- Emprises religieuses et hospitalières
- Edifice habité par un représentant du second ordre

Fig. 5 - Répartition de l'habitat aristocratique à Nancy d'après Charles Courbe, « Un état de la noblesse de Nancy en 1772 », Journal de la Société d'archéologie lorraine et du Musée historique lorrain, juillet 1884, p. 120-143 – cartographie Yann Vaxelaire

Le phénomène n'est pas propre pour autant à cette rue, ni même d'ailleurs à la vieille ville. Il s'inscrit dans une tendance plus profonde qui tend à faire de Nancy le centre de l'administration ducal. Toutes les grandes structures d'État y sont installées lors du retour de Léopold en 1697 : conseil d'État, Cour souveraine, chambre des comptes, bailliage, eaux et forêts, etc. Déployées dans tout l'espace urbain, elles sont desservies par un personnel nombreux, issu pour l'essentiel de la noblesse de robe. Ainsi, au moment même où Nancy perd son rôle de capitale politique au profit de Lunéville et voit s'éloigner la vie de cour, elle s'affirme comme place administrative centrale en Lorraine. Ce rôle survivra à la fin de l'indépendance en 1766

et sera même renforcé par la création de nouvelles structures, comme la généralité ou le commandement militaire.

Avec la disparition du pôle d'aimantation que représentait le pouvoir ducal, la noblesse de robe se déploie désormais dans les différents espaces d'une ville multipolaire (fig. 5).

Aujourd'hui la rue de Guise est tout sauf un espace majeur de la vieille ville. Située à l'écart des principaux flux de circulation et d'une largeur moyenne dans la trame viaire du quartier, elle ne se distingue pas non plus par l'exceptionnalité de l'architecture qui la borde, malgré la présence de quelques beaux fragments du patrimoine local. Mais c'est peut-être dans ce caractère ordinaire que réside sa force démonstrative. L'ambition initiale d'une rue droite organisant un parcellaire régulier s'efface bien vite devant la résistance du déjà-là et du contexte social et spatial : la rue se tord, le parcellaire se distend et la spéculation privée prend le relais pour achever de banaliser l'ensemble, ou, à tout le moins, de le fondre dans le tissu urbain préexistant.

76

La proximité du palais ducal – avec pour corollaire la présence d'un personnel administratif soucieux de trouver les espaces propices à sa résidence –, est un moteur bien plus fort dans cette opération qu'un éventuel souci de régularité inspiré des idées de la Renaissance. Le mécanisme financier, imposé par le manque de ressources, pèse également sur les choix formels qui sont opérés. Sur tous ces aspects, cette opération offre des clés de lecture renouvelées pour la grande affaire nancéienne du tournant des XVI^e et XVII^e siècles : la création de la ville neuve.

FAISONS ÉCOSYSTÈME !

CHAIRE PARTENARIALE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE NOUVELLES RURALITÉS – ARCHITECTURE ET MILIEUX VIVANTS

Gwenaëlle Zunino

Un écosystème est un ensemble dynamique d'organismes vivants qui interagissent entre eux et avec le milieu dans lequel ils vivent.¹

Quels sont les futurs possibles pour les territoires ruraux ?

L'urgence climatique impose de revoir notre rapport à la nature et au vivant dans sa diversité, en réinterrogeant nos comportements, nos métiers et nos pratiques. De plus, au niveau territorial, une des conséquences du Coronavirus et de ses confinements est un engouement pour le rural, mais dans quelles conditions ? Une explosion de lotissements pavillonnaires approvisionnés par Amazon ? Ou un rural adapté où les modes de vie se recentrent, comme le dit Valérie Jousseau², sur « la permanence de pratiques de vie caractéristiques de l'ère paysanne : localité, communauté, réciprocité, autonomie » ?

77

Depuis dix-sept ans, les ateliers *Hors-les-Murs*, menés par Marc Verdier à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSA Nancy) en partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux (PNR), interrogent le monde rural, en s'appuyant notamment sur les fondements de l'école territorialiste³ initiée par Alberto Magnaghi⁴. Parmi les questions traitées dans cet atelier : comment se renouvelle l'imaginaire collectif de la campagne ? Comment s'organise le territoire, en relation avec les villes et les métropoles ?

1 Définition du cours de Sciences et Vie de la Terre, programme de 6ème, venant du site <https://biocologie.com>, consulté le 15 décembre 2021.

2 Valérie Jousseau, *PLOUC PRIDE - Récit pour les campagnes, géographie*, Université de Toulouse Jean Jaurès, 2020, 212 p. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-02880765>

3 Ce courant de pensée repose la question de l'équilibre entre ville et campagne et propose le modèle de développement de biorégion, qui remet au centre les questions de ressources, de biens communs, de savoir-faire, de citoyenneté et de liens entre les territoires et les hommes. www.societadeiterritorialisti.it

4 Alberto Magnaghi, *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, éditions Eterotopia France, 2014, 175 p.

Que cela implique-t-il en termes de modes de vie, d'habiter, de fonctionnement ? Quelles nouvelles relations au travail ? Comment penser la solidarité, qu'elle soit humaine, écologique et territoriale ? Quel rôle tient le monde rural en matière de gestion écologique et de production de ressources dans un monde en déséquilibre ?

La volonté de valoriser cette production pédagogique, de comprendre l'évolution des problématiques sur le territoire rural et de créer une expertise interdisciplinaire a conduit à la création, fin 2019, de la Chaire partenariale d'enseignement et de recherche *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants*. Pourquoi une chaire ? Une chaire est d'abord un outil technique qui permet de rapprocher les sphères - et les financements - publics et privés dans l'intérêt commun de produire des connaissances. Dans ce cas, la chaire rapproche l'enseignement supérieur des territoires et de ses acteurs. Portée par l'enthousiasme des élus, des acteurs du territoire et des étudiants impliqués dans les ateliers, elle a pour ambition d'apporter des éléments de compréhension à ces nouvelles ruralités et de proposer des concepts innovants, dans une logique de transitions écologique et sociétale compatibles avec les questions sociales.

78

En parallèle, la ruralité est une problématique devenue prioritaire dans les politiques publiques nationales. La création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)⁵ fut un signal fort d'un d'intérêt renouvelé de l'État pour les territoires ruraux. Son rôle de « fabrique à projets », à travers des programmes nationaux comme *Action Cœur de Ville*⁶ ou *Petites villes de demain*⁷, a pour objectif de permettre aux collectivités de concrétiser leurs projets de territoire via un soutien en ingénierie ou l'intervention de l'enseignement supérieur sur des territoires ciblés.

Cet article retrace la genèse de la Chaire *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants* à partir d'une série de rencontres qui a progressivement constitué un milieu interdisciplinaire favorable, consolidant les liens avec les partenaires historiques. Dans un second temps, l'article explique comment les différentes actions se sont construites et s'articulent pour répondre à la fois aux enjeux de formation et de recherche, de mise en réseaux et de diffusion de la connaissance. Enfin, quelques retours réflexifs se concentrent

5 Création de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) par la loi du 22 juillet 2019 et mise en place depuis le 1er janvier 2020. <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/lagence-21>, consulté le 15 novembre 2021.

6 <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/programme-action-coeur-de-ville>

7 <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/petites-villes-de-demain-45>

sur la question des partenariats et des financements, de l'évolution de l'enseignement interdisciplinaire et des conditions de création de recherches croisées entre sciences du vivant et sciences de l'aménagement.

DE LA CONSTRUCTION D'UN MILIEU

Faire émerger des initiatives par des rencontres et des lieux

Depuis les années 2000, certains enseignants nancéiens des écoles d'architecture, d'agronomie (ENSAIA – Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie et des Industries Alimentaires) et d'AgroParisTech échangent autour des questions d'aménagement du territoire, de préservation et de sauvegarde des paysages dans les territoires ruraux sous pression urbaine. Ces discussions ont abouti à la création des ateliers *Hors-les-Murs* en 2005. Depuis, un certain nombre d'étapes a mené à la création de la Chaire *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants* en 2019 et à sa labellisation par le ministère de la Culture en 2020, lui apportant une visibilité nationale.

En 2005, Marc Verdier a imaginé le format de l'atelier *Hors-les-Murs*, réalisé en partenariat avec les Parcs Naturels Régionaux (PNR), qui alterne semaines en immersion sur le terrain et séances à l'école. L'idée, qui paraît évidente aujourd'hui, de mettre les étudiants au contact des élus et acteurs pluridisciplinaires et de réfléchir à l'articulation entre formation, recherche et territoire, n'était pas si simple à organiser, ni à faire accepter à l'époque. Ce fut le point de départ d'un partenariat fort avec la Fédération des PNR.

79

La rencontre *Apprendre Hors-les-Murs – Territoires d'enseignement* organisée dans les Bauges en 2009 a réuni enseignants, directeurs d'écoles d'architecture et acteurs du territoire (élus, associations, experts des PNR et agences d'urbanisme) pour échanger sur l'évolution des pratiques d'enseignement du projet. De cette rencontre, et sous l'influence du Grenelle de l'Environnement, a émergé l'idée de créer le réseau de recherche ER&PS (*Espace Rural & Projet Spatial*), mené par Xavier Guillot⁸, dont l'objectif est de construire une réflexion de fond sur le devenir de l'espace rural, en réunissant un collectif d'enseignants-chercheurs et de praticiens autour de la recherche en situation de projet.

8 « J'accorde pour ma part à cette rencontre une place toute singulière. Selon moi, c'est à travers les échanges que nous y avons eus sur l'évolution des pratiques d'enseignement du projet que l'idée de construire un réseau s'est dessinée. Rétrospectivement, je dirais même que c'est durant ces deux journées ensoleillées de printemps dans les Bauges que « l'esprit » du réseau ERPS est né. » Extrait de l'article de Xavier Guillot, *Le réseau ERPS, cinq ans après*, pp. 317-318, in *Urbanités et biodiversité, entre villes fertiles et campagnes urbaines, quelle place pour la biodiversité ?*, Espace Rural & Projet Spatial vol.4, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2014, 340 p.

Organisé en 2012 à Nancy par l'école d'architecture, l'école d'agronomie et AgroParisTech, avec le soutien du réseau ER&PS et du BRAUP⁹, le colloque *Urbanités et biodiversité*¹⁰ scellera le partenariat universitaire et concrétisera l'importance d'associer « dans une même réflexion, les mondes de l'architecture, de l'aménagement et de l'écologie, appelés plus que jamais à se rencontrer et à coopérer.¹¹ ». En parallèle, un atelier éclair d'une journée réunissant des professionnels et quatre-vingts étudiants dans le territoire des Boucles de la Moselle a conforté l'intérêt d'encourager les perméabilités entre établissements.

Enfin, les dix ans des ateliers *Hors-les-Murs* en 2015¹² ont été l'opportunité de réaliser une enquête auprès de toutes les catégories d'acteurs ayant accompagné l'aventure. Ce premier moment de réflexivité a permis de faire ressortir la notion essentielle d'interactions entre acteurs, entre disciplines, entre échelles territoriales, et de faire émerger l'idée d'une chaire de recherche, ainsi que ses fondements.

Favoriser les interactions entre des acteurs de milieux différents

80

Le cadre d'une ruralité en manque d'ingénierie, mais riche d'initiatives, invite à réfléchir à l'articulation des expertises et des expérimentations, des disciplines constituées et des approches de terrain. Au-delà des difficultés liées au morcellement des actions, l'enjeu premier de la Chaire est de favoriser les interactions entre des acteurs de milieux différents et de fédérer un regard sur ces initiatives approchant l'intrication complexe de lieux, de ressources et de personnes. Cela se concrétise par la montée en puissance d'une formation faisant évoluer nos métiers d'une juxtaposition disciplinaire vers une expertise interdisciplinaire, par la constitution d'un réseau d'acteurs, ainsi que par la fabrication de la connaissance et la transmission de savoirs à travers différents processus pour une meilleure diffusion de la recherche dans le réel.

9 BRAUP : Bureau de la Recherche Architecturale, Urbaine et Paysagère au sein du ministère de la Culture.

10 Vincent Bradel (dir.), *Urbanités et biodiversité, entre villes fertiles et campagnes urbaines, quelle place pour la biodiversité ?*, Espace Rural & Projet Spatial vol.4, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2014.

11 Lorenzo Diez, « Avant-propos » in Vincent Bradel (dir.), op. cit.

12 *Campagnes en projets, 2005-2015, 10 ans d'ateliers territoriaux*, ENSA Nancy, 2015, 196 p. *Rencontres, expériences, ouvertures, les étudiants des ateliers territoriaux enquêtent. Carnet de route d'un tour dans les Parcs Naturels Régionaux*, ENSA Nancy, 2015, 84 p.

L'enjeu est de contribuer à un système de formation permettant de faire fonctionner ensemble des mondes professionnels différents qui travaillent sur un même territoire pour constituer une force d'expertise. L'objectif est de dépasser son champ d'actions et de favoriser les synergies de milieux pour aller plus loin qu'une collaboration. Par les partenariats d'enseignements avec l'ENSAIA et AgroParisTech, croiser sciences du vivant et sciences de l'aménagement nécessite la mise en œuvre d'une acculturation réciproque. Il s'agit avant tout de créer une culture et un vocabulaire communs pour permettre le dialogue, de développer des méthodes partagées et de comprendre les forces de chacun afin de concevoir du projet à partir des ressources locales dans la perspective d'un développement soutenable et plus précisément, d'une rénovation conjointe des modes d'habiter et des systèmes culturels.

Tisser un archipel des initiatives et des alternatives innovantes

L'objectif n'est pas tant de constituer et de diffuser un corpus de situations d'excellence, susceptibles de faire modèle, que de mettre en place un réseau d'acteurs associant élus, professionnels, étudiants et enseignants-chercheurs, qui permette d'organiser le partage d'initiatives et de références innovantes, architecturales et urbaines, paysagères, agricoles, écologiques et économiques, participant au renouvellement des territoires ruraux. Dans un second temps, ce corpus pourra susciter des projets de recherche et des thèses.

81

Initier de nouvelles coalitions partenariales

L'outil de recherche *Chaire* est par définition partenarial. L'ambition est de tisser des relations nouvelles et des actions fédératrices pour initier de nouvelles coalitions d'acteurs, universitaires, territoriaux, économiques, au service d'une pensée du territoire rural post-carbone.

Partager un objectif commun pour les partenaires fondateurs

A travers dix-sept ans de compagnonnage, les ateliers *Hors-les-Murs* de l'école d'architecture de Nancy avec la Fédération¹³ et le réseau des Parcs

13 Convaincue du rôle indispensable de l'Université et de l'enseignement supérieur pour le développement des territoires, la Fédération finance aujourd'hui partout en France des ateliers *Hors-les-Murs* pluridisciplinaires, en partenariat avec l'ANCT.

Naturels Régionaux défendent une vision du territoire rural engagé, productif et résilient, favorisant l'expérimentation et l'innovation. Le lien entre modes d'habiter, aménagement du territoire, paysage, architecture, agriculture et biodiversité est essentiel dans leurs démarches.

La Chaire réinterrogeant les modèles agricoles et ceux de construction carbonés en faveur du développement d'une alimentation-santé couplée à la production de matériaux bio- et géo-sourcés, le lien est également évident avec l'ENSAIA et notamment, avec sa spécialisation *Agricultures et Développement des Territoires* (ADT) qui a pour objectif d'initier les étudiants aux mutations de l'agriculture en lien avec les continuités écologiques, le paysage et l'aménagement du territoire.

Troisième espace constitutif du rural, la forêt représente un enjeu primordial de réserve de biodiversité, de bois matériaux et de bois énergie, mais aussi de captation de carbone. Par sa formation initiale et plus particulièrement par son tiers-lieu de co-construction de l'innovation autour des enjeux forestiers, le *Forest'InnLab*, AgroParisTech Nancy est également un partenaire indispensable.

L'enjeu de la Chaire est de réussir à faire travailler ensemble ces trois écoles de la Métropole du Grand Nancy et la Fédération des PNR en partageant des fondamentaux :

82

- un cadre d'action commun : le Territoire. Tant par les lieux d'expérimentations que par les sujets de recherche, ces partenaires sont intimement liés au territoire et à ses « conditions » : le développement rural, les productions sylvo-agricoles, les milieux naturels, les patrimoines architecturaux et vivants, etc. .
- un objectif commun : le respect de la Ressource sol, notamment par l'optimisation de son usage. Dans chaque situation, il s'agit de trouver le meilleur équilibre entre urbanisation et milieux naturels, entre fonctions et services écosystémiques permettant de concilier préoccupations économiques, alimentaires et écologiques en matière d'aménagement, de paysage et de maintien de la biodiversité.

S'associer en fonction des actions

Par ailleurs, sont associés également le réseau de recherche *Espace Rural & Projet Spatial*, ainsi que le collectif *Paysages de l'Après Pétrole*. Partageant les mêmes méthodologies d'ateliers, d'autres écoles d'architecture sont de fait associées, comme celles de Lyon, Marseille ou Strasbourg. En fonction des projets, l'Ecole Nationale Supérieure de Paysage de Versailles ou

le Master Urbanisme et Aménagement - Vihate de l'Université de Toulouse Jean Jaurès sont également sollicités.

Au-delà de ces partenariats territoriaux et universitaires, la Chaire s'associe, en fonction de chaque action, avec des partenaires économiques spécifiques (PNR, SNCF, DREAL, Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme...). Un des enjeux aujourd'hui est de trouver des partenaires économiques à plus long terme.

LE DEFILÉ DE L'ANIMATION

En 2018, le séminaire *Imaginons ensemble le monde rural de 2050* a réuni les directeurs et enseignants concernés des trois établissements universitaires. Les objectifs de la journée étaient d'apprendre à se connaître en déclinant les enseignements et recherches de chacun en lien direct avec les territoires et de définir un programme d'actions communes. Cela a été l'occasion de forger des complicités entre enseignants afin de lancer des enseignements croisés, de travailler sur des territoires d'études communs (les PNR) et d'initier un cycle de conférences réunissant les différentes disciplines.

Nous avons fabriqué une typologie d'actions liées à l'enseignement, à la recherche et à la valorisation. Pour chaque action, nous avons défini l'objectif et la production, ciblé le public et imaginé quel sera le projet fédérateur. L'intérêt est de penser la montée en puissance, les enchaînements et, surtout, les interactions entre les différents univers.

83

L'ensemble de ces actions déclinées par la suite participe à la construction de la Chaire. Elles s'entrecroisent et s'autoalimentent pour créer un processus qui agit à plusieurs échelles, selon différentes temporalités et avec différents acteurs, dans le double objectif de tisser des liens et de fabriquer un écosystème pour ouvrir sur des questions de recherche.

Mettre en place des enseignements croisés

L'objectif est de multiplier en niveau Master, sur des temporalités différentes, les mises en situation d'interdisciplinarité pour prendre conscience des différences et des complémentarités de compétences, de savoirs, de méthodologies et de vocabulaire dans le but de constituer une plus-value de formation pour chacune des écoles.

En initiation, des cours ponctuels sont dispensés chaque année par des enseignants des différentes écoles et, plus spécifiquement, sont proposés des ateliers de projet selon des modalités pédagogiques différentes, complétés par un séminaire ainsi qu'un workshop.

Les ateliers de projet *Hors-les-Murs* de Master 1 réunissent, toujours en partenariat avec un Parc Naturel Régional, architectes, urbanistes et agronomes qui se passent le relais sur une année universitaire, avec une période de croisement sur le terrain en février. Les disciplines se complètent et s'articulent. Les urbanistes problématisent le territoire et mettent en débat les possibles, les agronomes proposent une évolution des filières agricoles et les architectes élaborent des scénarios de ces possibles, des imaginaires qui structurent un récit de territoire. L'idée de la transmission est importante, tant entre écoles qu'avec les élus et les habitants.

En complémentarité, l'atelier de projet *Urbanisme prospectif* de Master 2 incite architectes et agronomes à travailler ensemble, en sensibilisant également à l'importance du sol et de l'agronomie dans des projets de territoires très variés. En fonction des territoires et des partenaires, les thématiques interrogent les mobilités post-carbone avec l'avenir des petites lignes ferroviaires, la manière d'habiter un territoire transfrontalier ou la structuration de filières pour dynamiser un territoire.

84

Dans la continuité, pour la première fois en 2020, trois étudiants ont inscrit leur projet de fin d'étude dans la logique de la Chaire, à savoir l'évolution d'un tissu rural sous influence luxembourgeoise, dans une logique de neutralité carbone et à travers le prisme des ressources, des modes de vie, de la réactivation des villages et de l'évolution du pavillonnaire péri-rural. Ils ont également profité de la dynamique du projet *Luxembourg In Transition*¹⁴ dans lequel est impliquée la Chaire et où est exploré le lien entre agriculture et construction.

Pour appuyer ces ateliers de projet, le séminaire *Explorer les territoires productifs et les architectures post-carbone* s'inscrit complètement dans les axes de recherche de la Chaire. Il a pour objectifs d'engager une réflexion sur notre métier d'architecte face à l'urgence écologique et à la prise de conscience sociétale en se forgeant une attitude et un positionnement, mais aussi de conforter le lien entre enseignement et recherche en diffusant les orientations de la Chaire et en complexifiant son réseau d'acteurs et, enfin,

¹⁴ Consultation internationale urbano-architecturale et paysagère *Luxembourg in Transition, Visions territoriales pour le futur décarboné et résilient de la Région fonctionnelle luxembourgeoise*, TVK/ Université G. Eiffel/LHAC, 2020.

de donner aux étudiants la possibilité de s'ouvrir au monde professionnel en prenant conscience de la multiplicité des métiers de l'architecte et de comprendre l'intérêt de l'interdisciplinarité par la rencontre et l'échange avec des professionnels extérieurs. En effet, ce séminaire est construit de façon à ce qu'il soit proposé tout au long du semestre des points de vue différents et complémentaires : concepteurs (architectes, paysagistes), experts (économiste, agronome), chercheur (en géographie et sociologie), élus et porteurs de projets.

Enfin, les étudiants sont invités à participer au workshop AgroPaysage à Villarceaux, organisé par le Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux et la Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme (FPH), en partenariat avec l'école de paysage de Versailles, l'ENSAIA, l'ENSA Nancy et la chaire *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants*. En une semaine, l'objectif est d'offrir aux étudiants architectes, paysagistes et agronomes une opportunité de travailler en équipe interdisciplinaire afin de développer un dialogue entre métiers et de construire une expertise cohérente et ancrée de la réalité de la ruralité. Les réflexions s'orientent sur la nécessaire transition de secteur de l'agriculture et les nouvelles organisations de filières pour s'ouvrir à la diversification, à l'agroforesterie et aux matériaux de construction.



Fig. 1 et 2 - Favoriser les situations d'interactions entre différentes disciplines : architectes, agronomes, paysagistes, urbanistes. Exemple des workshops AgroPaysage de Villarceaux et de l'atelier *Hors-les-Murs* en Cerdagne - Crédit photo 1 : AgroPaysage2021 - Crédit photo 2 : G. Zunino

Développer des axes de recherche interdisciplinaires

L'ensemble de ces actions d'enseignement, en favorisant les rencontres, les complicités, les expérimentations, les croisements d'approche, mais aussi en identifiant les points d'incompréhension, les blocages et les difficultés constitue déjà un apport réel à la recherche et à l'amélioration de l'intervention de chacun sur les territoires.

Par ailleurs, à travers le prisme de la transition écologique et sociétale, les objectifs de recherche de la Chaire *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants* se concentrent autour deux axes :

Penser des villages productifs. Cet axe est organisé en trois items : - que ces villages soient productifs au niveau agricole et au niveau de la biodiversité en réfléchissant à l'évolution des cultures vers plus de respect envers la Terre et les Hommes. Comment évoluer vers l'agroforesterie et quelles en sont les conséquences en termes de paysage ? Comment penser les fronts bâtis ? ; - qu'ils soient productifs d'emplois liés autant aux ressources locales, aux services, à l'économie collaborative qu'au tertiaire grâce à l'opportunité numérique. Comment organiser les lieux de transformation agricole en écosystème territorial ? Quelles dynamiques entraînent les nouveaux lieux de l'économie comme les tiers-lieux ou les FabLab en cœur de bourg ? ; et enfin, qu'ils soient productifs de vivre-ensemble, en réfléchissant notamment aux espaces de partage, à la qualité des espaces publics et des paysages.

86

Penser des territoires post-carbone. Les nouvelles réciprocity métropoles-villes-ruralités ont des conséquences sur les enjeux de mobilités et d'énergies, surtout lorsque l'on se place dans l'objectif de l'ONU et du Pacte Vert de l'Union Européenne : neutralité carbone en 2050. Comment penser de nouvelles mobilités, point crucial en milieu rural ? Quelle place pour la production d'énergie ? Une attention particulière est portée aux matériaux biosourcés, tant du point de vue architectural qu'agronomique et forestier. Comment inciter d'autres rotations agricoles pour produire des biomatériaux ? Quels arbitrages entre bois-énergie et bois-construction ? Quelles conséquences sur les modes de construction ? Comment impulser de nouvelles filières économiques ?

Sur de nombreux points, les thématiques de recherche de la Chaire rejoignent celles de l'Agenda rural¹⁵ promu par l'ANCT, à savoir : les petites lignes ferroviaires, la revitalisation des centres-bourgs, les tiers-lieux, les nouvelles économies, les mutations agricoles et le développement de l'économie circulaire.

Concrètement, la Chaire est associée au programme de recherche ASTRAL (Acteurs et Services Écosystémiques des Territoires RurAux Lorrains) rassemblant une trentaine de chercheurs - agronomes, géographes,

15 Daniel Labaronne, Patrice Joly, Pierre Jarlier, Cécile Gallion, Dominique Dhumeaux, *Ruralités : une ambition à partager – 200 propositions pour un agenda rural*, juillet 2019, 128 p. https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-07/Rapport_Mission-ruralite_juillet-2019.pdf

sociologues et architectes, autour de la vallée de la Seille, avec pour ambition de faire le point sur l'état des services éco-systémiques rendus par le monde rural. À travers l'analyse de trois villages représentatifs d'un double gradient d'urbanité et de ruralité, Verny, Lanfroicourt et Haraucourt-sur-Seille, l'objectif est d'analyser les interfaces spatiales, économiques et culturelles entre domaines agricoles et noyaux villageois. Ce travail est valorisé par une exposition.

En novembre 2020, la Chaire a répondu à l'appel à projet de recherche-action *Petites villes de campagne au cœur d'un nouveau récit territorial* lancé par la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines, POPSU Territoires. Associée à l'Université de Toulouse Jean Jaurès (UMR CNRS 5193 LISST), à l'ENSAIA (UR AFPA) et au PNR des Pyrénées Catalanes, la Chaire a élaboré avec eux une proposition¹⁶, non retenue, questionnant l'impact des temps sociaux sur l'organisation territoriale d'un espace transfrontalier, au quotidien, mais aussi selon des saisons, dans l'objectif d'imaginer des projets multi-acteurs en faveur d'un usage dynamique des sols.

La Chaire était également engagée, aux côtés de l'agence TVK, dans la consultation internationale *Luxembourg in Transition*¹⁷. L'intérêt est de s'essayer à la mise en application de l'objectif de neutralité carbone en 2050 à travers un projet de territoire à l'échelle de la région fonctionnelle du Luxembourg en ciblant deux thématiques : l'alimentation et la construction. À travers l'étude fine de certaines matières et de leurs circuits, l'objectif est d'inventer de nouvelles coalitions non seulement territoriales, mais aussi entre acteurs pour mettre en place de nouvelles filières et imaginer les conséquences sur les territoires ruraux et péri-urbains, sous tension métropolitaine.

87

Diffuser la connaissance

À l'interface entre les mondes universitaires, territoriaux, professionnels et économiques, la Chaire est un lieu de réflexions et de dialogue entre les différentes sphères et a aussi vocation à s'adresser au grand public. Par exemple, la conférence *Ruralités en transitions - Des pratiques et des métiers*

16 *Vivre le territoire en toutes saisons - Prendre en compte la diversité des temps sociaux dans l'occupation des sols - La vallée de la Vanera, inscrite dans la haute plaine de Cerdagne, au cœur d'un espace transfrontalier.*

17 <https://luxembourginttransition.lu/equipes/>

en questions¹⁸ a réuni un architecte, un agronome et une anthropologue spécialisée dans les milieux forestiers. Cette conversation avait pour objectif de comprendre l'évolution des métiers de chacun et leurs positionnements face à une société en transitions. Des questions de politiques publiques ont émergé : l'interdépendance des milieux, les arbitrages dans la gestion des forêts et de l'agriculture, l'usage des sols... Autre exemple, la table ronde *Quand l'alimentation dessine la ville*¹⁹. Agricultrice, élu, représentant associatif, architecte et paysagiste ont réfléchi ensemble à l'idée d'un projet de territoire renouant une proximité perdue avec les lieux de productions agricoles, en imaginant un projet basé sur une filière alimentaire locale garantissant sécurité et santé. L'enjeu ne doit pas se limiter à relocaliser la production en ville, il est aussi d'inventer de nouvelles relations ville-campagne. Ces moments d'échanges et de réflexions révèlent l'importance du vocabulaire et de références communs, l'envie de faire du projet autrement, dépassant nos corridors disciplinaires. Les notions de projet et d'imaginaires émergent, les envies d'expérimentations et de projets pilotes se multiplient, aussi bien entre les intervenants qu'avec les participants, ce qui montre que les transitions sont en marche.

88

RURALITÉS EN TRANSITIONS
Des pratiques et des métiers en questions

MARC BENOÎT
Agronome, directeur de recherche du INRAE, enseignant associé à l'ENSAIA

MARIEKE BLONDET
Anthropologue sociale, responsable du Forest Inn Lab, enseignante-chercheuse à AgroParisTech Nancy

MARC VERDIER
Architecte-urbaniste, maître de conférences à l'École d'architecture de Nancy, directeur du CAUE 54

↓
Mardi 30 mars 2021
18h / Visioconférence via GoToMeeting
ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE DE NANCY

www.nancy.archi.fr

Table ronde à l'école d'architecture de Nancy
Mardi 26 octobre 18h amphi A
Quand l'alimentation dessine la ville

Invités :

Franck DEIDLER vice-président de la communauté de communes Sotte et Meurthe Grand Couronné	Cécile TANGUY paysagiste-urbaniste à Tours	Nicolas VERDELET agriculteur bio à Eulmont	Marc VERDIER architecte-urbaniste à Nancy	Dominique FAUCHEUR président de Terre de Lorraine
--	--	--	---	---

Grand Témoin Dominique POTIER, député de Meurthe & Moselle.

Cette table ronde sera animée par des étudiants de Master 2 du domaine Villes et Territoires de l'école d'architecture de Nancy.

Passé sanitaire et port du masque obligatoires
École nationale supérieure d'architecture de Nancy / 2 rue Bastien-Lepage / Nancy
Conférence diffusée en direct - Jean TEAMS

Nouveaux Horizons
Conférence et ateliers de réflexion

Fig. 3 - La Chaire organise des conférences grand public pour échanger sur l'évolution de nos métiers et pratiques face au changement climatique - Crédit affiches : école d'architecture de Nancy

18 Conférence réalisée le 30 mars 2021 et retransmise sur le lien suivant : <https://www.youtube.com/watch?v=QhPqfX6AMGo&t=2s>

19 Table ronde réalisée le 26 octobre 2021. Informations sur le lien suivant : Quand l'alimentation dessine la ville - Accueil - école nationale supérieure (archi.fr).

La Chaire a été sollicitée pour présenter sa démarche dans différents colloques et, plus précisément, lors des États généraux de l'habitat²⁰, le lien entre enseignement supérieur, recherche et territoires. La Fédération des PNR soutient totalement les ateliers *Hors-les-Murs* et les a d'ailleurs « labellisés » en proposant maintenant un appel à projets plusieurs fois par an au niveau national. L'engouement de la part des collectivités pour ce type d'ateliers pluridisciplinaires est démultiplié depuis que l'ANCT les soutient également dans le cadre du programme *Petites villes de demain*.

Ces ateliers révèlent l'importance de la recherche par le projet contribuant, par l'expérimentation, à l'évolution des politiques publiques. Autre intérêt présenté lors du colloque *Les Transitions Ecologiques en Transactions & Actions, T2021*²¹ à Toulouse, l'organisation d'enseignements et de recherches pluridisciplinaires. Là encore, les questions de décroissement, de méthodes partagées, d'écosystèmes de réflexions étaient centrales.

Dernier axe de valorisation, les publications qui représentent une mémoire de recherche par le projet et permettent de recontextualiser les enjeux et les propositions. Les travaux réalisés par les étudiants dans le cadre des ateliers de Master sont valorisés par des publications spécifiques, associant également des articles de chercheurs, d'élus et acteurs du territoire permettant de mettre en résonance la pensée scientifique avec le projet et la réalité des territoires. Chaque année, l'atelier *Hors-les-Murs*²² de Master 1 publie ses *Chroniques*, qui permettent de comprendre l'évolution de la pensée, l'approche des métiers et des pratiques sur le territoire rural. En 2020, l'atelier *Urbanisme prospectif* a publié, en partenariat avec la SNCF, ses travaux sur le devenir des petites lignes ferroviaires²³, alimentant un débat sur cet héritage actualisable dans un nouveau cycle ferroviaire et territorial.

89

La véritable question qui se pose maintenant est : comment capitaliser toute cette matière, qu'elle soit issue du projet, de rencontres ou d'échanges ?

20 Les États généraux de l'habitat étaient co-organisés par la Fédération des PNR et l'ANCT les 25 et 26 novembre 2021.

21 Colloque international «Transitions 2021 - Les transitions écologiques en transactions et actions» - Sciencesconf.org

22 Publications des ateliers *Hors-les-Murs* : <http://www.nancy.archi.fr/fr/projet-d-urbanisme-hors-les-murs.html>

23 Alain Guez (dir.), « *Petites lignes* » ferroviaires, des infrastructures recyclables, une exploration, Paris, éditions Recherches, 2020, 228 p. <http://www.editions-recherches.com/fiche.php?id=155>



Fig. 4 et 5 - Des publications valorisent les travaux des étudiants de Master AVT depuis de nombreuses années à l'école d'architecture de Nancy. Une véritable matière de recherche pour la Chaire *Nouvelles ruralités* - Couverture 1, crédit photo : L'« architecture » au service d'un territoire post-carbone, accueillant et bienveillant, atelier Hors-les-Murs 16, école d'architecture de Nancy, 2021 - Couverture 2, crédit photo : « *Petites lignes* » ferroviaires, des infrastructures recyclables, Paris, éditions Recherches, 2020.

90

QUEL MODÈLE DE CHAIRE PARTENARIALE D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE SOUHAITE-T-ON ?

Les premières actions ont été le fruit de rencontres et d'opportunités. Aujourd'hui, le réseau se structure, les enseignements croisés mis en place s'améliorent et se multiplient chaque année, des axes de recherche interdisciplinaires ont été définis. Il reste néanmoins des interrogations sur la recherche de partenaires économiques. Faut-il rester sur une identification de partenaires ciblés en fonction de chaque action ou solliciter un partenaire pérenne, s'engageant sur plusieurs années ? La réponse est certainement dans la combinaison des deux. La multiplication des partenaires permet de consolider notre réseau et facilite la mise en place des actions ciblées. Un partenaire pérenne permettrait de financer des actions sur le long terme, nécessaire à la recherche. Sur le fond, la question interroge les vertus de l'arrivée du secteur privé dans la recherche en architecture. Faisons l'hypothèse que nous sollicitons un grand groupe économique. Quelles valeurs fondamentales partager sur l'évolution du territoire rural ? Comment s'assurer de ne pas être un « faire-valoir » de la transition ?

Du point de vue de l'enseignement, il est nécessaire d'aller au-delà des difficultés liées à l'organisation pédagogique, par exemple sur l'adéquation

entre les calendriers, mais aussi et surtout, il importe de dépasser les difficultés liées à la compréhension de l'intérêt et de la nécessité de l'interdisciplinarité pour penser des projets en transitions. Aucune discipline, seule, ne peut répondre à la complexité et à l'urgence de la situation à laquelle nous devons faire face aujourd'hui. L'objectif est de développer une attitude de projet en renforçant la complémentarité et la compréhension des spécificités de chaque discipline en vue de construire une expertise cohérente. Il est donc important de multiplier les mises en situations d'interdisciplinarité dans des formats, et donc des rythmes, complémentaires : les cours et séminaires développent une culture et un vocabulaire communs, les ateliers permettent l'élaboration et l'expérimentation de méthodes partagées, la force du temps court des workshops favorise les rencontres et les réflexes, les visites *in situ* permettent de vivre et partager des expériences. En tant qu'enseignants, la présence en jurys, les restitutions publiques conjointes, les colloques et conférences communs et les publications sont des moments précieux et essentiels permettant de questionner en permanence notre rôle dans cette mécanique.

Le modèle de Chaire, promu notamment par la Stratégie Nationale en Architecture, donne les moyens à la recherche d'évoluer. La Chaire s'oriente vers la recherche-action et la recherche par le projet qui privilégient l'expérimentation et assument que la recherche transforme le terrain. Le chercheur sort d'une posture neutre, il s'implique et s'engage pour faire émerger le projet. Le montage de cet outil révèle l'importance des complémentarités, notamment entre laboratoire et chaire, entre recherche et enseignement, entre les différents acteurs et les différentes disciplines. Au-delà des recherches spécifiques à chacun, l'enjeu est bien de travailler en interactions avec les disciplines liées aux milieux vivants. Dans ce cadre, comment créer les conditions d'une véritable recherche ? Comment articuler l'expertise spécifique de chacun avec la vision globale de l'architecte ? Chaque matière ayant sa propre logique, sa propre métrique, comment intégrer d'autres dimensions (infrastructures vertes, sols productifs, gestion de la ressource, etc.) dans le projet au service des territoires ruraux ?

91

Ces réflexions se reflètent également dans les postures professionnelles. Les savoirs de chacun sont en train de se transformer. Une nouvelle culture partagée émerge, convergeant vers un lien très fort entre agriculture et aménagement du territoire, suivant les préceptes de l'agroforesterie et développant l'agro-urbanisme. En parallèle, les enjeux de transitions, notamment l'alimentation-santé, la préservation des ressources et les modes d'habiter, font évoluer la commande vers la nécessité de prendre en considération la frugalité et l'interdépendance des milieux pour des territoires subsistants.

Pour conclure, même avec un montage et une gouvernance complexes, la force de la Chaire *Nouvelles ruralités – Architecture et milieux vivants* réside dans son ancrage territorial et son engagement dans l'interaction et l'interdisciplinarité afin de constituer une expertise adaptée au milieu rural et en cohérence avec les défis écologiques et sociétaux qui s'annoncent. Ne perdons pas de vue les objectifs premiers de la Chaire, à savoir contribuer à former des professionnels de demain, mettre en réseau des acteurs très diversifiés engagés dans la transition et des initiatives innovantes, diffuser la connaissance et participer aux politiques publiques.

Bibliographie

Cendrine Bonami-Redler, Dominique Bourg, Marc Verdier, Régis Wojciechowski, 2054, *Voyage en transition*, Nancy, Elytis, 2020, pages non numérotées.

Vincent Bradel (dir.), *Urbanités et biodiversité, entre villes fertiles et campagnes urbaines, quelle place pour la biodiversité ?*, Espace Rural & Projet Spatial vol.4, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2014, 340 p.

Dominique Bourg, Johan Chapoutot, Sophie Swaton et al., *Retour sur Terre : 35 propositions*, Paris, PUF, 2020, 92 p.

Bernard Declève, Roselyne De Lestrangé, Hélène Gallezot, Panos Mantziaras, *Dessiner la transition*, Genève, Métis Presses, 2020, 280 p.

Alain Guez (dir.), « *Petites lignes* » ferroviaires, des infrastructures recyclables, une exploration, Paris, éditions Recherches, 2020, 228 p.

Valérie Jousseau, *PLOUC PRIDE - Récit pour les campagnes*, géographie, Université de Toulouse Jean Jaurès, 2020, 212 p. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-02880765>

Daniel Labaronne, Patrice Joly, Pierre Jarlier, Cécile Gallion, Dominique Dhumeaux, *Rapport Ruralités : une ambition à partager – 200 propositions pour un agenda rural*, juillet 2019, 128 p. https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2019-07/Rapport_Mission-ruralite_juillet-2019.pdf

Bruno Latour, *Où suis-je ? Leçons du confinement à l'usage des terrestres*, Paris, éditions Empêcheurs de penser en rond, 2021, 150 p.

Alberto Magnaghi, *La biorégion urbaine, petit traité sur le territoire bien commun*, Paris, éditions Eterotopia, 2014, 175 p.

DE LA VILLE FLUIDE À LA VILLE DES PROXIMITÉS, NOUVEAUX PARADIGMES DE LA MOBILITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT URBAIN

LA PANDÉMIE MONDIALE COMME ACCÉLÉRATEUR DES TRANSFORMATIONS DE NOTRE MOBILITÉ QUOTIDIENNE

Pierre Colnat

La mobilité individuelle est sans aucun doute l'un des faits sociaux les plus marquants du monde urbain de la seconde moitié du XX^e siècle. C'est en tout cas celui qui a l'impact le plus important sur la façon de penser l'aménagement du territoire¹. Il correspond à deux facteurs d'évolution simultanés : l'extension et la métropolisation des villes, et l'individualisation de la société. Depuis les années 1980, les Français réalisent en moyenne 4 déplacements par jour. Si le temps passé par déplacement reste constant (aux alentours de 1h20 par personne²), la distance moyenne parcourue par déplacement augmente très fortement (17 kilomètres en 1982 contre 36 kilomètres en 2019). Autrement dit, les gains de vitesse permis par la diffusion de la voiture individuelle et le développement des infrastructures routières ont été consacrés à un accroissement des distances parcourues. La vitesse ne fait pas gagner de temps, mais de l'espace et elle transforme la distribution des différentes fonctions urbaines dans l'espace³.

93

La crise sanitaire que nous traversons actuellement bouleverse profondément nos pratiques de mobilités quotidiennes. En France, dès le 17 mars 2020, les déplacements ont chuté brutalement à environ 20% de leur valeur

1 Vincent Kaufmann, « La mobilité, une notion clé pour revisiter l'urbain », in *Enjeux de la sociabilité urbaine*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2001.

2 Yves Le Breton, « Se déplacer au quotidien : enjeux spatiaux, enjeux sociaux », in *En Détail*, Fiche d'analyse de l'Observatoire des territoires 2019, [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.observatoire-des-territoires.gouv.fr/kiosque/2019-mobilite-10-les-cadres-parcourent-chaque-annee-pres-de-3000-km-de-plus-que-les-employes>> (page consultée le 16 décembre 2020).

3 Anne Bretagnolle, « Les villes dans l'espace-temps : vitesse des communications et structuration des territoires », in *Echelles et temporalités*, Paris, Editions Atlande, pp. 180-187.

référence⁴ pour revenir à près de 80% des flux habituels dès le 11 mai 2020. Ce rebond suivi d'une hausse progressive se retrouve dans des proportions tendancielles extrêmement variables : un retour à 85% des flux habituels pour la circulation automobile, à peine 50 à 60% pour les transports en commun, tandis que Vélo & Territoires, association de promotion de la politique cyclable en France, indique une hausse spectaculaire de la fréquentation des vélos de 20 à 30% supérieure aux flux de 2019. Aujourd'hui, des sources de données permettent de suivre ces évolutions en temps réels, via le traçage des téléphones mobiles, les plateformes de covoiturage et la fréquentation des transports en commun⁵.

Mais la question de la mobilité ne se réduit pas à celle des déplacements. Elle doit se comprendre comme le premier révélateur d'une transformation des modes de vie plus forte que jamais dans l'histoire contemporaine des villes européennes. La mobilité est en connivence profonde avec une sociabilité urbaine qui se forme dans une configuration spatiale particulière⁶ et le choix de mobilité suppose de pouvoir disposer et faire usage d'un potentiel de mobilité après avoir analysé celui-ci (concept de motilité⁷), ainsi que de pouvoir construire une stratégie d'organisation du temps (recherches sur la chronomobilité⁸). Pour évoquer les problématiques de la mobilité quotidienne et la façon dont l'espace urbain se réinvente, cet article propose de considérer la mobilité comme une équation à établir entre **des pratiques** - comment et pourquoi les Français se déplacent et quelles sont leurs aspirations, **des moyens** - comment évoluent les projets d'infrastructures et l'offre de transport, et **des espaces** - comment s'organisent les fonctions urbaines et les lieux de sociabilité au regard des réseaux de déplacement et comment ces dispositifs spatiaux sont susceptibles d'interférer sur les pratiques de mobilité.

4 La valeur de référence est établie en réalisant une moyenne des déplacements réalisée sur les jours ouvrés des dernières semaines de 2019.

5 Le site Moovit propose une analyse de la mobilité urbaine et mesure l'impact du COVID-19 sur l'utilisation des transports en commun dans le monde. Disponible sur <https://moovitapp.com/insights/fr/Indice_de_Transport_en_Commune_de_Moovit-COVID19> (page consultée le 30 janvier 2021).

6 Jean Remy, *Penser maison, penser ville*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2004.

7 Vincent Kaufman, Emmanuel Ravalet, Élodie Dupuit (dir.), *Motilité et mobilité : mode d'emploi*, Neuchâtel, Alphil éditions, coll. « Espaces, mobilités et sociétés », 2015.

8 Bruno Marzloff, *Mobilités trajectoires fluides*, CERTU Éditions de l'Aube, Broché, 2005.

Des changements de comportements mis en exergue par la crise sanitaire

Les différentes périodes de confinement que nous connaissons et les mesures sanitaires de restrictions associées à l'épidémie de la COVID-19 ont des impacts directs sur les demandes de mobilité : après avoir fait l'expérience de l'immobilité forcée, allons-nous retrouver les modes de vie très mobiles d'avant la crise sanitaire ? Qu'en est-il au niveau de fonctions de base, travailler, habiter, acheter et consommer ?

Vers un ancrage des modes de travail à distance lié à la numérisation de la société ?

Une enquête menée par le Forum Vie Mobile⁹ a évalué autour de 30 % la part des actifs en télétravail à temps complet durant le premier confinement. Les proportions varient de 10 % à 60 % selon les secteurs d'activités et se sont maintenues pour une part significative des actifs durant la période de déconfinement progressif, à la fin du premier semestre 2020. Cette situation massive imposée par l'urgence sanitaire offre un test en vraie grandeur du potentiel du télétravail, rendu techniquement possible par la forte tertiarisation de l'économie française, le niveau d'équipement numérique des salariés et le déploiement des infrastructures correspondantes. Dans une autre enquête commandée par l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'Agglomération Strasbourgeoise (ADEUS)¹⁰, 44 % des habitants de l'Eurométropole de Strasbourg et un tiers des habitants du reste du Bas-Rhin déclarent que leur emploi est compatible avec du télétravail (48 % à l'échelle nationale). Les actifs du Bas-Rhin sont près de 60 % à souhaiter faire davantage de télétravail. Ainsi, la crise sanitaire permet de mieux cerner la part globale des actifs « télétravaillables », de l'ordre de 20 % à 40 %, sans préjuger des modalités et conditions d'acceptabilité sur la durée. Les impacts du télétravail sur l'état moral et psychologique des salariés sont actuellement étudiés, notamment l'évolution des relations sociales dans l'entreprise et celle des liens entre la vie professionnelle et la vie familiale.

95

9 Marc Pearce, *Les impacts du confinement sur la mobilité et les modes de vie des Français*, enquête, Forum Vie Mobile, avril 2020 [en ligne]. Disponible sur : <<https://fr.forumviesmobiles.org/projet/2020/04/23/enquete-sur-impacts-confinement-sur-mobilite-et-modes-vie-des-francais-13285>>

10 Yann Dubois et al., *Effets de la crise sur la mobilité dans le Bas-Rhin*, Bureau Mobil'homme : Lausanne, août 2020 [en ligne]. Disponible sur : <https://mobilhomme.ch/wp-content/uploads/2020/09/Enqueteconfinement_BasRhin_Final.pdf>

Du côté des salariés, le télétravail qui offre une diminution du temps lié aux navettes domicile-travail est apprécié¹¹. Le Forum Vie Mobile indique une plus grande aspiration des salariés à une organisation professionnelle mixant sur la semaine, voire sur le mois, journées de télétravail (chez soi ou sur un site de coworking) et journées en entreprises. Du côté des employeurs, l'intérêt de ce mode d'organisation du travail en matière économique avec à la clé une possible réduction des surfaces des locaux professionnels, est désormais clairement identifié, notamment par de grandes entreprises. Dans une étude éditée par l'Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR) en juillet 2020¹², il est question d'évaluer la manière « d'optimiser les trajets domicile-travail grâce au télétravail ». Plusieurs scénarios de déploiement de télétravail ont été testés en fonction des catégories socio-professionnelles et du nombre de jours « télétravaillables » dans la semaine. Dans ses conclusions, l'étude démontre qu'entre 5 % et 11 % des trajets domicile-travail pourraient être évités dans la métropole du Grand Paris, soit entre 1,1 à 2,3 millions de déplacements par semaine. Pour autant, l'étude met également en évidence d'autres problématiques, à savoir que si le télétravail permet effectivement de réduire les déplacements pendulaires aux heures de pointe, d'autres trajets plus fréquents sont alors réalisés par les télétravailleurs (accompagnement d'un proche, loisirs, sport, achats...). D'autant que la plus grande liberté du lieu de résidence offerte aux salariés par le télétravail peut aussi entraîner un accroissement des distances domicile-travail (trajets moins fréquents, mais beaucoup plus longs et potentiellement plus polluants en fonction de la mobilité choisie).

Vers une nouvelle politique d'aménagement du territoire et de développement des campagnes ?

Au-delà de la fuite médiatisée des 11 % à 17 % de Parisiens à l'annonce du premier confinement vers des espaces moins denses¹³, la crise sanitaire et ses conditions de confinement très hétérogènes semblent confirmer une tendance lourde susceptible d'agir durablement sur le phénomène de concentration urbaine et d'étalement urbain. Selon l'enquête Forum Vie Mobile, les jeunes (35 % parmi les moins de 25 ans), les Franciliens (36 %),

11 « 39 % des Français souhaitent consacrer moins de temps aux déplacements en général et même, pour 48 % des actifs, moins de temps aux déplacements pour le travail » in Marc Pearce, *Les impacts du confinement sur la mobilité et les modes de vie des Français*, enquête, Forum Vie Mobile, avril 2020.

12 Patricia Delloux (sous la direction de), Florence Hanappe et al., *Télétravail et mobilités dans le Grand Paris. Quel impact demain sur les réseaux de transports ?*, APUR, note n°181, juillet 2020.

13 Données publiées par l'INSEE les 8 avril et 18 mai 2020 combinant les informations d'Orange et de Bouygues Telecom.

les actifs confinés en télétravail (31 %), mais surtout les personnes résidant au sein de petites surfaces sont les catégories les plus désireuses de déménager¹⁴. Aussi, l'INSEE, dans une note publiée en avril 2020, rappelait-il que près de 5 millions de personnes en France résident dans un logement jugé « suroccupé », considérant qu'un logement est suroccupé lorsqu'il lui manque au moins une pièce par rapport à l'« occupation normale ».

Avoir l'essentiel en bas de chez soi, pouvoir courir au milieu de la rue, entendre les oiseaux en laissant sa fenêtre ouverte, ou encore profiter de l'espace que constitue une pièce supplémentaire ou un balcon-terrasse pourraient avoir un effet sur les aspirations des citadins et les tendances du marché immobilier. L'innovation dans le logement, collectif ou individuel, afin d'offrir des capacités d'évolution (disposition et modularité) et d'ouverture sur l'extérieur (confort d'été) devrait être un enjeu important dans la fabrique du cadre bâti et de la promotion immobilière. Les freins réglementaires, notamment liés à la surface habitable, et de gestion sont multiples, et s'il est encouragé, le permis d'expérimenter ou d'innover semble pouvoir tenir ses promesses à condition qu'il porte non seulement sur des dimensions techniques, mais aussi sur la diffusion d'autres modèles de promotion¹⁵. Avec des aspirations toujours plus individuelles, le déploiement du télétravail pourrait engendrer à terme un certain rééquilibrage démographique en faveur des zones moins denses. Une incertitude demeure sur l'ampleur d'un tel mouvement et sur son éventuelle différenciation entre un « desserrement » vers des zones moyennement denses (villes moyennes et zones périurbaines qui sont reconnues pour leur qualité de vie, leur niveau de commerces et qui disposent de bons réseaux de télécommunications) ou une recherche « d'isolement » vers des zones rurales très peu denses. La répercussion ne serait dès lors pas la même en matière de demande de mobilité et pourrait contrarier l'atteinte de l'objectif Zéro Artificialisation Nette (ZAN) du « Plan Biodiversité ».

97

Vers un e-commerce de proximité ?

La tendance lourde de développement du e-commerce observée ces dernières années dans les grandes aires métropolitaines ne semble pas être remise

14 Marc Pearce, *Les impacts du confinement sur la mobilité et les modes de vie des Français*, enquête, Forum Vie Mobile, avril 2020 [en ligne]. Disponible sur : <<https://fr.forumviesmobiles.org/projet/2020/04/23/enquete-sur-impacts-confinement-sur-mobilite-et-modes-vie-des-francais-13285>>

15 Voir les coopératives d'habitation en Suisse. Juliette Jeannet, *Les coopératives d'habitation et leur influence sur les modes de vie durables*, Master en fondements et pratiques de la durabilité, Université de Lausanne, juin 2018 [en ligne]. Disponible sur : https://igd.unil.ch/memoires/uploads/memoire/memoire_pdf/1540/7e673d17-9865-4ddc-bcec-e39e2120ed31.pdf

en cause par la crise sanitaire. Si le « repli domestique » du confinement et du couvre-feu n'a pas entraîné un recours massif et systématique aux livraisons à domicile (le besoin physique du commerce perdure), force est de constater une évolution dans le panel des enseignes disponibles en ligne, avec un appel plus soutenu à des commerçants de proximité, au-delà des seules grandes plateformes de livraison¹⁶. Les clients sont de plus en plus attentifs aux différents modes de livraison proposés : à domicile (3 % de progression en 2020), en consigne (7 % de hausse) ou en casier réfrigéré¹⁷. Afin d'offrir une alternative aux livraisons à domicile, de grandes enseignes de la distribution développent des centres de retrait en magasins, en gares, dans de grandes copropriétés et interrogent l'opportunité d'installer des consignes dans l'espace public.

Notons qu'en matière environnementale, même si peu d'études dressent un bilan carbone global et circonstancié du e-commerce, la diminution des déplacements individuels des usagers est contrebalancée par le foisonnement des livraisons qui accroît les déplacements de courte distance de « logistique urbaine » encore faiblement décarbonée (livreurs en scooters & voitures – augmentation des nuisances sonores et du sentiment d'insécurité au sein des aires piétonnes, par exemple), sans compter l'impact écologique des technologies numériques elles-mêmes.

98

Une évolution parallèle de l'infrastructure et de l'offre de mobilité

En regard de ces changements de comportements, l'environnement législatif et réglementaire autour de l'offre et des comportements de mobilité s'avère particulièrement dynamique. Après la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 qui a rendu obligatoires les plans de mobilité pour les établissements regroupant plus de 100 travailleurs situés dans le périmètre d'un Plan de Déplacements Urbains, la Loi d'Orientation pour les Mobilités (LOM) adoptée en 2020 fait du management de la mobilité¹⁸ un élément fondamental des politiques d'aménagement du territoire permettant de mettre en œuvre une meilleure cohérence en termes

16 Voir l'expérience de la métropole du Grand Nancy qui a mis en place une plateforme unique « Achetez-grandnancy.fr » destinée aux commerces du centre-ville qui proposent l'achat en ligne, le click-and-collect et la livraison à domicile.

17 Données issues du baromètre « Services à la livraison : réalités sur les attentes des Français » réalisé par OpinionWay concernant l'évolution des usages et attentes des Français en matière de services à la livraison depuis 2018.

18 Le management de la mobilité renvoie à diverses stratégies visant à changer les comportements de mobilité (comment, pourquoi, où et quand les personnes se déplacent), afin d'améliorer l'efficacité des systèmes de transport et d'atteindre des objectifs de sobriété énergétique et environnementale.

de planification. La relative volatilité des pratiques de mobilités conjuguées au temps long d'études et de réalisation d'infrastructures collectives de transports semble justifier la remise en cause des projets lourds (en termes d'impacts environnementaux, notamment) et tend à mobiliser les acteurs de la mobilité sur des dispositifs moins coûteux, permettant d'envisager une part de gratuité.

L'heure est à la remise à plat des projets d'infrastructures

D'une manière générale, les collectivités locales remettent en cause leurs stratégies et offres de mobilité : la métropole du Grand Nancy s'avère être, à ce titre, un cas d'école. Qu'il s'agisse de l'ajournement du renouvellement de la ligne de tramway, de la remise en question d'axes routiers de liaison ou de la piétonnisation de l'axe historique du centre-ville, les situations actuelles de débat ne manquent pas. L'organisation d'Assises locales de la Mobilité programmées courant de l'année 2021 sonne la nécessaire remise à plat de l'organisation des mobilités afin de répondre aux nouvelles attentes des citoyens et ainsi, de planifier des actions d'aménagement concertées avec tous les acteurs. Le projet de la Voie de la Meurthe, au cœur de la transformation urbaine des secteurs industriels entre la Meurthe et le canal de la Marne au Rhin, nourrit l'actualité depuis le début des années 1980. Cette infrastructure envisagée sur l'emprise d'une ancienne voie ferrée, imaginée comme une véritable épine dorsale, devait assurer la liaison automobile entre autoroute et voies de contournement. Dès 2015, un premier changement de stratégie milite pour la réduction du profil circulé afin de préserver une emprise pour un éventuel tramway ou tram-train. Le coût d'aménagement de la nouvelle voie est alors porté en partie par les promoteurs immobiliers qui densifient sur le foncier disponible le long de cet axe, suivant une logique d'opportunités et non de planification raisonnée. La nouvelle majorité élue en 2020 souhaite mettre un terme à l'aménagement de l'infrastructure de la voie de la Meurthe, considérant aujourd'hui que la mobilité active et le paysage doivent être au cœur de la recomposition urbaine de ce secteur de l'agglomération. L'ancienne voie ferrée pourrait dès lors devenir le support d'un parc urbain articulant les composantes paysagères majeures des quartiers de faubourg et un maillon complémentaire d'un réseau des mobilités à optimiser.

99

La voie de l'optimisation de l'offre de mobilité

Cherchant à agir sur la structuration de l'offre existante, le syndicat mixte des transports en commun du Territoire de Belfort est l'un des premiers à mettre en place dès 2013 ce qu'il convient d'appeler un bouquet



Fig. 1 - Nancy, l'ancienne voie ferrée Saint-Georges. Portion aménagée de la voie de la Meurthe à l'arrière de la rue de Château-Salins. Janvier 2020 © P. Colnat

100



Fig. 2 - Nancy, l'ancienne voie ferrée Saint-Georges. Section en attente d'un projet privilégiant les mobilités actives et le paysage. Janvier 2021 © P. Colnat

des mobilités, soit une offre combinant bus, vélo et voiture, permettant aux usagers de réaliser chaque déplacement avec le véhicule le mieux adapté, en ne payant que l'usage effectivement réalisé¹⁹. Suivant ce même principe, la Loi LOM introduit le développement de système « Mobility as a Service » (MaaS), outil numérique permettant à partir d'un même support la réservation et le paiement de tous les modes de transport utilisés sur un même trajet. A partir de juillet 2021, les collectivités locales, dont les régions, ont ainsi l'obligation de fournir une application d'itinéraires multimodaux en temps réel, qui permet de disposer aussi bien de l'offre en transports en commun, en covoiturage et en autopartage que des offres privées de mobilité comme les VTC. En témoigne le site Fluo²⁰ qui centralise l'offre de mobilité de la région Grand Est et permet de calculer des itinéraires en combinant l'ensemble des modes de transport disponibles.

Récemment, le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) a dressé de premiers enseignements concernant les expériences de MaaS dans trois agglomérations pionnières en Europe, à savoir Helsinki, Vienne et Hanovre²¹. Côté usagers, quatre niveaux d'intégration des différents services de mobilité sont proposés : le premier ne concerne que l'intégration de l'information (planificateur d'itinéraire), les niveaux intermédiaires permettent d'acheter, de valider des titres de transports et de s'abonner à différents services de mobilité. Enfin, le dernier niveau, considéré comme le plus intégré, prend en compte les objectifs environnementaux, politiques et sociaux et encourage l'utilisateur à utiliser les modes de transport les plus vertueux. En proposant une offre de mobilité de « porte à porte », le MaaS souhaite favoriser le report modal de l'autosolisme²² vers d'autres modes tout en contribuant par la collecte de données usagers à une meilleure adaptation de l'offre. À Helsinki, l'application « Whim » permet d'accéder directement aux vélos en libre-service, aux taxis, à l'autopartage et aux voitures en location classique. Les taxis et les loueurs de voiture sont inclus dans l'offre de l'opérateur privé MaaS Global au cas par cas, suivant des conditions tarifaires qui lui sont propres. À Vienne, le système « Smile » démontre que les pratiques de mobilité parmi les utilisateurs ont changé : réduction de l'usage de la voiture pour 21 % des personnes enquêtées, hausse de l'utilisation des

19 <https://www.optymo.fr/>>

20 Disponible sur : <<https://www.fluo.eu/>>

21 David Dubois, « Le MaaS en Europe : enseignements des expériences d'Helsinki, Vienne et Hanovre », in CEREMA, décembre 2019, [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.cerema.fr/fr/actualites/maas-europe-enseignements-experiences-helsinki-vienne>>

22 Désigne le fait d'être seul dans son automobile pour effectuer ses déplacements.

transports urbains pour 26 %, du train pour 22 %, des vélos en libre-service pour 10 % et de l'autopartage pour 4 %. Si le système MaaS est beaucoup moins onéreux que la mise en œuvre de nouveaux réseaux d'infrastructures de transports, les modalités de sa gouvernance et le rôle des collectivités publiques peuvent avoir un impact fort sur le développement de services innovants.

La gratuité de l'offre comme engagement pour la transformation des territoires ?

102

Dans un article paru en mars 2020, le quotidien *Le Monde* indique que le Luxembourg est passé le 29 février à la gratuité des transports publics²³. Selon l'article, dans la région fonctionnelle luxembourgeoise, quelques 47 % des déplacements professionnels sont effectués en voiture, alors que le bus n'est utilisé que pour 32 % des déplacements pour se rendre au travail, devant le train (19 %). Rappelons que quelques 200 000 transfrontaliers rejoignent quotidiennement le Luxembourg pour y travailler, dont 100 000 en provenance du Grand Est. La gratuité des transports est d'abord considérée par les pouvoirs publics luxembourgeois comme « un levier, pour provoquer le débat et améliorer la convivialité » (*Le Monde*). Le gouvernement prévoit ainsi de doubler le nombre de places dans les parkings relais et le nombre de points de recharge pour les véhicules électriques, d'étendre le réseau de tramway et de dédier une troisième voie sur les autoroutes au covoiturage. Mais le gouvernement luxembourgeois s'engage également à mieux articuler le management de la mobilité avec l'aménagement du territoire : la consultation internationale urbano-architecturale « Luxembourg in Transition – Visions territoriales pour le futur décarboné et résilient de la région fonctionnelle luxembourgeoise »²⁴ lancée en 2020 par le Département de l'aménagement du territoire du Ministère de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire se doit d'élaborer une vision du territoire luxembourgeois à l'horizon 2050 en intégrant les infrastructures de transports existantes à la recomposition spatiale et économique du territoire.

23 *Le Monde* avec AFP, « Le Luxembourg, laboratoire mondial de la gratuité des transports », 1^{er} mars 2020 [en ligne]. Disponible sur : < https://www.lemonde.fr/international/article/2020/03/01/le-luxembourg-laboratoire-mondial-de-la-gratuite-des-transports_6031384_3210.html >

24 Le LHAC de l'ENSA Nancy fait partie d'une équipe portée par l'agence d'architecture et d'urbanisme TVK. La proposition réside dans la spatialisation de coalitions alimentaires et constructives au prisme des filières et du rôle des infrastructures de mobilité. Voir le site internet dédié, <<https://luxembourginttransition.lu/>>



Fig. 3 – Nancy, rue de la Commanderie. La signalétique au service de l'offre de mobilité permanente ou temporaire. Juillet 2020 © P. Colnat

La ville des proximités, une alternative conceptuelle

Dès la fin du premier confinement au mois de mai 2020, les villes se sont engagées dans la mise en œuvre de pistes cyclables temporaires, dites « coronapistes », afin de désaturer les transports en commun et d'éviter un recours massif à la voiture individuelle. En juillet 2020, une étude de l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)²⁵ dresse un premier bilan des aménagements temporaires dans la métropole du Grand Paris ; à la même période, le CEREMA publie un guide express intitulé « Aménagements provisoires pour les piétons : tester pour aménager durablement »²⁶. Si chaque collectivité a vu ici une opportunité pour encourager l'usage des modes actifs (marche à pied et vélo), la question d'une pensée intégrée des aménagements urbains pour influencer les comportements des usagers et améliorer le confort des espaces publics demeure. De l'urbanisme tactique au récit de la proximité, l'alternative conceptuelle cherche à s'incarner dans l'aménagement des espaces publics.

103

25 Dominique Alba et al., *La marche et le vélo plébiscités en période de crise sanitaire*, in APUR, note n°182, juillet 2020, [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/marche-velo-plebiscites-periode-crise-sanitaire>>

26 <https://www.actu-environnement.com/ae/news/guide-cerema-amenagement-ville-pietons-35551.php4>

Près de 60 % des Français déclarent vouloir changer leurs modes de déplacements après la crise sanitaire : 24 % souhaitent marcher davantage et 13 % veulent pratiquer quotidiennement le vélo²⁷. Aussi, et selon l'APUR²⁸, 45 % des déplacements domicile-travail dans la métropole du Grand Paris font-ils moins de 5 kilomètres. A titre de comparaison, 60 % des déplacements quotidiens dans la métropole du Grand Nancy sont inférieurs ou égaux à 3 km²⁹. La recherche de leviers dans la mobilité quotidienne pour accélérer le report modal sur la marche, le vélo ou les micro-mobilités en agissant sur la mobilité contrainte, principalement des actifs, est possible grâce à la mise en place du dispositif MaaS, du forfait mobilités durables ou encore par la solidification du travail à distance. Par ailleurs, des initiatives sont à l'œuvre pour agir sur les horaires des établissements les plus générateurs de mobilité (universités, administrations, grandes entreprises). Le lissage des « heures de pointe » apparaît comme un levier d'action important, qui participe de la réduction des coûts pour le territoire : il réduit les nuisances sonores et la pollution atmosphérique, sans mobiliser davantage d'investissements publics pour augmenter la capacité des transports en commun.

104

La réduction des trafics automobiles en période de crise sanitaire facilite également un partage plus équitable de l'espace de la voirie entre véhicules et modes actifs. La marche à pied, base de tous les déplacements - bien qu'elle ait été largement impensée depuis plus de vingt ans -, est aujourd'hui plébiscitée par les usagers et les pouvoirs publics. Pourtant, nombreux sont les aménagements temporaires, comme l'extension des terrasses sur certains secteurs de commerces, qui ont renvoyé l'usager piéton sur la chaussée ou réduit considérablement la largeur du trottoir. Selon les informations présentées dans le dossier « Vers des villes et des territoires 100 % marchables, 100 % cyclables »³⁰, plusieurs pistes d'aménagement de l'espace publics sont à l'étude : étendre les aires piétonnes ou les zones de rencontre, réserver temporairement des rues aux modes actifs, élargir

27 Enquête de l'Observatoire des risques routiers menée mi 2020, disponible en ligne : <<https://www.assurance-prevention.fr/presse/nouvel-observatoire-risques-routiers-mobilite-deconfinement-mai>>

28 Dominique Alba et al., *La marche et le vélo plébiscités en période de crise sanitaire*, in APUR, note n°182, juillet 2020, [en ligne]. Disponible sur : <<https://www.apur.org/fr/nos-travaux/marche-velo-plebiscites-periode-crise-sanitaire>>

29 Données issues d'une communication de la métropole du Grand Nancy. Disponible sur : <<https://www.grandnancy.eu/construire-lavenir/plan-metropolitain-des-mobilites/>>

30 Le dossier méthodologique du CEREMA présentant les démarches de mise en œuvre des aménagements est disponible en ligne : <<https://www.cerema.fr/fr/actualites/villes-territoires-100-marchables-100-cyclables>>

les cheminements pour les piétons et enfin, faciliter les traversées des piétons. Outre ces engagements liés à la déspecialisation de l'espace comme clef d'absorption de nouveaux chocs sanitaires ou écologiques à venir, l'espace public est également encouragé dans son rôle de régulateur thermique grâce notamment, à l'identification de parcours de fraîcheur³¹ : l'orientation et le rayonnement solaire, le positionnement et le type de végétation, les vents et la présence de l'eau s'imposent comme facteurs déterminants dans l'aménagement des espaces publics.

L'expérimentation par l'urbanisme tactique

En complément de l'urbanisme stratégique centré sur la planification de la ville à long terme, Mike Lydon introduit dans le lexique la notion « d'urbanisme tactique »³² pour présenter des expérimentations locales de changement rapide de destination des espaces publics entre 1970 et 2000, notamment à Bogota (« Ciclovía », fermeture temporaire de voies rapides les dimanches) et à San Francisco (« Pavement to Parks », action d'occupation provisoire d'une place de parking). L'urbanisme tactique se définit alors comme une action à court terme provoquant des changements à long terme, à partir d'une approche citoyenne, participative et concertée. L'objectif tend à modifier les usages existants, à un faible coût à l'échelle d'une rue ou d'une place. Les aménagements temporaires par le levier de l'expérimentation tactique répondent en fait à une certaine crise de la planification, perçue par les citoyens comme trop verticale et trop lente à transformer l'espace public, peu participative et s'interdisant le droit à l'erreur. L'expérimentation porte actuellement en France sur la modularité spatiale ou temporelle des espaces publics, considérant que la mise en place de voies multi-usages selon les horaires³³ s'avère une démarche progressive d'évolution des mentalités intéressante. L'expérimentation s'attache également à agir sur les besoins de la logistique urbaine autour de la notion du dernier kilomètre, des hubs urbains et des espaces de livraison.

105

31 Dominique Alba et al., *Parcours et îlots de fraîcheur à Paris*, in APUR, note n°131, juillet 2018, [en ligne]. Disponible sur : < <https://www.apur.org/fr/nos-travaux/parcours-ilots-fraicheur-paris> >

32 Mike Lydon et Anthony Garcia, *Tactical Urbanism, Short-term Action for Long-term Change*, Washington, D.C, Island Press, 2015.

33 On citera ici l'initiative de la ville d'Avignon qui a mis en place la fermeture horaire des rues devant les écoles aux horaires d'entrées et de sorties des écoliers, de manière à créer des aires piétonnes interdites à la circulation automobile. Ces mesures liées à la crise sanitaire, bien acceptées par les usagers, ont permis de changer les mentalités et d'amorcer la transformation des espaces publics.



Fig. 4 – Nancy, rue Saint-Dizier devant le marché couvert. A l'heure du couvre-feu, les livreurs à vélo s'emparent de l'espace public. Février 2021 © P. Colnat

La mise en récit des proximités

L'expérience des restrictions de mobilité (telle que la sortie limitée à 1 kilomètre autour de chez soi ou à 1 h à pied) a permis aux citoyens de redécouvrir les avantages et inconvénients de leur quartier en matière de services et de cadre de vie. Cette actualité invite les villes et les territoires à replacer le principe d'urbanisme des courtes distances dans les stratégies d'aménagement : la transformation de l'espace public du quartier en un lieu d'activités et de services, le soutien aux commerces de proximité, l'amélioration du maillage des espaces piétons et paysagers sont davantage revendiqués afin de limiter le besoin de se déplacer en voiture. Carlos Moreno reprend le concept de « la ville du quart d'heure »³⁴ pour évoquer ce désir de proximité et souhaite que cette ville « propose un voyage, un chemin qui rééquilibre le volet écologique, économique et social. C'est-à-dire une ville

34 Carlos Moreno, *Droit de cité, de la ville-monde à la ville du quart d'heure*, Éditions de l'Observatoire, Broché, 2020.

qui soit vivable, viable et équitable ». La « ville du quart d'heure » défend un système urbain où les fonctions essentielles sont accessibles à moins de 15 minutes à pied ou à vélo. Le concept évoque également la nécessité d'adopter des réflexes de multiservices, du cadre bâti à l'espace public : ainsi, on souhaite que la rue redevienne un espace de rencontre qui favorise la marche et le jeu pour les enfants, on aspire à des continuités de paysage et de biodiversité, on incite les équipements comme les écoles ou gymnases à proposer d'autres fonctions dans une même journée et on voudrait que les logements, libérés de la contrainte du stationnement, retrouvent une marge d'évolutivité par la structure, les typologies ou encore la trame parcellaire. La ville des courtes distances agit donc directement sur la mobilité contrainte pour proposer une alternative conceptuelle qui entre en opposition avec la sectorisation des villes. Ce récit de la proximité ambitionne dès lors d'associer et d'imbriquer plus fortement les différents schémas de planification sectoriels (Plan local d'urbanisme, Programme local de l'habitat, Plan Climat Air Energie Territorial, Stratégie économique...) avec les plans de mobilité.

La pandémie de COVID et les mesures sanitaires qui en découlent depuis un an génèrent une demande sociale de mobilité repensée, dans sa pratique, sa structuration et sa spatialité. Le « zonage urbain » conçu pour les besoins d'une société industrielle a mis en évidence les lacunes d'une ville « hors les murs », conçue sans autres principes de continuité que la relation habitat/travail/loisirs au prisme de l'automobile. Après près de cinquante ans de laisser-faire qui ont produit l'étalement urbain, c'est maintenant la société, par opportunité ou par contrainte, qui évolue plus vite que l'espace public de nos villes : c'est à ce paradoxe que doit répondre l'urbanisme contemporain post-carbone.

107

A la « ville des proximités » qui peut rendre compte des espaces de la ville historique intramuros s'ajoute la notion de « territoires d'échanges »³⁵ aux contours plus flous, mais qui correspondent pourtant aux besoins et aux pratiques réelles de la population. Ces nouvelles échelles de pensées et d'interventions sont les chaînons essentiels d'un urbanisme qui oriente le projet urbain et l'aménagement de l'espace public par la notion de temps. Le temps permet de repositionner les problématiques techniques des systèmes de mobilité au sein de la discipline urbaine et architecturale. Car d'échelles en dispositifs spatiaux, l'architecture et l'aménagement urbain peuvent conduire à de nouvelles coalitions visant une optimisation collective accrue des ressources et des infrastructures existantes.

35 Ariella Masboungi (sous la direction de), Olivia Barbet-Massin, *Bernard Reichen Grand Prix de l'urbanisme 2005*, Paris, direction générale de l'urbanisme, de l'habitat et de la construction du ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, collection Projet urbain, 2006.

Condition d'un « désir urbain », le coût global du lieu de résidence, au même titre que l'indice de performance énergétique d'un logement, pourrait être un indicateur à développer permettant de croiser les charges financières d'habitat, de transports, de temps et de bien-être induites par un choix de résidence.

AXE 3

Production et réception de l'architecture

LE CHAMP DU SPHINX URBAIN.

LES VILLES AFRICAINES ANCIENNES :

ENTRE OUBLI ET RÉMANENCE

Serge MBOUKOU

*« Masuwa ekufwaka, libongo etikalaka »
(Meurent les neufs, demeurent les berges)*

Lutumba Ndomanueno

*« ...exemple frappant de la persistance d'une idée
dont le sens s'est perdu avec le temps, mais qui ne
subsiste plus que par la simple raison qu'il avait existé. »*

E. B. Tylor

Un imaginaire constitué, qui a son histoire propre et son économie particulière a, semble-t-il, réussi à implanter une tenace opinion. Le continent noir, « ce trou sur la carte du monde », « cette insondable nuit », est comme un espace irrévocable de ruralité, de désert et de sauvagerie. Autant dire un non-lieu du silence, du vide et de la mort. Un espace sans véritable passé, ni avenir d'ailleurs. La réalité historique est plus complexe, différente et plus riche. Elle inflige de cinglants et répétés démentis à cet imaginaire constitué. Rien pourtant n'y semble faire.

111

Qu'en est-il de cette prétendue exceptionnalité apparemment irréductible et irrévocable, de l'Afrique au regard des autres mondes et civilisations ? Ce phénomène culturel particulier est lié aux a priori d'une certaine histoire des représentations. Peut-être, est-ce ici l'occasion de commencer l'articulation d'une lecture compréhensive des villes africaines anciennes dans la particularité historique et socio-anthropologique de leur émergence et des interactions qu'elles ont mises en œuvre. L'occasion est bonne de présenter ces villes dans et par leur inscription spécifique dans l'histoire des dynamiques globales de l'urbanité. Peut-être, parviendrons-nous à articuler quelques idées pertinentes sur ce qu'est et ce qui, par-delà la caractérisation classique c'est-à-dire eurocentrée, fait une ville en ses déterminants historiques, politiques, symboliques et formels. C'est élargir la focale et les frontières de la critériologie urbaine qu'une certaine théorie de la ville aura fixées comme canoniques et définitives pour sa compréhension. La mythologie et l'histoire sont grandes enfanteuses de villes. Les villes

semblent avoir partie liée avec le mythe par-delà les efforts de l'histoire de disqualifier le discours mythique d'être un protagoniste majeur de la réalité urbaine. Que seraient les villes sans les mythes qui les font, les accompagnent et les font rayonner ? Les villes sont issues des désirs, des ambitions et rêves, des passions et des intelligences concurrentes des hommes convergeant et s'accumulant historiquement en un lieu qualifié et privilégié de l'espace. Les villes sont filles des mouvements et concrétions de l'histoire et du mythe, de l'action et du rêve, du besoin et surtout du désir. Elles sont le théâtre, le miroir et la scène privilégiés des différentes traductions des dynamiques économiques, socio-historiques et oniriques en ses accélérations, ses turbulences et ses réalisations, ses fantaisies, ses rêves ou, plus problématiquement, ses conflits, fourvoiements et errements. Déplier la frise de l'histoire des villes reviendrait à déployer, dans toute sa longueur complexe, le temps successivement agité et serein, des travaux, des œuvres et des rêves des hommes.

112

Penser les villes africaines à partir de cette grille analytique conjuguant et assumant l'enchevêtrement mythe et histoire, c'est entrer dans une lecture de l'histoire africaine contemporaine qui prendrait les villes comme analyseur ou comme unité et opérateur efficaces d'intelligibilité de l'histoire d'un continent perçu comme indolent, silencieux et fermé. L'incontestable vérité historique est que l'Afrique est un carrefour. Elle est éminemment lieu d'ouverture, de circulation, de rencontre et de croisement. L'histoire des villes africaines devra être relue non exclusivement à partir du moment colonial, selon la norme, les tendances et les pratiques consacrées et établies par les usages scientifiques, mais dans une perspective historique de plus et de très longue et complexe durée. Elle doit prendre en compte les univers urbains précoloniaux en ce qu'ils ont produit, induit et fondé. Une telle perspective théorique permettrait un déplacement du centre de gravité de la compréhension du fait urbain africain et de son histoire. Elle reviendrait à relativiser et à dédramatiser l'hypertrophie du moment colonial en n'en faisant qu'une étape et non un *initium*. Le moment colonial ne serait plus le moment fondateur, central et inaugural de l'histoire de l'urbanisme et de l'urbanité africaine.

On considère, trop souvent, le moment colonial comme inaugural et point séminal de focalisation à partir duquel redéfinir une certaine idée de l'urbanité en Afrique noire. Procéder de la sorte, c'est se priver d'une partie importante et déterminante d'une histoire de l'urbanité rattachée, pour l'heure, au monde des mythes, des fables et des légendes qui nourrissent l'imaginaire des peuples d'Afrique dans leur manière d'envisager, d'appréhender et d'intégrer la ville dans leur histoire et dans leur vie. C'est amputer l'histoire d'une de ses parties essentielles que de recentrer l'histoire de l'urbanité africaine sur l'unique séquence coloniale hypertrophiée. Le moment colonial

a indéniablement son importance. Mais il est, et reste, foncièrement exogène et à relativiser.

Les données précoloniales ne sont pas, comme cela est suggéré, liées à la préhistoire de la ville en Afrique. Elles sont significatives sinon déterminante pour l'histoire totale de l'Afrique. La compréhension de la ville africaine contemporaine, ainsi que les manières qu'elle a de se poser, de se déployer dans l'espace et de résister contre les lois rugueuses de la nécessité sont rattachées à son histoire dans la longue durée. Une longue histoire qui est à convoquer et à considérer pleinement pour une intelligence renouvelée de l'histoire urbaine présente.

Mise au point préalable et nécessaire : la ville coloniale s'est, dans sa forme, son ordre et sa justification, imposée en Afrique noire. Elle est, en plusieurs occurrences, une superposition sur une base historiquement décalée voire niée. En revanche, l'idée que l'Afrique avant la colonisation est étrangère à toute forme d'expérience urbaine est proprement, et au sens le plus trivial, un mythe, une fable, une construction idéologique. Longtemps, la littérature scientifique a purement et simplement ignoré la question de la ville en Afrique sub-saharienne.¹ En effet, pour nombre de personnes et pour une opinion solidement établie, le cliché de l'Afrique est immuable.

« Mais quelle est notre notion vulgaire de la vaste Afrique Noire, plus au sud ? Un ciel d'acier gris bleu au-dessus d'une savane illimitée, un sol rouge, une herbe de couleur sombre, de l'herbe, encore de l'herbe, ça et là un acacia parasol - ça et là un misérable village nègre, quelques huttes rondes au toit de chaume en forme de cône arrondi au sommet, quelques indigènes de couleur chocolat, vêtus de haillons, de pagnes et de peaux de bêtes, armés d'arc et de flèches ; quelques femmes aux seins mous et ballottant, qui pilent d'un mouvement régulier le grain dans les mortiers - des poules et des chèvres minables, des chiens à demi morts de faim ; tel est le thème d'une série d'images qui se déroulent comme dans un film chaque jour, chaque semaine, toujours dans le même rythme ; sans cesse les mêmes expériences, les mêmes impressions mornes et obsédantes jusqu'à l'épuisement [...]. C'est à peu près ainsi que la plus grande partie de l'humanité européenne se représentait encore, voici une génération, les

113

¹ Un exemple frappant, parmi d'autres, de ce fait : la somme de Lewis Mumford *La cité à travers l'histoire*, Paris, Editions du Seuil, 1964, ignore purement et simplement l'espace historique des villes africaines.

Considérons, avec Raymond Aron, que « *l'histoire est la reconstitution, par les vivants et pour les vivants, de la vie des morts. Elle naît donc de l'intérêt actuel que des hommes pensant, souffrant, agissant, trouvent à explorer le passé. Recherche d'un ancêtre dont le prestige et la gloire se prolongent jusqu'au présent, éloge des vertus qui firent naître et prospérer la cité, récits des malheurs voulus par les dieux ou appelés par les fautes des humains qui en précipitèrent la ruine, la mémoire de l'individu part de la fiction, mythe ou légende, et se fraye péniblement un chemin vers la réalité.* »³ Il y a une pertinence, dans une démarche historienne, de repartir des villes précoloniales et de leur « situation actuelle » dans l'imaginaire présent des peuples d'Afrique pour comprendre des choses énigmatiques qui travaillent, sourdent et murmurent dans les villes coloniales et postcoloniales.

114

Ces villes sont des lieux où s'opèrent des synthèses stridentes de nombreuses séquences aussi bien mythiques qu'historico-urbanistiques. En tant que telles, elles sont régulièrement traversées par des éclairs, des rêves, des fantômes, des esprits de mondes enfouis ou d'autres temps. L'expérience urbaine africaine est spéciale, plurielle, baroque et torsadée. Elle ne cesse de suggérer en mouvements, gestes, sons et rythmes des ombres et des esprits. Elle évoque en couleurs, œuvres et manières, les hommes et leurs pertes. Elle dit diversement les hommes et leur vertige, les hommes et leur quête. Ce que disent ces villes dont les habitants ont le pas, la démarche et le rythme lestés d'une « valence » énigmatique venue de plus loin qu'eux, de temps antiques, est encore et toujours à décrypter et à comprendre. Les différentes formes d'appropriation, de réappropriation et de réinvention des manières de faire ville, par les citadins africains, ne sont vides ni d'histoires, ni de mythes, ni de rythme, ni d'allure. Elles sont marquées au coin d'un *ethos*, d'une signature, d'un « style » ancien qui ne cesse de faire retour, revenant de loin, de très loin. Ces villes aussi bien que les différentes façons et manières de faire-ville qui s'y expérimentent et s'y laissent voir sont autant de propositions, autant de « phrases urbaines »⁴ (J.-C. Bailly) qui manifestent tant de mondes en train, en même temps, de se faire que de se défaire pour toujours se refaire différemment et sur des plans nouveaux et autres. Ces « phrases urbaines » sont autant de manières

2 Léo Frobenius, *Histoire de la civilisation africaine*, Paris, Editions Gallimard, 1933, p. 13.

3 Raymond Aron, *Dimension de la conscience historique*, Paris, Editions Plon, 1964, p. 12.

4 Jean-Christophe Bailly, *La phrase urbaine*, Paris, Editions du Seuil, 2013, p. 171.

de résister vis-à-vis d'une expérience de déliquescence, de réinventer un destin disloqué voire broyé par les déchaînements successifs des puissances de l'histoire. Elles signifient, consacrent et incarnent des manières de rêver ou d'imaginer en gestes, en formes, en postures, en murs et en toutes sortes de dispositifs, un futur étonnant. De Kinshasa à Dakar, de Lagos au Cap en passant par Nairobi et Kigali ou Kampala, ce futur détonne d'audace et de créativité. Même si, parfois, il tourne au cauchemar urbain.

Les villes africaines sont des lieux de superposition hétérochroniques. Leur temporalité est d'une exceptionnelle épaisseur : densité, accélération, télescopages, précipitations, convergences, bricolages... Cette épaisseur tourmentée se traduit en des séries de compositions, de stratifications complexes et mouvantes, de différentes couches vivantes, de temps hétéronomes et enchevêtrés où les pratiques, les usages et les visions se conjuguent simultanément au passé-présent, au futur-passé, au passé-indépassé. Toutes ces modalités sont autant d'éléments à prendre en compte pour tenter de dire, de comprendre, de conjurer et d'assimiler l'imperfection rugueuse du présent. Elles proposent des formes et des configurations disloquées dans le mouvement et le moment mêmes où elles tentent de se construire et de construire un discours cohérent à partir duquel elles parleraient au monde et du monde. Elles veulent parler de leur place dans le monde. Monde dans lequel elles ont toujours été prises et qui les ont toujours négligées voire ignorées. L'impact des motions du monde est très fort en Afrique et tout particulièrement dans ses véritables capteurs et ses puissants émetteurs que sont les villes. Elles lancent des signes au monde avec la même intensité, voracité qu'elles ont d'ingérer et d'assimiler les formes et manières venues du monde. Travail de décryptage des énoncés et de la discursivité urbaine africaine donc que cette réflexion qui vise à montrer, pour le pire ou pour le meilleur, en quoi les villes africaines peuvent, à leur manière, fonctionner comme des laboratoires d'une ville possible de l'avenir.

115

Au moment où la métamorphose et la crise de l'Etat interrogent sans concession les structures et les formes historiques sur la pertinence de certains acteurs nouveaux à prétendre prendre part à la gestion des villes. Au moment même où des modèles et des mutations économico-technologiques lancent des défis lourds de conséquences sur la qualité de la vie, sur la liberté de mouvement et d'expression des citoyens dans et à travers les murs des villes. Au moment même où tendent à s'effondrer nombre de certitudes jusqu'à présent rassurantes, nous sommes saisis d'un doute sur l'avenir même des villes comme lieu, forme et expérience pertinente de la matrice civilisationnelle. Il y a des raisons de regarder différemment, par-delà leur aridité ou leur apparente difformité, ces villes africaines. On peut, à raison, les regarder comme villes de la crise et de la

quête d'identité urbaine. Mais il y a de nombreuses autres raisons d'apprendre à les regarder comme villes cultivant de manière originale, les ressources d'une exemplaire résilience.

La force et la persistance du présent « mythique » des villes africaines précoloniales

Pour comprendre la force inexpugnable d'une Idée de la ville qui toujours subsiste et persiste dans l'imaginaire africain. Pour entrer dans l'intelligibilité de cette puissante hantise de la ville qui travaille et traverse l'imaginaire des mythes, des récits, des contes, des fables et des évocations. Il faudrait en revenir à quelque chose qui, encore aujourd'hui, relève d'un sentiment de béance constitutive. Il y a pour l'Afrique quelque chose qui est de l'ordre d'une absence présente aussi bien de sa propre histoire et à sa propre histoire. Cette insupportable absence de l'histoire est heureusement comblée par l'exceptionnelle prolifération fabuleuse et mythique. Cette prolifération devient elle-même signe et vecteur. C'est un signal qui fonctionne autant comme une borne qu'une ouverture sur le murmure et le brouillard du temps obscurci. Cette borne délimite la zone-frontière du dire et du bégayer où une parole occultée, refoulée ou emmurée gît dans la nuit. Là où le récit de l'expérience historique des hommes relève de la biffure. Là où le reflux des significations fondamentales et les séquences déterminantes sont endigués, gommés et raturés. On assiste néanmoins à une prolifération persévérante, sous le mode faible et souterrain du rêve, dans une sorte de somnambulisme collectif, des images qui sont autant de hantises et de mirages qui assiègent et obsèdent les esprits et les cœurs des hommes. Ces mythes et légendes sont des projections, des rémanences de choses, de formes et de mouvements, feux follets, issus de concrétions, charbons ou diamants, figés dans l'épaisseur et la profondeur des temps. Ils semblent à jamais enfouis et relégués dans les couches profondes des âges nocturnes ou mythiques alors même que ces données relèvent de l'histoire. Mais il s'agit d'une histoire occultée et rendue opportunément insignifiante.

116

Les histoires de l'Afrique noire⁵, souvent, coïncident avec celles de l'évocation de villes fabuleuses et oniriques. De ces villes, on croit beaucoup. Et, on ne sait aujourd'hui, toujours, pas grand-chose. Elles sont comme perdues ou suspendues dans les brumes d'une mémoire, pourtant très vive et très sensible qui malgré tout, peine à faire objet et matière d'histoire.

5 Il faut entendre ce pluriel comme une indication sur le discours historique confronté à cet objet théorique qu'est l'Afrique. A l'histoire exogène qui a tendance à s'imposer de manière monopolistique viennent se surajouter des histoires locales, endogènes (épopées, mythes, poèmes...). Ces différents régimes discursifs sont à prendre en compte, à interroger et à analyser.

Cette antique histoire urbaine africaine dont subsistent d'incontestables traces, fragments, bribes et signes est encore à constituer, à retracer. Face au scepticisme généralisé qu'a tendance à engendrer une pensée des grandes villes africaines précoloniales, ne faudrait-il pas nous rappeler qu'il n'en n'était pas autrement d'une certaine histoire urbaine des mondes européens ? Ces mots de Léo Frobenius pourraient nous rafraîchir la mémoire et nous faire reconsidérer la grande portée des mythes et légendes comme des lieux et des réservoirs non dénués d'élans pulsatifs, de potentiel d'histoire à part entière, à prendre en ligne de compte. Le vieux sage, Léo Frobenius, rappelle que « ce furent des initiatives, considérées d'abord comme sans importance, qui donnèrent au siècle dernier une orientation nouvelle à l'Histoire. J'en vois le symptôme le plus significatif dans la conception de Heinrich Schliemann qui, dans un temps où l'on enseignait qu'Homère n'était que de la poésie, de la mythologie, de la fable, et Hérodote un reportage assez douteux, porta la pioche à Troie, à Mycènes et Tirynthe. La corporation des savants pouvait en penser ce qu'elle voulait : Troie, Mycènes et Tirynthe jaillissaient sous la pioche comme des faits immenses, du monde de la poésie dans celui de l'Histoire vérifiée. »⁶ Les mondes urbains africains précoloniaux qui devraient nous en apprendre tant sur les humanités africaines et ipso facto sur l'humanité en général restent, pour l'instant, très largement comme encapsulés dans les profondeurs archéologiques réelles, mais surtout dans les profondeurs de subjectivités négligentes qui refusent l'idée même d'une telle possibilité pourtant criante de réalité. Ils pourraient un jour resurgir de la léthargie dans laquelle ils sont plongés pour éclairer d'un jour autre et neuf, une histoire urbaine et une histoire générale de l'Afrique encore trop largement méconnues voire insoupçonnées. Ils permettraient certainement de comprendre autrement des manières d'être et de vivre, des traits, des gestes et des postures que l'on peut parfois observer dans nombre de villes africaines et dont, pour l'instant, on ne comprend pas le sens ou vis-à-vis desquels on se contente de deviner ou d'imaginer les raisons et les significations profondes.

117

Pour l'instant, nous manquons souvent de principes globaux d'explication des formes, des objets et des agencements. Bien souvent, nous en sommes réduits à deviner l'origine de la force et de la puissance de ces civilisations enfouies dans les profondeurs. Il reste difficile d'appréhender scientifiquement ce « je-ne-sais-quoi » que nous pressentons et d'où pourtant pointent, chez les habitants actuels des villes d'Afrique, un panache, un style, une tenue, une sorte de foi aussi. Nous le devinons, le subodorons et le pressentons à travers certains de leurs aspects qui portent comme autant de formes de résistances et de survivances dans la puissance du champ des arts

6 Léo Frobenius, *Op. cit.* p. 19.

par exemple. Entendre quelque chose de juste à la civilisation urbaine africaine d'aujourd'hui dans ses liens aux civilisations urbaines de l'Afrique antique reviendrait très certainement à opérer des séries de déplacements et de dérangements qui obligeraient à repenser le sens de la ville à partir d'une théorie enrichie des arts et des manières par exemple. Quelque chose de semblable à ce que pointe Georges Didi-Huberman lorsqu'il écrit : « Les images elles-mêmes seront, dans cette optique de revenance fantomale, considérées comme ce qui survit d'une dynamique et d'une sédimentation anthropologiques devenues partielles, virtuelles, car en grande mesure détruites par le temps. [...] Fantôme dont les traces sont à peine visibles, et cependant disséminées partout. [...] Cette dissémination anthropologique requiert, évidemment, de multiplier les points de vue, les approches, les compétences. »⁷

118

Il est besoin d'une conversion du regard scientifique qui ouvrirait sur une science nouvelle des civilisations nourrie d'une approche archivistique d'un type nouveau et alternatif, ainsi que d'un vocabulaire conceptuel et lexicologique adapté qui contribuerait à éclairer autrement des zones négligées, des points enfumés et rendus inouïs par le savoir officiel. Une telle démarche pourrait inaugurer une compréhension renouvelée de ce qui a phénoménalement disparu et qui, pourtant, n'a cessé de travailler les gestes et les mouvements des hommes. Regarder avec un œil neuf les sculptures, les masques, les coiffures et les bijoux, réécouter avec de nouvelles oreilles les chants, les slogans et les hymnes, étudier et observer, plus attentivement, les chorégraphies et les pas de danse. Etre différemment attentif aux traitements de la joaillerie, aux techniques de tissage, de la vannerie et aux divers motifs élaborés, déployés sur les divers objets, sur les corps mêmes. Cette réforme méthodologique et épistémologique est une condition *sine qua non* pour une possible « réinvention de l'histoire de la Renaissance africaine ». « Une histoire que l'on peut déjà dire fantomale, en ce sens que l'archive y est considérée comme un vestige matériel de la rumeur des morts [...]. Il s'agit avec les « documents d'archives de déchiffrer », de « restituer le timbre de ces voix inaudibles », voix des disparus, voix cependant couchées, repliées encore dans la simple graphie ou dans les tournures particulières. »⁸ L'histoire est en ce sens une science cynégétique où il est question de percevoir le murmure et le bruissement de vies repliées dans la trace de ce qui s'est enfoui tout en restant tapi là-même, dans l'épaisseur du silence complice. Elle mérite bien son nom d'enquête (*istoriè*) quant à ce qui concerne particulièrement

7 Georges Didi-Huberman, *L'image survivante. Histoire de l'art et temps des fantômes selon Aby Warburg*, Paris, Editions de Minuit, 2002, p. 14.

8 Georges Didi-Huberman, *Op. cit.* p. 13.

les villes africaines précoloniales. De noms riches et célèbres nous restent où nous reviennent des échos avec un parfum de magie, de mythes, de légendes et de fables. Et pourtant, toujours, persistent des traces qui relèvent de l'histoire et qui doivent être passionnément traquées.

L'aire Méroéo-Axoumitique : une ouverture à l'Égypte et aux mondes de la Mer Rouge

Chez Hérodote⁹, chez Ptolémée¹⁰ et chez nombre d'écrivains et voyageurs antiques, dans les sources écrites arabes, grecques ou guèzes, on voit revenir et résonner ces Ethiopiens qui toujours se présentent comme nimbés de leur cortège de mystères. Toujours, parle-t-on des mondes de la Nubie et de Koush dans leurs longues interactions avec l'Égypte des Pharaons. On parle des villes du royaume du Soudan. Le livre des « Actes des apôtres »¹¹ montre ce haut fonctionnaire éthiopien, surintendant de la Grande Candace en mission à Jérusalem et qui s'en retourne, sur son char, en sa patrie. On ne peut penser aux grandeurs perdues de Napata, du royaume de Méroé, d'Axoum et de son aussi mythique « Prêtre Jean ». Ils sont légion, les récits de ces voyageurs écrivains arabes et leur évocation des villes du monde « soudanais », ce *Bilad es-Sudan* (Pays des Noirs) : Tombouctou, Djénné, Gao, Agadès, Takada, Koumbi-Saleh, Azelik. On parle de ces voyageurs portugais qui évoquent les fascinantes tours *Zimbabwe* de l'empire du Monomotapa, ainsi que ses nombreuses villes entre les fleuves Zambèze et Limpopo tout au sud du continent africain. Et la grande ville de Mapungubwe avec ses interactions, au long cours, avec les villes Swahilies, ainsi que les mondes indiens et chinois. On évoque, de même, les écrits des missionnaires et voyageurs portugais et italiens décrivant Mbanza Kongo en Afrique centrale.

119

Toujours, dans ces évocations et récits prévalent les mythes, les légendes et les fables. Les choses se déroulent comme s'il y avait un infranchissable verrou entre le mythe et l'histoire, alors qu'il faut trouver une manière intelligente, fine et généreuse d'ouvrir les écluses qui séparent le mythe de l'histoire. Le véritable enjeu scientifique lié à cette question tient à la restitution de ces objets au monde de l'histoire et de la science auquel ils appartiennent de droit et *ipso facto*, à la possibilité de parvenir

9 Hérodote, *Enquêtes II*, 29, Paris, Editions Gallimard, 1964, p. 152.

10 Claude Ptolémée d'Alexandrie, *Traité de Géographie*, Paris, Eberhart, imprimeur du Collège royal de France, 1828, p. 22.

11 « Les Actes des apôtres », 8, 26-40 in *La Bible de Jérusalem*, Paris, Editions du Cerf, 1973, p. 1583.

à une approche scientifique et épistémologique différente d'objets qui « parlent » des langues autres et non encore apprivoisées. Ces espaces urbains précoloniaux sont des théâtres où des entités historiques et socio-politiques sont engagées dans des processus de constitution et de lutte pour leur affirmation et leur survie. Ces entités étaient confrontées à des forces adverses tentant de les annihiler selon des méthodes et des logiques historiques ordinaires. A leur tour, elles engageaient, pour survivre et durer, des stratégies, tactiques, procédures et des manœuvres politiques, militaires, économiques, religieuses ou idéologiques. Ces villes étaient normalement prises dans la compétition des structures et entités politiques engagées dans des réseaux d'échanges et de capitalisation aussi bien du pouvoir que de l'influence au niveau des régions où elles se situaient. Dans ses *Enquêtes*, Hérodote note qu' « à partir d'Eléphantine, en remontant, habitent déjà des Ethiopiens ; ils habitent une moitié de l'île, et les Egyptiens l'autre moitié. A cette île fait suite un vaste lac, autour duquel circulent des Ethiopiens nomades ; après l'avoir traversé, vous rejoindrez le cours du Nil, qui se jette dans ce lac. Vous quitterez votre bateau et cheminerez le long du fleuve pendant quarante jours ; car dans cette partie du Nil émergent des rochers aigus, et il y a beaucoup de récifs à fleur d'eau, à travers lesquels la navigation est impossible. Après avoir traversé dans les quarante jours cette région, vous remonterez dans un autre bateau et naviguerez douze jours au bout desquels vous arriverez à une grande ville appelée Méroé. Cette ville est, dit-on, la métropole des Ethiopiens. »¹²

120

Les gens de Koush et leurs villes s'inscrivent et interagissent ordinairement avec les Egyptiens, mais aussi avec les Perses, les Arabes. « La position du royaume et ses ressources propres firent de Méroé l'une des plaques tournantes du négoce international dans l'Antiquité [...]. L'archéologie a établi les preuves d'un grand développement de l'artisanat : maçonnerie et corps de métier liés au bâtiment dont l'œuvre se voit dans le nombre de sites urbains exhumés jusqu'ici ; travail du fer qui a fait qualifier Méroé de « Birmingham de l'Afrique ancienne » (A. H. Sayce, 1911) ; joaillerie qui a donné de très remarquables bijoux en or réservés aux reines et aux princes ; poteries faites à la main par les femmes ou au tour par les hommes, les premières travaillant pour les besoins domestiques, les seconds pour le marché et les classes aisées de la société. »¹³ Nous sommes en présence de métropoles urbaines actives et qui tentent de rayonner tout en maintenant une place dans la chaîne des métropoles qui veulent compter dans la région. Il en est de même pour Axoum qui est à la fois le nom du royaume et le nom de la capitale et qui

12 Hérodote, *Op. cit.* p. 152.

13 Elikia M'bokolo, *Afrique noire. Histoire et civilisations* T. 1, Paris, Hatier-AUPELF-UREF, 1995, p. 67.

remplacera Méroé. Elle compte en tant que ville intéressante parce qu'elle tient un rôle religieux. Ce rôle religieux nourrira abondamment le mythe. Mais la civilisation axoumitique doit être étudiée par-delà cette donnée. Axoum tient ferme par la place clé qu'elle occupe dans la dynamique du négoce international qui se déploie dans le cadre hautement stratégique de la Mer Rouge. Elle est une ville cosmopolite où l'on trouve des communautés de marchands étrangers, qu'ils soient romains, byzantins, indiens ou arabes. « En raison de sa position, Axoum occupait une place centrale comme lieu de transit et comme partenaire dans les échanges entre l'Empire romain et, par la Mer Rouge, les pays d'Asie et d'Azania. »¹⁴

Des villes de l'Afrique de l'Ouest et de la bande sahélienne

On peut soutenir la même idée générale en ce qui concerne les villes de l'aire sahélo-saharienne que les écrivains-voyageurs arabes¹⁵ ont popularisé sous l'appellation de *Bilad es-Sudan* (Pays des Noirs). Ces écrivains ont produit nombre de textes qui tendent à laisser croire que le développement des villes dans cette partie de l'Afrique noire est exclusivement rattaché aux relations commerciales et religieuses avec le monde arabe. Les contacts avec le monde arabe ont, certes, refaçonné de manière forte et puissante les lieux et espaces de l'Afrique de l'Ouest. Mais il est tout aussi vrai que de grandes civilisations antérieures au contact avec le monde arabe ont fleuri dans cette vaste région d'Afrique. On pense à la civilisation Nok et à ses arts. Elle témoigne d'une maîtrise exemplaire de la métallurgie et de la poterie qui est encore à interroger sur l'ensemble urbain duquel elle était l'émanation. La découverte du site d'Igbo-Ukwu qui remonterait au IX^e siècle avec ses 685 objets de bronze et de cuivre et plus de 165 000 perles retrouvées plaide pour une activité liée à une expérience urbaine d'une exceptionnelle intensité.

121

En 1977, on découvre, entre Tombouctou et Djenné, le site de Jenne-Jeno : « Il s'agit du seul emplacement du delta intérieur du Niger à avoir révélé jusqu'à présent des vestiges urbains considérables d'avant la fin du premier millénaire av. J.-C. [...]. Cette découverte est passionnante. Elle apporte la preuve de l'existence de villes dès le début de notre ère en Afrique de l'Ouest. Celle-ci témoigne d'un commerce pré-arabe de portée interrégionale, rendu possible par une situation de nœud de communications privilégiées : la ville était située dans une plaine alluviale, à la jonction de deux éco-systèmes,

¹⁴ Eliakia M'bokolo, *Op. cit.* p. 73.

¹⁵ Outre Ibn Battuta, le plus célèbre d'entre eux, il y a, entre autres, Al-Zuri, Al-Masudi, El-Bekri, Al-Umari.

la savane sèche et le sahel, donc propice à des échanges complémentaires. »¹⁶ On note l'existence de zones d'échanges très actives le long de la bande sahéenne. Là, se développent de riches et complexes réseaux de relations qui partent de l'Ouest du Sénégal jusqu'aux voisinages du bassin du Tchad. Le vecteur islamique, avec ses charges de variables marchands, religieux et urbains, viendra donc percuter, stimuler et réorienter des dynamiques urbaines préexistantes qui feront de l'espace saharien une zone de passage et une zone spéciale d'échanges intenses. Suivant cette logique, on peut égrener des noms de villes et de sites urbains comme Koumbi-Saleh, l'emplacement, présumé, de l'ancienne capitale du Ghana, Niani, capitale de l'empire du Mali au site toujours incertain à ce jour, le site de Maranda, dans le cadre d'un urbanisme caravanier sur la route des caravanes de l'Égypte à la ville de Gao. Toutes ces villes, et d'autres encore, dessinent la constellation urbaine précoloniale de la bande sahélo-saharienne.

L'expérience urbaine des mondes Bantous : Afrique centrale, Afrique australe

122

Plus au sud du continent, en Afrique centrale, en Afrique de l'Est et en Afrique australe, on trouve les mondes Bantous qui, bien avant la percée des vecteurs chrétiens et islamiques, ont également expérimenté des formes urbaines originales. Ces mondes sont généralement caractérisés par leur peuplement par les fonds communs négroïdes ou pygmoides, qu'on les appelle Batwa, Babongo Tswa ou Hottentots. Repoussés dans la forêt ou les déserts (Kalahari) par les successives vagues migrantes des peuples Bantous, ils s'illustrent par un mode de vie marqué par la chasse et la cueillette. Vers le premier millénaire, l'expansion Bantoue a réorganisé la distribution des populations dans la région d'Afrique centrale et australe. Cette réorganisation tient compte non seulement des activités agricoles et pastorales, mais aussi de la maîtrise, par les Bantous, des arts métallurgiques, notamment celui du fer. La spatialisation et l'urbanisation de ces entités dépendaient étroitement de l'organisation sociale et des théories sous-jacentes du pouvoir, qu'elles soient politico-militaires ou magico-religieuses. Les souverains occupaient une place centrale dans la structuration et l'animation des grandes villes qui, bien souvent, coïncidaient avec les capitales.

Mbanza Kongo, capitale du royaume du Kongo en constitue un exemplaire éloquent. Dans la langue kikongo, la ville se dit *Mbanza*. Le mot peut être décomposé en deux segments, *Mba* (*Mbawu* : l'énergie), *Nza* (le monde

16 Catherine Coquery-Vidrovitch, *Histoire des villes d'Afrique noire. Des origines à la colonisation*, Paris, Albin Michel, 1993, p. 64.

déployé, l'immensité, le lieu de l'excès). D'après la description de l'écrivain humaniste italien Filippo Pigafetta et de son informateur, le voyageur et commerçant portugais Duarte Lopez qui exécutera plusieurs missions de médiation en Europe pour le compte du roi du Kongo : « Cette ville a pour nom *Sao Salvador* ; antérieurement, dans l'idiome du pays, elle s'appelait *Mbanza*, qui signifie d'une façon générale « cour, résidence du roi ou du gouverneur ». Elle est située à 150 milles de la mer sur une haute montagne presque entièrement de pierre - c'est de la pierre à bâtir -, avec cependant quelques veines de fer. En haut de la montagne s'étend un plateau complètement cultivé, bien fourni en hameaux et en villages ; il mesure environ 10 milles de pourtour et plus de 100 000 personnes y habitent et y vivent. »¹⁷ Les bâtisseurs de cette ville étaient manifestement portés par des préoccupations et des projets aussi bien politiques que de bien-être et de sécurité : « C'est pour deux raisons que les premiers seigneurs du royaume ont placé leur capitale sur l'éminence qu'on vient de décrire. D'abord, parce qu'elle est située au milieu de tout le royaume, presque en son centre, et que de là on peut envoyer rapidement du secours en toute région, puis, parce que l'emplacement est élevé, au bon air, naturellement sûr, et qu'on ne peut le forcer. »¹⁸

La région des Grands Lacs s'est également illustrée par l'originalité de ses villes liées elles aussi aux modes de gouvernement de ces royaumes et à la particularité du relief de ces pays de collines verdoyantes et fertiles. Le Buganda est une indiscutable puissance démographique dans cette région des Grands Lacs. La place de l'agriculture y est éminente. La ville s'illustre par sa capacité à intégrer en son sein de larges espaces cultivés. Par ailleurs, le siège du pouvoir, la capitale, le *Kibuga*, où règne le *Kabaka*, puissant souverain du Buganda, a pour trait marquant de se mouvoir dans l'espace. A la mort du roi, le *Kibuga* était déplacé, le successeur le rétablissait sur une autre colline. « [...] la mobilité demeurait la règle à l'intérieur de la ville, puisqu'un chef promu ou déposé devait quitter les lieux, lui et les siens, en quelques heures. Il était entouré des chefs dépendant de sa province, et le quartier, situé dans la direction de ladite province et délimité par des palissades de roseaux, comportait aussi des espaces en friche réservés aux paysans qui

123

17 Filippo Pigafetta & Duarte Lopez, *Le royaume de Congo & les contrées environnantes* (1591), Paris, Chandeigne/UNESCO, 2002, pp. 131-132. Lorsque les rédacteurs de ces textes écrivent, ils ont devant eux un royaume solidement constitué dont Isidore Ndaywel è Nziem peut, dans sa somme, écrire : « Que retenir en définitive ? Quelle est la datation la plus vraisemblable ? Il faut estimer que, pour avoir été si bien constitué au XV^e siècle à l'arrivée des Portugais, le royaume a dû certainement avoir eu le temps de se développer, de perfectionner ses institutions et de parfaire son organisation. Ce n'était donc pas un jeune royaume que Diogo Cão découvrit en 1483, mais plutôt un vieux royaume pétri d'une longue expérience. » in *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*, Paris-Bruxelles, De Boeck & Larcier s. a., 1998, p. 83.

venaient périodiquement, pour le service de l'Etat, accomplir dans la capitale des travaux de corvée pour l'entretien public. »¹⁹ Cette mobilité, toujours, nous renvoie à cette constante des organisations politiques d'Afrique subsaharienne : la commune possession de la terre. Ces villes organisées autour du *Kibuga*, le palais du *Kabaka*, le tout-puissant souverain, nous suggèrent une idée de villes-vertes, de villes-jardins où les espaces et lieux d'habitat jouent en proximité avec les vergers, les jardins et les champs. Catherine Coquery-Vidrovitch met en exergue des villes qui tentaient, non d'être autosuffisantes, mais de porter le souci d'une production agricole urbaine. De même, un lien dynamique se maintenait entre les populations urbaines et celles restées dans les autres contrées du royaume : « L'espace assez considérable, écrit-elle, réservé à l'agriculture comportait plantation de bananiers et d'arbres fruitiers qui complétaient l'approvisionnement assuré par le reste du pays. En principe, les gens d'une même province étaient regroupés ensemble et le plan de la ville rayonnait dans toutes les directions : des missionnaires de 1889 nous parlent d'un nœud de larges routes bien entretenues, dont les abords à proximité des maisons étaient bien nettoyés, et qui permettaient de faire venir, chaque fois que nécessaire, les gens de tout le royaume. »²⁰

On pourrait, de même, parler de la ville de Musumba, capitale de l'empire Lunda, de Nyanza, capitale royale du Rwanda, de Zimbabwe l'australe, avec ses murailles et tours de pierres, de Foumban, capitale des Bamouns du Cameroun. Ces noms, nombreux, de villes sont autant de puissantes évocations qui disent la grandeur et l'originalité des civilisations africaines enfouies et qui pourraient s'ouvrir à l'ordre et au jour d'un discours scientifique plus et mieux étayé. Ce même ordre du discours peut permettre de voir et de comprendre les lignes de continuité qui se peuvent tracer entre les villes et l'urbanité précoloniale d'une part et d'autre part, le nouvel ordre urbain qui s'imposera, beaucoup plus tard, avec et à partir de l'ordre colonial, par-delà les ruptures proclamées entre les différents régimes d'urbanité précoloniale et coloniale. C'est probablement cette histoire subsistante et enfouie qui donnera à la ville coloniale cet air et cette ambiance si particuliers et spéciaux. Le projet colonial, dans son ambition autoproclamée d'implanter la « civilisation », ne pourra *in fine* pas se matérialiser complètement. Il se heurtera toujours à des formes de dérobades, de ratages, de crispations que seul le temps tentera de régler par de subtiles « manières » de réajustement qui sont toujours à l'œuvre aujourd'hui encore.

19 Catherine Coquery-Vidrovitch, *Op. cit.* p. 92.

20 Catherine Coquery-Vidrovitch, *Op. cit.* p. 92.

Les villes africaines coloniales, en règle générale, seront des villes bisectionnées entre ville blanche et ville noire : d'un côté les dominants et de l'autre côté, les indigènes, dominés. Le livre de Georges Balandier, *Sociologie des Brazzavilles noires*²¹ ou le roman de Mongo Beti dit « Eza Boto », *Ville cruelle*²² le démontre admirablement en présentant un modèle de la ville coloniale.

Aujourd'hui, les villes africaines sont des espaces de négociation à ciel ouvert. Elles se présentent au monde après avoir traversé la séquence coloniale, relativement courte et néanmoins prégnante en termes de conséquences. Les Africains habitent ces villes d'inspiration et d'initiative coloniales exogènes en essayant, au quotidien, de se les approprier véritablement avec et à partir de leur histoire et de leurs aspirations, à partir de leurs cultures et de leurs pratiques de sociabilité. Ainsi produisent-ils et réinventent-ils des villes qui sont des machines à résister. Les appareils d'Etats africains contemporains, souvent hérités de l'ordre colonial sont, en de nombreuses occurrences, en décalage avec les réalités sociologiques et historiques vécues par les hommes et les femmes qui tentent d'habiter des villes souvent héritées qu'ils tentent de courber à leur expérience historique et quotidienne propre. Il en résulte des incompatibilités, des ratés, des caricatures, des reformulations dérisoires, des imitations grotesques, mais aussi des adaptations originales, des reformulations réussies, des soudures qui tiennent bon... Entre les impositions d'origines coloniales et les appositions et contre-propositions africaines qui sont autant de pliures et de tricotages, les villes africaines postcoloniales sont des villes de plis multipliés et amplifiés à l'infini. La citadinité africaine consonne avec l'art de plier et de replier la ville à des besoins voire des urgences pour lesquels elle n'avait été ni pensée, ni préparée. De ces plissures récurrentes résultent un apparent chaos, un vertige, une stridence, mais aussi une beauté spéciale qui n'est pas exempte de lisibilité. La traduction postcoloniale de l'urbanité africaine éclate en des langues, en des arts, en des initiatives économiques originales, en des modes de sociabilité hérités de l'ethos des villages. Toutes ces initiatives, qui sont autant de manières de réinventer et de re-conter l'histoire de la ville, disent la créativité résiliente d'hommes engagés dans des expériences quotidiennes peu évidentes mais qui restent, à maints égards, intéressantes.

125

Les mots de Catherine Coquery-Vidrovitch, à propos de la ville africaine précoloniale, fournissent *mutatis mutandis* une clé d'intelligibilité autant

21 Georges Balandier, *Sociologie des Brazzavilles noires*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1985.

22 Eza Boto, *Ville cruelle*, Paris, Editions Présence africaine, 2001.

qu'une grille de lecture des logiques de développement des villes africaines postcoloniales. On peut constater le déploiement d'un *continuum* temporel : « Plus on avance dans les découvertes archéologiques, plus on trouve d'indices d'une vie urbaine non seulement ancienne, mais aussi autochtone. L'urbanisme reflète ce que nous savons, ou plutôt ce que nous pressentons, par des sources postérieures, de la culture des sociétés africaines. L'organisation des espaces urbains y contredit la vision centrée, précisément localisée de la ville médiévale occidentale, tassée à l'intérieur de ses murailles, autour de ses édifices monumentaux : l'église, le palais, plus tard le beffroi, le marché. »²³ Il y a une approche différente de l'organisation de la ville qui procède des récits mythiques et cosmogoniques, des conceptions du pouvoir politique, de l'organisation sociale et économique, des impératifs de la saisonnalité et qui redessinent le rapport à l'espace et la scansion des lieux. Ces théories et pratiques cohabitent, comme elles le peuvent, avec les formes issues de l'expérience coloniale. « En Afrique, écrit encore Catherine Coquery-Vidrovitch, [...] les citadins s'organisent en espaces démultipliés, selon les saisons, selon les fonctions (travail, repos). L'absence de l'appropriation privée, individuelle, du sol, trait commun de toutes les sociétés africaines anciennes, favorisait cette possibilité d'extension et de variation de l'occupation humaine, y compris en ville. Le marché, lieu de rencontre par excellence, pouvait aussi à lui seul constituer un espace, sans proximité particulière de la ville (on le constate encore souvent aujourd'hui dans l'ensemble du sahel) »²⁴.

126

Lorsqu'aujourd'hui, on examine les traits généraux de la répartition des populations dans les villes africaines, il apparaît que ces moteurs anciens n'ont guère cessé de fonctionner sous les formes modernes héritées des organisations urbaines d'inspiration occidentale et coloniale. Il y a toutes sortes de signes, d'indices qui renvoient au fait constant qu'en Afrique précoloniale, « la disposition en enclos juxtaposés correspondait aux communautés familiales qui ménageaient entre eux des espaces de circulation et d'activités collectives ; ce n'était donc pas seulement une transposition d'un habitat rural ; l'habitat urbain répondait à une organisation sociale donnée, fondée sur la famille élargie : l'espace d'une parentèle s'arrêtait là où celui du groupe parenté voisin pouvait commencer. »²⁵ Les ressources de la solidarité pouvaient donc se déployer en suivant les voix de toutes ces proximités cultivées et réinventées. Aujourd'hui, dans des villes africaines, souvent en crise, compte tenu de la défaillance des systèmes étatiques,

23 Catherine Coquery-Vidrovitch, *Op. cit.* p. 68.

24 *Ibid.*

25 *Ibid.*

les modes de sociabilité urbains inspirés des manières anciennes sont des facteurs et des voies qui prolongent ou rendent possible la réinvention des formes modernes de résistance, de solidarité et de résilience.

Par ailleurs, l'omniprésence du sacré, du magico-religieux qu'il soit autochtone, chrétien ou islamique est une constante qui tresse avec les exigences de la vie moderne. Toutes ces données sont réélaborées comme autant de facteurs d'explicitation de nombre de réalités vécues quotidiennement en ville et en lien avec les mondes des esprits du village lointain et en même temps, très proche. Elles renvoient là aussi à quelque chose d'ancien, lié aux théories, idéologies et conceptions métaphysiques du monde, qui faisait que « les espaces sacrés, les autels qui maintenaient les liens avec les ancêtres étaient également disséminés, aussi bien à l'intérieur des espaces habités que dans les campagnes. Pourtant, comme aujourd'hui, ils n'en étaient pas moins reliés entre eux par d'invisibles obligations que chacun est censé reconnaître et respecter. Morcelé et même écartelé, l'espace religieux de la communauté africaine est parfaitement connu et perçu. »²⁶ Le foisonnement religieux est une clé incontournable de la compréhension de la ville africaine contemporaine : ses pulsations, ses récits, ses mouvements, ses rassemblements et ses solidarités.

Au regard de toutes ces lignes de continuité, perceptibles aujourd'hui encore dans la manière si particulière de vivre l'expérience urbaine africaine, il y a lieu donc de, malgré les apparences éblouissantes, relativiser l'événementialité de l'ordre urbain colonial pour le comprendre et le réinscrire dans des trames et perspectives plus longues et plus riches.

127

Comprendre les villes africaines postcoloniales, les logiques qui président à leur développement, les modes de sociabilité et les modèles économiques qu'elles rendent possibles, les potentialités qu'elles permettent d'actualiser, les formes et matériaux qu'elles exploitent et valorisent, les modalités des relations ville-campagne qu'elles rendent possibles, nécessite de les repenser dans leur phénoménalité particulière. Elles demandent d'être comprises dans leur inscription spéciale dans une histoire de très longue durée où les centres et les réseaux aussi bien interafricains qu'extra-africains de circulation des hommes et des biens s'organisaient suivant d'autres intérêts et prérogatives. C'est en cela que l'on peut entendre aujourd'hui ce qu'elles ont à dire d'un monde marqué et travaillé par la crise. Les villes postcoloniales d'Afrique subsaharienne, dont l'urbanisme colonial ne constitue qu'une séquence récente, sont *in fine* héritières d'une très longue tradition urbaine à redécouvrir et à étudier. Les villes africaines postcoloniales ont ce côté sphinx,

26 Catherine Coquery-Vidrovitch, *Op. cit.* p. 69.

hétérochronique et anachronique, parce qu'elles sont, en grande partie, des lieux de résurgences d'où sourdent, insistent et rémanent des modalités anciennes et survivantes de faire-ville. Ces survivances²⁷ ne cessent de faire symptôme, mais aussi suture face aux ruptures séquentielles de l'histoire. Elles sont aussi des modèles de résilience dans leur rapport au temps, à la mémoire et au récit, toutes sortes de valeurs qui peuvent aider et contribuer au relèvement de l'expérience urbaine de l'avenir.

27 Nous voulons entendre la notion de survivance au sens où le propose Edward Burnett Tylor in *La civilisation primitive*, «Les classiques des sciences sociales»/Bibliothèque numérique, p. 87. <http://classiques.uqac.ca/>: « Quand, par le progrès du temps, il s'est produit dans la condition d'un peuple un changement complet, rien n'est plus commun que d'observer quand même une foule de choses qui ne sont manifestement pas nées avec la condition nouvelle, mais lui ont été simplement transmises ? Grâce à la ténacité de ces survivances, on peut découvrir si la civilisation du peuple qui les a fournis est dérivée d'un état antérieur ou ces choses ont leur juste place et leur signification propre ; on arrive ainsi à colliger tout un ensemble de faits susceptibles d'être exploités pour l'histoire à la façon de véritable mines. »

ENVISAGER ENSEMBLE LES CONDITIONS DE L'HABITABILITÉ DE LA TERRE

Emeline Curien

En 2016, parler de l'imminence de transformations socio-économiques, culturelles et surtout environnementales graves et profondes, à l'échelle locale comme globale, n'allait pas encore de soi. Confrontés jusqu'à individuellement à ces perspectives dans nos vies professionnelles comme personnelles, Christelle Chalumeaux, Cécile Fries-Paiola, Hervé Gaff, Claude Valentin, et moi-même, tous membres de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy (ENSA Nancy), nous sommes retrouvés autour d'une volonté de comprendre et de penser, dans nos pratiques d'enseignants, d'architectes, de chercheurs mais aussi de citoyens, les enjeux de ces changements ainsi que leurs impacts sur l'habiter dans toutes ses dimensions. Nous avons constitué une équipe nommée « Mutations »¹. Cette appellation avait, et a toujours le mérite, de donner une direction à notre approche collective sans sombrer dans le catastrophisme. Les discussions ont immédiatement fait émerger la nécessité d'évaluer si nous étions les victimes d'un fantasme d'effondrement douteux, ou les témoins lucides d'une situation concrète. Est alors apparu le besoin de consolider le paysage flou que nous semblions avoir en partage, un paysage fait d'informations éparées, d'intuitions multiples et d'inquiétudes plus ou moins fondées. Est alors née l'idée d'organiser, en parallèle à la constitution d'un, puis de deux ateliers de projets en master, des rencontres interdisciplinaires ouvertes à tous (étudiants, enseignants, praticiens, mais aussi grand public). L'ambition initiale était de faire le bilan des connaissances sur ces mutations environnementales, culturelles, sociales, techniques... à partir des points de vue de spécialistes issus de différents horizons scientifiques, et d'en tirer des enseignements pour la production de l'architecture et des territoires.

129

1 L'équipe est à l'origine composée de Christelle Chalumeaux, architecte, MCf ENSA Nancy ATR / LHAC ; Émeline Curien, titulaire du DEA, docteur en histoire de l'art, MCf ENSA Nancy TPCAU / LHAC ; Cécile Fries-Paiola, titulaire du DEA, docteur en sociologie, MCf ass. ENSA Nancy SHS-VT / LHAC et 2L2S-UL ; Hervé Gaff, titulaire DPLG, docteur en philosophie, MCf ENSA Nancy SHS / LHAC ; Claude Valentin, architecte, MCf ENSA Nancy ATR. Ont ensuite rejoint l'équipe Serge Mboukou, docteur HDR en anthropologie / LHAC ; Mathias Rollot, architecte, MCf ENSA Nancy TPCAU / LHAC ; Christian Vincent, architecte, MCf ass., ENSA Nancy TPCAU ; Catherine Deschamps, socio-anthropologue, Prf ENSAN SHS / LHAC.

Les premières Rencontres Interdisciplinaires Mutations (RIM) organisées en 2017 se donnèrent pour objectif de dresser un premier état des lieux. Dès 2019, avec les RIM2, les enjeux s'étaient déjà largement déplacés, à la mesure de l'accélération des connaissances sur les catastrophes en cours, de l'explosion des ouvrages et articles sur ces sujets, du développement de concepts et réflexions théoriques, et surtout de l'intensification des ravages à l'échelle planétaire. Les rencontres ont alors interrogé l'un des paradigmes majoritaires de la civilisation occidentale : la division entre humains et non-humains², une séparation qui nous a semblé au cœur de ces enjeux, et dont la problématisation pouvait, de ce fait, apparaître comme un levier d'action.

RIM1 : « Un état des lieux pour agir. De l'environnement global à l'architecture locale »

130

L'objectif des premières rencontres organisées en 2017 était donc de construire un socle commun, à même de conforter nos connaissances et d'orienter nos réflexions. Nous avons invité : Dominique Bourg, professeur de philosophie de l'environnement, afin qu'il nous éclaire sur les transformations environnementales en cours et les questions éthiques qu'elles soulèvent ; Agnès Sinaï, journaliste fondatrice de l'Institut Momentum³ pour qu'elle nous aide à comprendre les mutations politiques liées à l'anthropocène ; Ali Douai, maître de conférences en sciences économiques et membre des Économistes Atterrés⁴, pour penser à travers la question des biens communs les enjeux économiques contemporains ; Jean-Marc Stébé, professeur de sociologie urbaine, pour réfléchir à des formes d'établissements humains inclusifs et écologiques ; et les architectes suisses Iseppi & Kurath, qui envisagent une approche culturelle du paysage construit qu'ils qualifient d'« architecture relationnelle ». En lien direct avec ces rencontres, les étudiants de l'atelier de projet de master « Mutations » ont été invités à travailler sur le territoire de Malzéville. Le point de départ de la réflexion était le suivant : si le maire lisait l'article « De la fin d'un monde à la renaissance en 2050 » d'Yves Cochet, prédisant un effondrement imminent de nos sociétés dû au dépassement irrépressible et irréversible de certains seuils géo-bio-physiques globaux (Cochet, 2017), quelles actions pourrait-il mettre en place en vue d'anticiper la transformation et/ou d'améliorer la résilience de sa ville ? Alternatives

2 Cette distinction est notamment étudiée et discutée par Philippe Descola ou encore Bruno Latour.

3 Laboratoire d'idées sur les issues de la société industrielle et les transitions nécessaires pour amortir le choc social de la fin du pétrole.

4 Les Économistes atterrés est une association française regroupant des chercheurs, des universitaires et des experts en économie, dans le but d'impulser la réflexion collective et l'expression publique des économistes qui n'adhèrent pas à l'orthodoxie néo-libérale.

pour le déplacement et l'apprentissage des enfants, réappropriation collective des espaces publics ou délaissés, réseaux maraîchers participatifs ou pédagogiques ont été autant d'actions proposées par les étudiants.

Comprendre et affronter les perspectives d'effondrements

Au cours des RIM1, Dominique Bourg (Bourg, 2018, p.48) tout comme Agnès Sinaï ont mobilisé le terme d'« anthropocène » – l'idée que « l'empreinte de l'humanité sur l'environnement global est aujourd'hui si vaste qu'elle rivalise avec les forces telluriques » (Sinaï, 2018, p.19) – pour en faire un levier de compréhension des processus d'instabilité à l'œuvre au sein du système Terre. Pour Agnès Sinaï, ce phénomène entraîne une modification sans précédent de notre rapport au reste du vivant ; il est nécessaire de l'investir politiquement pour penser les dysfonctionnements des sociétés issues de l'époque industrielle. Les deux invités ont présenté le « tableau de bord des limites planétaires »⁵ comme faisant autorité. Ce document tire le bilan des seuils critiques à ne pas dépasser, certains ayant déjà été franchis en 2017. À l'œuvre dans toutes ces dynamiques, – hausse des températures, modification du régime général des pluies, augmentation des phénomènes extrêmes, hausse du niveau des mers ou encore extinction de masse des espèces animales et végétales – la question même du seuil est apparue comme étant problématique. En effet dans ces domaines, « lorsque l'on transgresse les frontières, il n'y a pas de douaniers » (Bourg, 2018, p.51) pour nous le signaler, ce qui rend d'autant plus difficile la prise de conscience citoyenne comme la mise en œuvre d'actions politiques. Agnès Sinaï a également insisté sur la difficulté à se représenter les quantités de ressources énergétiques mobilisées pour assurer non seulement la conservation des sociétés industrielles, mais surtout la poursuite de leur développement continu. Nous peinons à nous rendre compte que nous entrons dans ce que la journaliste a qualifié d'« ère de brutalité énergétique » (Sinaï, 2018, p.22) : la fin annoncée des énergies faciles d'accès et bon marché s'accompagne de la mise en place de nouvelles techniques d'extraction coûteuses et agressives (gaz de schiste et pétroles lourds...). Les énergies renouvelables sont souvent présentées comme une solution d'avenir face à ces transformations. Dominique Bourg a parlé de « haute illusion du public »

131

5 Document établi par le climatologue australien Will Steffen en 2004 ; « ce tableau de bord montre que tous les clignotants de la biosphère sont au rouge au tournant de la Grande Accélération, qui marque la période de l'après Deuxième Guerre Mondiale à partir de 1950 jusqu'à nos jours : concentration atmosphérique de dioxyde de carbone, d'oxyde nitreux, de méthane, accélération de la dégradation de la couche d'ozone au-dessus de l'Antarctique, anomalies de températures dans l'Hémisphère Nord, fréquence des catastrophes naturelles, déplétion des stocks de pêche, hausse de la production des crevettes et dégradation des mangroves, hausse des flux de nitrates et altération des zones côtières, perte de forêts tropicales, artificialisation des sols, taux de perte d'espèces vivantes. » (Sinaï, 2018)

(Bourg, 2018, p.55) à propos de l'idée de produire à partir d'elles de quoi équiper 10 milliards d'êtres humains avec un niveau de vie occidental, et ce en raison des difficultés à extraire les matériaux nécessaires non seulement à la production d'énergie, mais aussi à son stockage et son transport.

Globalement, «le nombre de pays consommant les ressources a considérablement augmenté [...], l'empreinte écologique de l'homme s'accroît, tandis que la biocapacité de la planète baisse» (Stébé, 2018, p.87) et que la démographie explose. Cette augmentation s'est traduite par un accroissement massif des villes, métropoles et mégalofoles. L'urbain, «lieu par excellence de la civilisation» a toujours eu pour visée sociale et politique «d'inventer les formules et dispositifs légaux les plus ingénieux et les plus justes pour relever les défis posés par la concentration et la coexistence de tant d'hommes en un seul lieu» (Mboukou, 2018, p.27). Cet objectif a semblé difficile à tenir aux différents invités des RIM, et ce pour plusieurs raisons. L'habitabilité durable des villes est mise en crise par les évolutions technologiques et le triomphe de «l'instantanéisme» et du «virtuel» qui fragilisent le lieu comme aire d'enracinement, d'expérience et de construction collective (Mboukou, 2018, p.28). Dominique Bourg, rejoignant ces inquiétudes sur les conséquences de l'intelligence dite «artificielle» et ses effets en termes de mobilisation de ressources, a pointé par ailleurs l'impact du dérèglement climatique sur le devenir urbain : à la fin du siècle à Nancy, les températures pourraient atteindre les 55 degrés lors de certains pics de chaleur (Bourg, 2018, p.52). Les prédictions mobilisées par le sociologue Jean-Marc Stébé (ONU notamment) suggèrent que l'urbanisation sans précédent de la planète va se poursuivre dans les décennies à venir (Stébé, 2018, p.87). Pour l'environnementaliste, cette progression repose sur des stocks d'énergie et de matériaux risquant de faire rapidement défaut, et «nous allons très probablement entrer dans un déclin démographique au très long cours.» (Bourg in Stébé et al., 2018, p.101). Par ailleurs, le phénomène actuel d'urbanisation planétaire «recouvre à la fois un processus de métropolisation, par concentration des richesses, des pouvoirs et des connaissances dans les grandes agglomérations du Nord de la planète, mais également de bidonvillisation, par regroupement des populations pauvres» (Stébé, 2018, p.91). Ces inégalités semblaient pour Dominique Bourg le premier frein à la modification de nos relations à l'environnement : «une société n'est résiliente du point de vue environnemental que si les inégalités sont très resserrées» (Bourg in Stébé et al., 2018, p.103).

Dominique Bourg a résumé ainsi la situation : «Nous allons pendant une période devoir cumuler toutes les difficultés : villes gigantesques, difficultés énergétiques, ressources limitées en matériaux, complications en termes de production alimentaire, mouvements migratoires...» (Bourg

in Stébé et al., 2018, p.103). Pour Agnès Sinaï, il était clair que « nous ne sommes pas en crise : nous ne reviendrons plus jamais à la situation 'normale' que nous avons connue au cours des décennies précédentes ». Pour tous deux, nous sommes entrés dans une période « d'imprévisibilité et d'irréversibilité » des catastrophes (Sinaï, 2018, p.22) et « un des scénarios possibles aujourd'hui est celui de l'effondrement » (Bourg, 2018, p.53). C'est globalement l'habitabilité de la Terre, au cœur des préoccupations des architectes, qui est devenue beaucoup plus complexe et difficile.

Faire autrement ? Politiques de résilience et relocalisations

Dominique Bourg a insisté sur les deux récits mis en concurrence par le XXI^e siècle : le « récit transhumaniste » promu par les GAFA⁶, et le « récit écolo » qui suppose « relocalisation, qualité, sensibilité, échelle humaine » (Bourg, 2018, p.64). Il a souligné l'impossibilité à moyen terme, ne serait-ce que d'un point de vue économique, de tenir ensemble ces deux récits, et il a insisté sur la nécessité de renouveler les imaginaires, notamment politiques et économiques. Il a ainsi proposé d'adjoindre au Parlement une troisième chambre, en charge de la gestion du long terme⁷, et de mettre en place une économie qu'il qualifie de « permacirculaire », structurée autour du recyclage, des matériaux biosourcés, et conçue pour réduire fortement et de façon permanente les flux d'énergie et de matière. Agnès Sinaï a parlé quant à elle d'une « auto-transformation radicale » nécessaire des sociétés industrielles, fondée sur la mise en place de « designs de résilience territoriale » (Sinaï, 2018, p.19 et 24). Tout comme Dominique Bourg ou Hervé Gaff, elle a mobilisé le modèle de la permaculture : au niveau des biotopes comme à celui des relations humaines, l'enjeu serait dans une pensée systémique (Sinaï, 2018, p.23 ; Bourg, 2018, p.64 ; Bourg et Gaff, in Stébé et al., 2018, p.104). Les échelles d'action, et donc nécessairement la relation de ces systèmes au territoire qui les fonde et qu'ils constituent, sont apparues comme un enjeu central dans les propos d'Agnès Sinaï comme dans ceux d'Ali Douai. Pour la première, il s'agissait de mettre en œuvre des relocalisations massives, des stratégies de simplification des sociétés actuelles (réduction de la complexité et de l'interdépendance des systèmes socio-techniques notamment), et des modifications radicales des emplois (retour à l'artisanat, expertise en énergies renouvelables...) (Sinaï, 2018, p.25). Ali Douai, pour sa part, a suggéré que la question des biens communs, qui touche autant

6 Acronyme initialement formé par la lettre initiale des entreprises Google, Apple, Facebook, Amazon, et qui désigne les géants du WEB.

7 Cf. Dominique Bourg, Kerry Whiteside. *Vers une démocratie écologique. Le citoyen, le savant et le politique*. Seuil, 2010.

les dimensions spatiales que politiques des territoires, pouvait permettre des formes de délibération collective et d'auto-gouvernance, et apparaître ainsi comme des correcteurs d'inégalité : ceux-ci mettent en effet en œuvre d'autres manières d'envisager le rapport à la propriété et l'utilisation de ressources en nombre limité (Douai, 2018, p.70).

Pour Agnès Sinaï, une relocalisation aurait également des effets positifs sur les responsabilités individuelles et collectives : penser des sociétés à des échelles plus réduites permettrait de rétablir une corrélation entre les actions et leurs conséquences, et de retrouver ce faisant un « sens des rétroactions » que l'économie globale est incapable de donner (Sinaï, 2018, p.23). Se relocaliser est donc apparu non seulement comme un moyen de réduire les déplacements, mais aussi comme une manière de construire des relations conscientes avec l'écosystème Terre et ceux qui le composent, et de retrouver ainsi « un rapport attentionnel au territoire » (Sinaï, 2018, p.23). Ce propos rejoignait celui d'Ali Douai sur l'agir en commun, et celui de Dominique Bourg, pour qui « nous ne nous en sortons que lorsque chacun de nous, lorsqu'il fera un choix, imaginera les conséquences de ce choix répété des milliards de fois » (Bourg, in Stébé et al., 2018, p.107).

Faire autrement ? Penser autrement les métiers de l'architecture

134

Les répercussions de ces réflexions sur les métiers de l'architecture sont apparues plus clairement dans les échanges avec le public. Claude Valentin s'est approprié le vocabulaire lié aux biens communs mobilisé par Ali Douai – « la configuration des intérêts », « la définition de la compensation », « la formulation du besoin » – pour définir « un grand chantier d'activités nouvelles, de métiers nouveaux ». Il y a vu notamment l'opportunité de rendre plus conscient, au sein de la société, le rôle de l'architecte au service du bien commun. En tant que prescripteur par exemple, celui-ci est en mesure de « décider le métier que doit faire tantôt le menuisier, le maçon, de décider des matériaux qui vont être utilisés, d'aiguiller vers des filières particulières » (Valentin, in Stébé et al., 2018, p.84). Ivano Iseppi et Stefan Kurath ont formulé une vision similaire de la pratique : les architectes doivent d'abord coordonner et traduire les intérêts – potentiellement antinomiques – de chacun des acteurs concernés par le projet : maîtres d'ouvrage, destinataires, mais aussi voisins, politiques, constructeurs, fournisseurs... Ils ont défendu une approche culturelle du paysage construit, reposant sur la dynamique des négociations sociales (Iseppi et Kurath, 2017). Dominique Bourg a prolongé cette réflexion : en période de difficultés, migratoires notamment, l'architecte pourrait devenir « un organisateur de crises, quelqu'un qui fait l'interface entre des gens qui sont dans la difficulté et les autorités » (Bourg, 2018, p.64). Il a proposé également d'« inventer une

PROGRAMME DES RENCONTRES INTERDISCIPLINAIRES MUTATIONS 1 :



Un état des lieux pour agir, de l'environnement global à l'architecture locale,

rencontres organisées avec le soutien de l'ENSA Nancy, du LHAC,
du 2L2S, de l'Université de Lorraine et de la métropole du Grand Nancy.

Mardi 5 décembre 2017 :

Conférence « Vers une architecture relationnelle de Iseppi
& Kurath. »

Mercredi 6 décembre 2017 :

- Séminaire interne : « Mutations et interdisciplinarité » ;
- Séminaire de Dominique Bourg, professeur de philosophie à la faculté des géosciences et de l'environnement de l'Université de Lausanne, « Quelles pratiques spatiales dans une économie permacirculaire ? » ;
- Séminaire de Ali Douai, maître de conférences en sciences économiques et membre du Groupe de recherche en droit, économie et gestion à l'Université Nice Sophia Antipolis, « Construire le bien commun » ;
- Table ronde « Vers des établissements humains écologiques et inclusifs ? », échange animé par Jean-Marc Stébé, professeur de sociologie, Université de Lorraine - 2L2S.
- Agnès Sinaï, journaliste environnementale, diplômée d'un Master de droit international de l'environnement et enseignante à l'Institut d'études politiques de Paris, n'a pas pu être présente lors des RIM, mais a proposé un article dans la publication « Mutations, 2016-2018 ».

Direction scientifique : Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola.

fonction nouvelle de l'architecte, qui ne serait plus forcément uniquement un bâtisseur, mais qui pourrait jouer un rôle pour amener les gens dans leur vie quotidienne à réduire leur empreinte écologique » (Bourg, 2018, p.65). Trois voies ont été identifiées pour y concourir : les politiques incitatives, les mécanismes coercitifs et le « nudge » : « un ensemble de dispositifs socio-techniques, le plus souvent techniques, qui sont censés aiguiller vos comportements vers des comportements qui sont non pas prescrits mais jugés [...] relevant de l'intérêt collectif, et cela sans que vous ayez le sentiment d'avoir perdu votre libre-arbitre, et même plus, en ayant l'impression que vous exercez votre libre-arbitre » (Douai, 2018, p.81). Ali Douai voyait dans ces techniques un champ d'action pour les architectes, mais il a bien précisé les questions éthiques que soulèvent de tels mécanismes.

RIM2 : « Humains, non-humains et crise environnementale : pour des architectures et des territoires du vivant »

136

Les RIM1 avaient ouvert la réflexion sur la difficulté à appréhender des modes de relation avec l'environnement moins centrés sur les intérêts des humains, au travers notamment d'une question posée à l'économiste Ali Douai : « est-il possible de penser le bien commun d'une manière qui soit moins anthropocentrée » (Douai, 2018, p.76) ? La deuxième édition des RIM s'est alors donné comme objectif de se saisir de cet enjeu en questionnant, via l'architecture, la nature et les formes des relations – politiques, scientifiques, économiques, techniques, sociales, psychologiques... – que nous construisons avec la faune, la flore, mais aussi les artefacts, les objets techniques... tout ce qui constitue, en somme, les écosystèmes complexes auxquels nous appartenons, écosystèmes que nous avons participé à construire et dont nous avons désormais la responsabilité. Trouver des mots adéquats pour définir ce questionnement ne fut pas simple, mais parler de relations humains / non-humains, en dépit des problèmes que soulève cette distinction, a permis provisoirement de définir un cap pour interroger l'une des dualités constitutives de la pensée occidentale, son impact sur la crise environnementale que nous vivons, et ses effets sur la fabrication de l'architecture et des territoires. Nous avons ainsi invité Philippe Grandcolas, écologue et systématicien de formation, afin de nous éclairer sur la crise de la biodiversité ; Thomas Le Roux, chercheur au CNRS sur l'histoire des pollutions et des risques industriels notamment, dans le but d'interroger les trajectoires techniques et la construction de leur acceptabilité sociale ; Pierre Janin de l'agence Fabriques, qui réalise des projets et études paysagères liées aux dynamiques et mutations des paysages et des constructions agricoles et d'élevage ; Catherine Deschamps, socio-anthropologue qui questionne entre autres le genre et la sexualité dans les espaces publics afin d'interroger les récits qui structurent les relations que nous entretenons

avec l'altérité à l'humain ; et Mathias Rollot, architecte et chercheur dont les travaux appartiennent au champ des humanités environnementales, pour réfléchir aux conditions de possibilité de l'architecture à l'ère anthropocène. Leurs regards ont permis d'éclairer les travaux de master 2 de l'atelier « Mutations » : il s'agissait pour les étudiants, sur le temps d'un semestre, de penser la transformation à l'horizon 2050 de quelques îlots nancéiens situés à proximité du parc Sainte-Marie. Ceux-ci sont caractéristiques des tissus urbains relativement denses produits dans la deuxième partie du XIX^e siècle et dans la première partie du XX^e siècle, associant des immeubles de rapport et des maisons individuelles avec quelques commerces et services de proximité.

Interroger les représentations.

Perspectives anthropocentrée et écocentrée.

Le choix de faire apparaître les termes « humains / non-humains » dans l'intitulé des rencontres n'a pas été sans susciter des réactions. Catherine Deschamps a rappelé que cette distinction, qui est née à l'origine d'une volonté de « désanthropiser l'anthropologie », s'est très vite diffusée dans les écoles d'architecture, mais avec de larges licences d'instrumentalisation (Curien, Fries-Paiola, 2019). Pour Philippe Grandcolas, cette catégorisation, au même titre par exemple que celle qui définit les espèces dans le vivant, peut être opérationnelle et pertinente par rapport à des questions précises, mais il est absolument nécessaire de ne pas la penser comme une chose naturelle, qui aurait une existence indépendamment de l'observateur. Plus encore, il a considéré que cette distinction est avant tout le signe d'une vision anthropocentrée, instrumentalisant la nature au service de l'humain, et mettant de fait celui-ci à l'extérieur du vivant (Curien, Fries-Paiola, 2019). Le débat a été plus vif encore lorsqu'il s'est agi d'aborder plus spécifiquement le thème de l'animalité. Pierre Janin, confronté au quotidien dans son travail d'architecte en milieu agricole à la présence domestique des animaux, a confirmé la nécessité de renouveler les termes de la relation que nous entretenons avec ceux-ci. Si Philippe Grandcolas a rappelé qu'il y a des phénomènes de transmission culturelle chez de nombreuses espèces animales, ainsi que des caractères que l'on a longtemps cru pouvoir réserver à l'humanité, Christian Vincent a tenu, à rappeler le rapport singulier de l'humanité à la pensée, à l'art et à l'habiter (Curien, Fries-Paiola, 2019).

137

Finalement, ce sont plus largement les questions liées à la valeur intrinsèque de la biodiversité qu'il semble difficile de penser. Philippe Grandcolas a précisé en préalable d'une discussion sur le sujet, que si le dérèglement climatique mobilise de plus en plus fortement les citoyens et les politiques, l'effondrement de la biodiversité fait peu l'objet d'une prise de conscience.

Or, 1 million d'espèces sur 8 sont en voie d'extinction, 2 millions en grand danger. Cette crise d'extinction, qui a et aura un coût terrible pour l'humanité, a comme causes principales : les changements d'usages des terres ou des mers, l'exploitation directe, le changement climatique, les pollutions, le développement d'espèces exotiques (Grandcolas, 2019) mais sans doute, avant tout, le regard que nous portons sur la biodiversité. Celle-ci est aujourd'hui considérée de trois manières : la valeur de service et d'utilité immédiate (les services rendus à l'humanité par la biodiversité), la valeur optionnelle (les services que nous ne connaissons pas encore et dont il faudrait préserver le potentiel) et la valeur intrinsèque (Grandcolas, in Curien, Fries-Paiola, 2019). Considérer cette dernière suppose de reconnaître que les écosystèmes ont leur intégrité propre, une volonté intrinsèque de s'épanouir. Cette vision qui échappe à la perspective anthropocentrée correspond peu aux préoccupations actuelles. Pour plusieurs des invités des RIM2, enseigner l'éthique pourrait être un premier pas pour faire cohabiter cette attention au vivant avec une visée opérationnelle à court terme.

138

Il est indéniable que l'architecture joue un rôle important dans l'artificialisation des milieux, et Mathias Rollot a rappelé par ailleurs que le projet est souvent lié à une instrumentalisation du vivant, une utilisation de « ressources » en vue d'une finalité humaine : utilisation du matériau bois pour construire des habitations, plantation d'alignements d'arbres à des fins esthétiques et non écosystémiques... Pour lui, passer à une perspective non plus anthropocentrée mais écocentrée supposerait a minima pour l'architecture une redéfinition de ses méthodes (Curien, Fries-Paiola, 2019). Catherine Deschamps a invité à éviter les hiérarchisations trop rapides. Il pourrait en effet selon elle y avoir un effet pervers lié à une écoarchitecture mal comprise : les humains architectes pourraient vouloir intervenir sur l'habitat d'animaux tout à fait aptes à se débrouiller par leurs propres moyens, et adopter paradoxalement une attitude de démiurge du fait même de ne pas vouloir se situer comme une espèce particulière (Curien, Fries-Paiola, 2019).

Le retour sur l'histoire a permis de mieux saisir les forces culturelles, sociales et politiques à l'œuvre dans la construction de notre rapport au vivant, et plus largement à notre environnement. Les travaux présentés par Thomas Le Roux ont ainsi permis de comprendre les logiques de construction de l'acceptabilité sociale des dégradations des milieux liées à la première révolution industrielle. Avant celle-ci, les nuisances, strictement réprimées, étaient considérées en fonction de leurs effets sur la vie sociale. L'impératif de compétitivité vis-à-vis de la Grande-Bretagne, la libéralisation de l'économie en vue du développement de l'industrie, ainsi que la politique d'encouragement à l'innovation de la fin du XVIII^e siècle avaient donné naissance au XIX^e siècle à un régime plus permissif, caractérisé par une collusion entre l'expertise, l'industrie et le politique, des responsabilités

souvent exercées par une seule et même personne. Ce jeu d'acteurs nouveau s'était accompagné d'une nouvelle caractérisation des pollutions, définies non plus en termes d'effet sur les acteurs locaux, mais en fonction de catégories physico-chimiques qu'il s'agissait de mesurer et de qualifier à partir de seuils déterminés. Ces conflits d'intérêts ainsi que le passage à l'expertise par des scientifiques acquis à la cause du progrès avaient rendu possible l'acceptabilité des pollutions et des risques industriels. Il apparaît que ce modèle structure encore aujourd'hui pour une large mesure notre rapport à l'environnement, et donc les modes de production matériels de l'architecture (Le Roux, 2019).

*Architecture, recherche et interdisciplinarité.
Redéfinir les cadres de l'action.*

Les réalisations de l'agence Fabriques comme les travaux des étudiants en ateliers de projet ont permis d'esquisser des actions possibles vers des architectures et des territoires prenant en considération le vivant. Pierre Janin a présenté des travaux cherchant à lier pratiques agricoles et constructions architecturales et paysagères, afin de former « des milieux singuliers et vivants, habités, résultats d'une interaction dynamique et d'un travail commun entre l'homme, l'animal et la nature, dans une relation systémique qui peut être équilibrée » (Janin, 2019). Au-delà d'« une domestication mutuelle entre homme et animal », il s'agit pour lui de voir « comment le 'regard' animal modifie et adoucit notre rapport aux milieux, et enclenche une attention et des temporalités singulières dans notre rapport à l'environnement » (Janin, 2019).

139

Pour les étudiants, construire avec le vivant est d'abord passé par l'agriculture urbaine, les jardins partagés et les maisons de la nature. L'objectif premier était d'impliquer les habitants dans les processus de production, afin de transformer leur rapport à la consommation. Certains travaux ont questionné l'acceptabilité sociale d'une biodiversité que les citoyens peuvent considérer avec méfiance. Ces réflexions ont montré la difficulté, d'une part, de quitter l'échelle du dispositif isolé pour faire écosystème, d'autre part de transformer, si ce n'est de quitter, une perspective univoque de domination et d'utilitarisme vis-à-vis du vivant. D'autres projets, qui proposaient notamment de favoriser l'accueil de la végétation spontanée, ont ouvert des pistes pour prendre en charge les besoins des êtres non-humains avec lesquels nous partageons nos existences. Les humains en situation de fragilité (les personnes âgées, les personnes neuro-atypiques, les migrants...) n'ont pas été oubliés et plusieurs étudiants se sont mobilisés en faveur d'une ville plus inclusive. Plus largement est apparue dans les travaux des étudiants des questionnements sur le sens et la légitimité de « bâtir encore », avec parfois des interventions

a minima, refusant de prendre le risque d'agir sur le milieu sans la certitude d'être capable de faire mieux que la situation existante.

Se saisir de ces enjeux ouvre un temps nouveau pour le dialogue entre disciplines, et questionne leur forme même. Pour Catherine Deschamps par exemple, parler d'anthropocène est déjà, intrinsèquement, vecteur d'échanges : cette approche nouvelle fait en effet exploser les différences entre nature et culture, entre inné et acquis, entre humains et non-humains... Ces dualités, ces couples de tensions, occupent en effet une place centrale dans de nombreuses disciplines (Curien, Fries-Paiola, 2019)⁸. Philippe Grandcolas a été dans le même sens lorsqu'il a souligné le danger de parler des disciplines comme des éléments étanches : une telle attitude met à mal les interfaces fructueuses et nécessaires. Pour lui, l'architecture a un corpus de connaissances et de pratiques solides, qui peut intégrer des éléments d'autres disciplines sans pour autant prendre de risque de perdre ses spécificités dans cette rencontre (Curien, Fries-Paiola, 2019). Pierre Janin a rejoint cette importance de l'échange entre disciplines universitaires, mais il a également insisté sur la nécessité du partage entre disciplines de conception (paysagisme et ingénierie, par exemple) (Curien, Fries-Paiola, 2019). L'interdisciplinarité telle qu'elle s'est pratiquée dans les RIM 1 et 2, tout comme le transdisciplinaire et les « indisciplines », ont fait la preuve de leur capacité à transformer nos connaissances, nos représentations et imaginaires. Ils nous laissent également à penser que le champ architectural gagnerait à intégrer le large spectre des « Humanités écologiques » (Bird Rose, 2019) pour s'en nourrir et participer à ces réflexions.

140

Malheureusement, nous ne nous demandons plus aujourd'hui – quatre années à peine après la fondation de l'équipe « Mutations » – si les craintes que nous avons quant à l'emballlement de la crise écologique sont fondées, tant les interventions des invités et les actualités alarmantes n'ont cessé de les confirmer. Les réflexions menées dans le cadre des RIM 1 et 2 ont laissé de nombreuses questions en suspens, mais elles ont ouvert des pistes pour penser le rôle et la formation des architectes et un « pourquoi construire encore ? », ainsi que des perspectives pour répondre à l'autre question morale posée par Mathias Rollot : « Pourquoi encore une recherche architecturale [...] à l'ère de la sixième extinction de masse des espèces, du bouleversement climatique généralisé, de la montée des eaux et autres catastrophes croissantes ? » (Rollot, 2019). Immédiatement, cette interrogation fondamentale a soulevé la question de la limite entre recherche et militantisme, recherche et dire d'expert, militantisme et dire d'expert.

8 Voir par exemple Simmel Georg, *Sociologie : Études sur les formes de socialisation*, Paris, PUF, 1999.

PROGRAMME DES RENCONTRES INTERDISCIPLINAIRES MUTATIONS 2 :



Humains, non-humains et crise environnementale : pour des architectures et des territoires du vivant,

rencontres organisées avec le soutien de l'ENSA Nancy, du LHAC
et de la métropole du Grand Nancy.

Lundi 18 novembre 2019 :

- Atelier Mutations : échanges avec les étudiants de M2.1 en atelier de projet ;
- Conférence open class « Homme-animal » de Pierre Janin, architecte, Agence Fabriques, Architectures Paysages, Lyon.

Mardi 19 novembre 2019 :

- Séminaire de Mathias Rollot, architecte, enseignant ENSA Nancy, LHAC, « Pourquoi encore une recherche architecturale ? » ;
- Séminaire de Philippe Grandcolas, Directeur Institut de Systématique, Évolution, Biodiversité, Muséum national d'Histoire naturelle, CNRS, Sorbonne Université, EPHE, UA, « La Biodiversité, entre notre perception et la réalité » ;
- Séminaire de Thomas Le Roux, historien, chargé de recherche au CNRS, GRHEN, EHESS, « Industrialisation, histoire environnementale et matérialité » ;
- Table ronde animée par Emeline Curien et Cécile Fries-Paiola « Humains, non-humains et crise environnementale : pour des architectures et des territoires du vivant ».

Direction scientifique : Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola.

Les échanges des RIM ont ouvert ici un objectif possible pour la recherche architecturale : à la manière du GIEC pour le climat ou de l'IPBES⁹ pour la biodiversité, est-on capable de construire un consensus d'experts en architecture (Curien, Fries-Paiola, 2019)? Celui-ci serait-il suffisant pour prendre des mesures à la hauteur des enjeux contemporains? Ces questions du sens à donner à nos pratiques nous encouragent à poursuivre les travaux de l'équipe « Mutations », à critiquer et faire évoluer nos représentations, nos dispositifs pédagogiques ainsi que nos méthodes et orientations de recherche, pour travailler au mieux à la réduction de l'impact du champ architectural et urbain sur les crises en cours, mais également à la manière de nous adapter à ce monde qui arrive. Nous espérons que ces rencontres continueront à nous engager à « prendre des risques pour fabriquer de la pensée qui soit au mieux utile, ou au moins pas nuisible pour ceux qui viennent » (Stengers, 2019, p.26).¹⁰

Bibliographie

Deborah Bird Rose, *Vers des humanités écologiques*, Wildproject, 2019.

Dominique Bourg, Séminaire « Quelles pratiques spatiales dans une économie permacirculaire ? », in Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola (dir.). *Mutations 2016-2018*. Nancy : ENSA Nancy, 2018.

Yves Cohet, « De la fin d'un monde à la renaissance en 2050 », *Libération*, 2017, 23 août.

Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola (dir.) et al.. Table ronde « Humains, non-humains et crise environnementale : pour des architectures et des territoires du vivant », dans le cadre des *Rencontres interdisciplinaires Mutations 2*. ENSA Nancy, 19 novembre 2019.

Ali Douai, « Construire le(s) (bien(s)) commun(s) », in Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola (dir.) op.cit.

Philippe Grandcolas, Séminaire « La Biodiversité, entre notre perception et la réalité », dans le cadre des *Rencontres interdisciplinaires Mutations 2*, ENSA Nancy, 19 novembre 2019.

Ivano Iseppi, Stefan Kurath, Conférence « Vers une architecture relationnelle », dans le cadre des *Rencontres interdisciplinaires Mutations 1*, ENSA Nancy, 5 décembre 2017.

Pierre Janin, Conférence « Homme-animal », dans le cadre des *Rencontres interdisciplinaires Mutations 2*, ENSA Nancy, 18 novembre 2019.

Thomas Le Roux, Séminaire « Industrialisation, histoire environnementale et matérialité », dans le cadre des *Rencontres interdisciplinaires Mutations 2*, ENSA Nancy, 19 novembre 2019.

Serge Mboukou, « Espèces de lieux. Non-lieux, hyper-lieux et tiers-lieux », in Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola (dir.) op.cit.

Mathias Rollot, Séminaire « Pourquoi encore une recherche architecturale ? », dans le cadre des *Rencontres interdisciplinaires Mutations 2*, ENSA Nancy, 19 novembre 2019.

9 Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat et Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques.

10 Cet article a été réalisé en 2020 avec la collaboration et la relecture attentive de Dominique Bourg, Catherine Deschamps, Cécile Fries-Paiola, Philippe Grandcolas, Pierre Janin, Thomas Le Roux, Agnès Sinaï et Jean-Marc Stébé.

Agnès Sinäi, « Vivre et survivre dans la Grande Accélération », in Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola (dir.) op.cit.

Jean-Marc Stébé, « Des villes sous haute tension », in Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola (dir.) op.cit.

Jean-Marc Stébé (dir.) et al.. Table ronde « Vers des établissements humains écologiques et inclusifs ? » in Emeline Curien, Cécile Fries-Paiola (dir.) op.cit.

Isabelle Stengers, *Résister au désastre*, Wildproject, 2019.

LES TROIS PARADIGMES DE L'ARCHITECTURE¹

Mathias Rollot

Cet article voudrait ouvrir un nouveau modèle théorique pour l'architecture. Ici résumée en une version synthétique et brièvement illustrée, cette « mise en paradigme » de l'architecture nécessiterait bien des déploiements supplémentaires pour aboutir à une forme théorique complète. Elle tentera cependant de se constituer, dès ce format d'article court, comme une forme de « théorie critique »² de l'architecture, au sens d'un regard réflexif capable de s'appuyer sur les enjeux politiques, éthiques et sociaux de notre contexte anthropocénique perturbé. En travaillant de façon indissociable avec les humanités environnementales, la théorie de l'architecture pourrait s'avérer capable non seulement de mettre pleinement en lumière le sens et la raison d'être des œuvres architecturales, mais aussi, de faire voir les structures de légitimation et de dominations induites par l'architecture et les architectes. En tout cela, par-delà la pensée de l'architecture comme domaine hors-sol, neutre et distancié, avec ses débats et ses négociations purement internes, cet article s'appuie au contraire sur une vision « hétéronomique » de la discipline, considérant que l'architecture ne peut être entendue hors du monde, hors des liens qu'elle tisse avec une époque et une société qui lui donne ses raisons d'être et ses valeurs, hors d'un « existant » qui est déjà-là, qui la dépasse tout en lui donnant son potentiel sens.

145

Ainsi en va-t-il de ces trois « paradigmes », ici présentés *via* quelques-unes de leurs représentations les plus célèbres. Par là, il ne s'agit nullement de ranger les architectes, leurs œuvres et leurs discours dans des boîtes fermées. L'objectif de cet article est de tester la capacité de ce modèle théorique à raconter autrement les raisons d'être et les angles saillants des personnalités, productions ou discours architecturaux. Ce qui à l'évidence n'enlève rien à la complexité voire à l'éventuelle ambivalence de chaque posture ; d'autant que si l'inscription dans l'un de ces paradigmes ne sous-entend nullement absence d'inscription simultanée dans l'autre ou le troisième, c'est peut-être même dans la rencontre équilibrée entre ces trois univers de sens que pourrait se tenir l'issue la plus enthousiasmante !

1 Merci à Emeline Curien pour sa proposition de participer à ce numéro et pour les nombreuses discussions stimulantes à ce sujet au fil des années & merci à Bérénice Gaussuin et Baptiste Lanaspèze pour leurs relectures et suggestions sur cet article.

2 *Théorie critique* étant ici entendue au sens où l'entendait Theodor Adorno écrivant que « les différences de convictions, qui reflètent celles des intérêts réels, sont elles-mêmes faites pour dissimuler l'accord sur l'essentiel ». Theodor Adorno, *Prismes. Critique de la culture et société*, Paris, Payot, 2010, p.36.

Disons encore à quel point ces trois paradigmes voudraient aussi résister d'une part, aux visions linéaires et progressistes habituelles de l'histoire de l'architecture et d'autre part, aux tentatives toujours présentes d'exclure les immenses parts vernaculaires ou non-occidentales de nos références culturelles et de nos horizons éthiques. Ils ambitionnent aussi de construire un cadre utile pour comprendre quelques-unes des tensions passées et présentes majeures de notre domaine. Enfin, ils voudraient constituer un modèle de pensée propice à l'action, relativement simple à intégrer pour questionner la pratique (*dans quel(s) paradigme(s) vous situez-vous ?*).

Premier paradigme : l'atopie

Quelques années avant le début du calendrier chrétien, Vitruve, architecte militaire romain grassement payé par l'Empire pour couler de beaux jours paisibles, rédige *De Architectura*. Considéré comme le tout premier « traité » d'architecture, le manuscrit est l'acte fondateur de premier ordre instituant véritablement la discipline architecturale telle qu'elle sera théorisée et pratiquée durant les deux millénaires suivants. Véritable mythe auquel ne cessent encore de se référer les architectes aujourd'hui, le texte installe les premières bases de ce qui pourrait être appelé *le premier paradigme de l'architecture* : un ordre épistémologique, idéologique et politique dans lequel l'architecte, en charge de « l'art de bâtir », doit assurer les qualités structurelles (*firmitas*), utilitaires (*utilitas*) et esthétiques (*venustas*) d'édifices bâtis entendus comme *des œuvres isolées*. Parfaitement ordonnancées et intégrées à des styles intra-disciplinaires, les œuvres architecturales monumentales qui en découlent visent l'intemporalité et l'universalité à la fois – voire l'*impérialisme* si on se rappelle que le texte de Vitruve est dédié à l'Empereur Auguste.

146

La longue liste des « traités de l'architecture » a largement contribué au développement de ce premier univers de sens, épistémologique et idéologique à la fois. En envisageant l'architecture au moyen de l'univers cognitif des « styles » et des « types » de l'architecture, les traités de la Renaissance poursuivent la tentative d'établissement d'une discipline architecturale, dans une optique cette fois « humaniste ». Idéologie enracinée dans une culture rationaliste et progressiste, l'humanisme est aussi bâti sur une vision mythifiée et largement fantasmée de l'Antiquité, et construite en réaction explicite à une ère médiévale dénigrée³ autant qu'à des cultures non-occidentales considérées comme barbares ou sauvages. En ce sens, n'est-ce

3 William Morris, *L'âge de l'ersatz et autres textes contre la civilisation moderne*, Paris, éditions de L'Encyclopédie des Nuisances, 1996 et *L'art et l'artisanat*, Paris, Payot, 2011.

pas aussi d'une vision du monde classiste, raciste, machiste et spéciste dont il s'agit⁴ ? C'est dans ce contexte délicat qu'on peut comprendre toute la portée politique et morale de la réponse proposée par la discipline architecturale, non seulement avec les « Ordres » de l'architecture, mais aussi et surtout avec la *mise en ordre* instaurée par les règles de l'art (systèmes d'alignements et de proportions, compositions symétriques, hiérarchies centralisatrices, distributions et divisions excluantes, etc.) : un *ordre* total, pur, hors-sol, quasi-divin, une figure analogique pour l'architecture de « l'Homme » ayant pris la place d'un Dieu démiurge. Mais de quel « ordre » s'agit-il au juste : d'un modèle purement esthétique ou bien d'un modèle politique, social et moral⁵ ? C'est sur la base des aspects les plus dérangeants de cette question qu'on pourra questionner la prétention de ce premier paradigme à promouvoir l'œuvre architecturale comme une figure ordonnée capable de s'appliquer et même de résister à n'importe quelle situation ; voire, comme capable de *mettre en ordre* n'importe quelle situation préalable – qu'elle soit politique, éthique, environnementale ou sociale. Ce que déjà relevait Georges Bataille dans « La Chiourme architecturale » en écrivant notamment que « l'ordre humain [est] dès l'origine solidaire de l'ordre architectural, qui n'en est que le développement »⁶ ; ou ce qu'écrivait Le Corbusier en affirmant qu'en effet, faire de l'architecture, c'est mettre en ordre⁷.

Que ce soit sous couvert d'édifier une monumentalité capable de devenir *figure de reliance* ou qu'il s'agisse de construire le patrimoine du futur, qu'il soit question de bâtir du spectaculaire ou de l'exceptionnel, qu'on en vienne à invoquer la liberté sacrée de l'Art et de l'artiste ou de la propriété privée, peu importe : à chaque fois il est question pour ce premier paradigme architectural de légitimer l'intérêt d'un édifice *par-delà* toute forme de situation particulière. C'est en ce sens d'une architecture pensée et défendue *par-delà* le lieu, le *topos*, que ce premier paradigme est ici

147

4 Voir Elsa Dorlin, *La matrice de la race. Généalogie sexuelle et coloniale de la Nation française*, Paris, éditions La Découverte, 2006 ; Val Plumwood, *Feminism and the Mastery of Nature*, Londres, Routledge, 1993 ; Carolyn Merchant, *La Mort de la nature. Les femmes, l'écologie et la Révolution scientifique*, Marseille, Wildproject, 2021.

5 Jeremy Till, « A semblance of Order », *Architecture Depends*, Cambridge, MIT Press, 2009, pp.27-44.

6 Georges Bataille, « Architecture », *Documents*, n° 2, mai 1929.

7 Le Corbusier, *Précisions sur un état présent de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris, éditions G. Crès, 1930.

nommé « a-topique »⁸. C'est, littéralement, d'un modèle *impérialiste* dont il s'agit ; une intelligence de la transformation spatiale par éradication et de l'édification par imposition ; un paradigme au service de la pensée universaliste et des intérêts culturels, sociaux et politiques qu'elle arrange – des intérêts qui, *a priori*, ne sont pas tout à fait ceux du particulier, du claudicant, du maladroït et de la minorité...

Ce premier paradigme est, d'une certaine façon, l'équivalent pour l'architecte d'un modèle isolationniste plus généralement répandu au sein des sciences – jusqu'au XX^e siècle tout du moins – : une épistémologie de laboratoire qui considère les objets, les milieux et les êtres vivants comme des entités isolées et isolables qu'il est possible de caractériser, recenser et définir précisément dans leur essence et leur fonctionnement. C'est cet univers de sens qui fait représenter aux « naturalistes » du XVIII^e siècle la plante, la puce et le volcan en plan, en coupe et en élévation, comme de purs artefacts isolés, à découvrir, à décrire et à étudier comme des entités finies et figées, hors de toute interaction avec leurs milieux, hors de toute pensée évolutive, hors de toute interrogation sur le point de vue de l'observateur. C'est typiquement l'univers de sens qu'on retrouve par exemple dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert ; pure collection d'objets et de sujets isolés éditée entre 1751 et 1772. Difficile de ne pas faire le lien entre ces épistémologies et la sculpture, la peinture, la gravure et l'architecture telles qu'elles étaient enseignées aux Beaux-Arts. Difficile de ne pas avoir à l'esprit le corpus de toutes les œuvres architecturales iconiques issues de cet « atomisme cognitif » – dont la Villa Rotonda d'Andrea Palladio est sans doute une des clés de voûte les plus représentatives. De ce point de vue, *l'architecture s'est arrêtée à Buffon ; elle aurait au moins pu aller jusqu'à Uexküll* !⁹

148

Développements, actualités

Parmi une multitude d'autres exemples possibles, Jean-Nicolas-Louis Durand, avec ses *Leçons d'architecture données à l'Ecole Polytechnique* (1802), fait figure de cas d'étude sur le sujet, avec ses planches présentant de pures typologies à reproduire – figures symétriques parfaites, sans

8 Cette terminologie est à entendre différemment de celle proposée par les philosophes Christian Godin et Laure Mühlethaler théorisant des approches *topiques* (en lien avec le lieu), *pantopiques* (universalistes) et *atopiques* (hors de tout lieu) de l'architecture. La proposition présente considère les systèmes philosophiques « pantopiques » et « atopiques » comme tout à fait équivalents en matière de théorie, mais aussi de pratique architecturale. Cf. Christian Godin, Laure Mühlethaler, *Édifier : L'architecture et le lieu*, Lagrasse, Verdier, 2005.

9 Clin d'oeil à Felice Fanuele, « L'architecture s'est arrêtée à Zola. Elle aurait au moins pu aller jusqu'à Joyce ! », *Labyrinthe*, n° 1, 1998, pp.9-17.

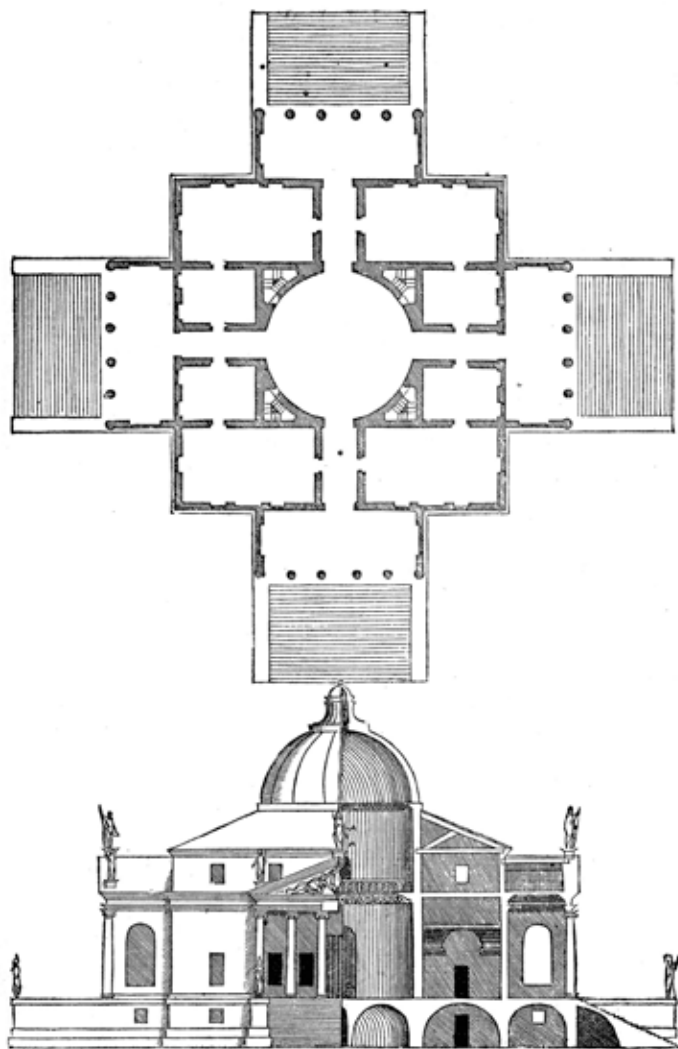


Fig. 2 - Andrea Palladio, Villa Rotonda, 1571

contexte ni orientation, sans sols ni climat, sans usagers ni temporalités aucunes. L'objectif n'est pas moins clair, pas moins assumé : il s'agit là de présenter la « Marche à suivre dans la composition d'un projet quelconque ». Pratiquement parlant, on ne peut être là, pour le praticien opérant avec ces modèles, que dans l'idée qu'en imposant par la suite des données et contraintes singulières (une pente, une courbe ou tout autre) le réel « perturbe » la pureté de la figure, et donc de l'Architecture,

sa perfection, son ordre. La contingence du réel empêcherait sa réalisation idéale. Il n'y a pas à s'étonner que de telles théories de l'architecture aient été, fondamentalement, structurellement, liées à des pratiques de *tabula rasa* généralisées – tant du bâti que des habitudes populaires, tant de l'imprévu que du désordonné, tant du « naturel » que du « sauvage », bref de tout ce qui échappe à l'univers « réifié et raréifié »¹⁰ monté par les architectes pour eux-mêmes. Pour ne rien dire de l'aspect dérangentant de ces modèles théoriques experts, portés par de grands hommes blancs baignés dans l'idéologie bourgeoise et le modèle cognitif des Lumières¹¹...

L'intellectuel John Ruskin n'est pas moins formel, lorsqu'il annonce en 1849 que « notre architecture *languira*, jusqu'à tomber en poussière, si on ne se plie pas virilement au premier principe du sens commun et si on n'adopte pas et si on ne met pas partout en vigueur un système universel de formes et de travail. [...] ». Pour lui, « la seule possibilité » de sauver l'affaire est « d'obtenir des architectes et du public qu'ils consentent à choisir un style et à s'en servir universellement »¹². De sorte qu'il n'est nul besoin de se concentrer sur le Style international¹³ pour parler d'universalité intentionnelle en architecture, cette part du mouvement moderne n'ayant représenté qu'une infime partie de la prétention disciplinaire à imposer, par-delà les lieux et les milieux, des modèles abstraits sous couvert de civilisation, d'humanisme ou de toute autre forme de « progrès ». De même, on passera outre l'appartenance à ce paradigme de textes théoriques majeurs de la discipline tels que *Silence et Lumière* et ses appels à « l'ordre naturel » des choses ou à l'intemporalité, pour en venir au fait qu'aujourd'hui encore, il reste tout à fait significatif qu'un théoricien et commentateur de l'architecture aussi lu que Jacques Lucan persiste à rester dans le carcan unique de ce premier paradigme ; de sorte que même lorsqu'il choisit d'ouvrir un chapitre de ses *Précisions sur un état présent de l'architecture* sur la thématique « Paysage et milieu », c'est dans l'idée de commenter les œuvres symétriques de Dominique Perrault, les monuments numérisés de Toyo Ito, les expérimentations génériques de Fujimoto et les travaux universalistes de Sanaa ; de sorte que même les œuvres d'un Peter Zumthor n'y sont vues qu'au filtre

10 « Frampton's title is telling because it implies, just like Ruskin and Pevsner, that tectonics (...) is a means of creating a visual order, which in turn is associated with a social order. But this argument can be sustained only in a rarefied and reified atmosphere. » Jeremy Till, *Architecture Depends*, op. cit., p.176.

11 Voir notamment sur le sujet les quelques pages consacrées par Fanny Lopez en guise de contribution à la déconstruction de ce paradigme aux fondements moraux douteux dans le chapitre « environnement et usage des espaces habités » de son ouvrage *L'ordre électrique. Infrastructures énergétiques et territoires*, Genève, MetisPresses, 2019, pp.69-100.

12 John Ruskin, *Les sept lampes de l'architecture*, Paris, Klincksieck, 2008, p.223.

13 Henry-Russell Hitchcock, Philip Johnson, *Le Style International*, Marseille, Parenthèses, 2018.

des catégories d'une phénoménologie métaphysicienne ou d'une théorie de « l'archaïsme » complètement a-située¹⁴.

Quant à la pratique architecturale contemporaine, elle n'est pas en reste. On pensera bien sûr aux nombreuses survivances modernes et néo-modernes qui, ici et là, continuent à égrener le réel de leur chapelet de réalisations pleinement inscrites dans ce premier paradigme, des bétons signés Tadao Ando jusqu'à la très puriste et introvertie à l'extrême Casa Gaspar (1991) de Campo Baeza. On pensera ensuite sans doute à toutes ces pratiques architecturales concentrées sur « l'Œuvre » – figure conceptuelle non moins révélatrice d'une vision sociale très particulière de l'architecte – ; de Zaha Hadid à Frank Gehry en passant par la très grande majorité des opérateurs des « blobs »¹⁵ et autres tenants d'une architecture « utopique » qui ne tente pas moins de dissoudre le réel en elle, de l'absorber, le digérer, l'anéantir par la puissance de ses objets artistiques spectaculaires hors-sol. Bref, de nier, tout autant, le réel.

Plus théorique est la nouvelle école qui se tient entre des figures de proue telles que *Dogma* (Aureli), *Office* (Geerst), *ELEX* (Lapierre), *Muoto* ou encore *Bruther*. Ses protagonistes l'explicitent mieux que jamais : l'impérialisme rhabillé à la hâte en « poétique de la raison »¹⁶ n'est, de toute évidence, qu'une autre manière de poursuivre et défendre même, en quelque sorte *contre l'époque*, ce premier paradigme. Elles sont légions, les agences et les postures qui s'y inscrivent aujourd'hui en guise de « nouveau réalisme »¹⁷ et qui s'appuient sur les propositions théoriques des têtes d'affiche citées pour remplacer la non-prise en compte de l'existant dans ses singularités en actes et en latences par des discours sur le « minimal »¹⁸, la « neutralité »,

14 Jacques Lucan, *Précisions sur un état présent de l'architecture*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 2015.

15 Voir à ce sujet : Emmanuel Rubio, *Blobs. Rêves et cauchemars de l'architecture contemporaine*, Paris, Sens&Tonka, 2021.

16 Thématique d'un cycle de conférences à l'Ecole d'architecture de Marne-la-Vallée, puis de la Cinquième Triennale de Lisbonne, tous deux sous la direction d'Eric Lapierre (et al).

17 « L'architecture du réel en France », <https://fonds-perspektive.de/fr/larchitecture-du-reel-en-france/>

18 *Minimal* étant ici employé par ces protagonistes en un sens bien précis, se voulant à la fois critique du minimalisme chic et défense d'une austérité maximale. Voir à ce sujet les analyses pertinentes publiées dans la revue *Criticat*, dont notamment Pierre Chabard, « Utilitas, firmitas, austeritas » (*Criticat*, 17, 2016) et Jeremy Till, « De l'austérité à la rareté » (*Criticat*, 16, 2015).

le « simple »¹⁹, le « substantiel »²⁰ ou encore « l'amodal »²¹ architectural. Et ce n'est évidemment pas un hasard si *les leaders* de ce mouvement contemporain sont le plus souvent les plus fervents défenseurs de « l'autonomie » d'une discipline architecturale aux contours moraux non moins douteux et aux accents idéologiques et sociaux non moins intéressés²². Eric Lapiere ne peut être plus explicite que lorsqu'il écrit son souhait de « réinstaller la capacité de l'architecture à constituer un fond culturel (...) nécessaire à la cohésion sociale », tout en glorifiant pêle-mêle l'œuvre monumentale de Palladio à Vicence, l'urbanisme militariste d'Hausmann et en déplorant le manque de « grand récit » pour l'architecture de ces dernières années²³. De même, qu'annonce réellement Pier Vittorio Aureli avec son appel en faveur d'une « architecture absolue » (*absolute architecture*), « absolu » étant entendu en son sens originel de « séparé » de sorte que les réalisations américaines de Mies van der Rohe y sont considérées comme « les plus grands exemples d'architecture absolue »²⁴ ? Pierre Chabard le confirme : ce qu'il y a d'« absolu » dans la forme architecturale se mesure, pour Aureli, à l'aune de « sa capacité à instaurer un ordre aussi bien formel que politique »²⁵. *Deus ex architectura*. Mais voilà, les temps changent et la Farnsworth est régulièrement sous l'eau depuis les années 1990, menacée par les inondations toujours plus menaçantes de la Fox River avoisinante. Son statut unique dans l'histoire de l'architecture, ses caractéristiques « d'œuvre canonique »²⁶ et sa pureté constructive et compositionnelle ne l'ont pas protégée face au tournant anthropocénique. De sorte que c'est presque les ruines de la modernité qu'on observe désormais en contemplant les photos de ce qui semble être un petit objet bien mal en point, perdu dans un monde nouveau qui le délaisse et avec qui il ne sait plus interagir en retour...

19 « Simple c'est plus », *D'A*, n° 286, 2020.

20 André Kempe, « Une architecture substantielle. Une tendance prometteuse dans l'architecture française », *D'A*, 2021.

21 « Architecture amodale », *FACES*, n°78, Gollion, Infolio, 2021.

22 Jeremy Till, « Deluded Detachment », *Architecture Depends*, op. cit., pp.7-26.

23 Eric Lapiere, « Beauté de la nécessité », dans *La Beauté d'une ville*, Paris / Marseille, Pavillon de l'Arsenal / Wildproject, 2021, pp.546-555.

24 Pier Vittorio Aureli, *The Possibility of an Absolute Architecture*, Cambridge, MITPress, 2011, p.42.

25 Pierre Chabard, « *Utilisas, firmitas, austeritas* », *Criticat*, 17, 2016, p.39.

26 Peter Eisenman, Ariane Lourie Harrison, *Ten Canonical Buildings, 1950-2000*, New York, Rizzoli, 2008.



Fig. 3 - La Farnsworth, submergée par les eaux de la Fox River, le 19 mai 2020. Photographie : Zbigniew Bzdak / *Chicago Tribune*, édition en ligne, 19 mai 2020

Deuxième paradigme : la *situation*

154 Ce premier ordre épistémique est en tension depuis toujours avec un tout autre registre idéologique. En opposition à la vision paternaliste, unificatrice et universalisante de la conception, un second paradigme propose pour sa part des manières de concevoir et de bâtir plus en accord avec les particularités d'un milieu donné ; voire des raisons de croire que c'est tout au contraire l'adéquation à ce milieu qui doit primer, en tant que valeur, dès lors qu'il s'agit d'évaluer la qualité architecturale ou d'en définir les principes. Ce second univers, c'est celui de *la situation*, et donc de *l'architecture située* ; c'est celui d'une culture disciplinaire attentive aux génies des lieux, aux urbanités, aux écosystèmes, aux traditions, aux matières et aux ambiances locales. L'histoire pourrait être celle du passage de *Less is more* à *Less is a bore* (Venturi), si on en croit du moins les affirmations d'un *Learning from Las Vegas* annonçant, en réaction à un modernisme architectural « utopique et puriste », qu'étudier le paysage existant « est pour un architecte une manière d'être révolutionnaire », tant « les architectes ont perdu l'habitude de regarder l'environnement sans jugement préconçu »²⁷. Il est entendu qu'en effet, c'est cette fois tout le courant post-moderniste qui pourrait être convoqué pour illustrer ce second paradigme dans la mesure où il est attaché aux questions de *significations* – à savoir donc,

27 *L'enseignement de Las Vegas*, Bruxelles, Mardaga, 2008, p.17.



Fig. 4 - Le musée national du Qatar de Jean Nouvel (2019), une rose des sables technologique en guise d'architecture située. Source : www.jeannouvel.com Site consulté le 10 décembre 2021

nécessairement, aux problématiques de contextes culturels et sociaux qui donnent sens et corps à des signes et symboles. Ainsi – pour poursuivre avec les architectes de renom qui, à l'occasion, deviennent les figures de ralliement de mouvements disciplinaires –, ainsi en va-t-il de Jean Nouvel, postmoderne convaincu s'il en est, dont les dernières réalisations s'affichent comme des *canards* plus explicites que jamais : pensons notamment à la rose des sables géante que constitue le tout récent musée national du Qatar (2019) et aux propos que défend l'auteur à son sujet :

155

« le musée national est évidemment dédié à l'histoire du Qatar. Symboliquement, son architecture doit évoquer le désert, sa dimension silencieuse et éternelle, mais aussi la modernité et l'audace qui sont venues perturber ce qui semblait à jamais imperturbable. (...) le Qatar est un leader mondial dans des domaines aussi divers que l'éducation, la communication et les technologies énergétiques. C'est un aspect que ma muséographie essaie d'évoquer. (...) Prendre la rose des sables comme point de départ devient une idée très progressiste, pour ne pas dire utopiste. Je parle d'utopie parce que pour construire un bâtiment de 350 mètres de long, avec ses grands disques incurvés, ses intersections, ses éléments en porte-à-faux – tout ce qui évoque la rose des sables –, il fallait relever d'énormes défis techniques. Cette architecture est à la pointe de la technologie, comme le Qatar »²⁸.

28 <http://www.jeannouvel.com/projets/musee-national-du-qatar/>

L'argumentation est sans équivoque : en tous points, il s'agit pour Nouvel de faire voir à quel point la forme est en écho avec le Qatar comme pays, comme symbole, comme histoire, comme actualité culturelle, économique et sociale. C'est cela même qui semble faire, pour l'architecte, *valeur architecturale*. Dans un entretien récent²⁹, le Prix Pritzker précise bien que c'est d'ailleurs une posture qu'il tient depuis ses études aux Beaux-Arts, en profonde réaction à ce qu'il nomme sans détour un « clonage planétaire » :

« Aux Beaux-Arts, l'architecture se pratiquait à partir de dogmes, de recettes à apprendre. Comme dans les ateliers de peintres anciens, il fallait copier le maître. Et aucun des projets qu'on nous demandait de concevoir n'était précisément situé. On dessinait « une maison pour un sculpteur dans un parc »... Comment construit-on, dans ce cas-là ? Je n'ai jamais compris. Tous mes projets étaient refusés à l'école. Ils étaient influencés par Parent, son architecture brutaliste, puissante. (...). L'architecture, c'est la recherche de la meilleure solution à un problème particulier. C'est aussi la pétrification d'un moment de culture. (...). L'inquiétant, c'est que, depuis presque un siècle, à l'échelle planétaire, on bâtit des immeubles dessinés a priori dans des bureaux d'études, puis parachutés, sans relation avec la géographie, le climat, l'histoire de la ville. Donc le musée disparaît. On a une répétition de bâtiments interchangeables, une succession d'objets autistes, sans cohérence, sans travail sur les transitions entre eux. Un clonage planétaire qui me désespère. »

156

Cette possible inclusion du postmodernisme dans ce second paradigme étant entendue, on pourrait ensuite convoquer, comme un second déploiement sur la question, l'idée de *régionalisme critique*. Cette idée est généralement citée dans les discours architecturaux en référence aux travaux de l'historien Kenneth Frampton³⁰ qui y voit une manière de parler des « récentes "écoles" régionales qui s'attachent avant tout à représenter et à servir les territoires limités dans lesquels elles sont ancrées »³¹. L'historien de l'architecture

29 Pascale Kramer, « Jean Nouvel : « Mon meilleur outil de travail, c'est mon lit » », *Le Monde*, 07 janvier 2018.

30 Comme en témoignait encore récemment la parution d'un numéro entier de la très sérieuse revue architecturale *OASE* sur la thématique du « Critical Regionalism Revisited » ou plus précisément, de « l'exploration de la contribution de Frampton à l'architecture, par le biais plus particulier de l'un de ses concepts théoriques les plus influents : le régionalisme critique ». Tom Avermaete, Véronique Patteuw, Léa-Catherine Szacka, Hans Teerds, « Revisiting Critical Regionalism », *OASE*, 103, 2019, p.1.

31 *L'architecture moderne. Une histoire critique*, Londres, Thames & Hudson, 2010, p.334.

Jean-Claude Vigato donnerait toutefois à regarder un peu plus loin dans le passé en montrant à quel point ce n'est pas que la modernité architecturale tardive du XX^e siècle qui donne dans le « régionalisme critique », mais toute une histoire de la discipline depuis « les dernières décennies du XIX^e siècle », qu'on pourrait inviter à la table des débats pour mettre en lumière quelques-unes des résistances hybrides et inventives aux dispositifs *atopiques*³².

S'arrêter toutefois à ces considérations serait imaginer que la tension entre universalité et localisme est un fait tout à fait récent ; ce que contestent radicalement des auteurs comme Liane Lefaivre et Alexander Tzonis, chez qui, tout au contraire, le concept de « régionalisme critique » – dont ils sont les inventeurs historiques –, « a été choisi pour exprimer ce fait que ce nouveau mouvement architectural ressemble en de nombreux points aux efforts d'une longue lignée d'architectes qui de tous temps s'est opposée à une vision autoritariste, standard et universelle de la conception, et a tenté des manières alternatives de bâtir des édifices, des paysages et des villes, pour mieux mettre en valeur les particularités d'une région, l'unicité de son environnement et de ses matières, la singularité de sa culture et la façon de vivre de ses peuples. »³³. Comme le montre très bien leur magistral *Architecture of Regionalism in the Age of Globalization*, la tension dialectique entre les tenants d'un universalisme et les porteurs d'une relation accrue aux lieux est immémoriale et pourrait même être portée jusqu'aux écrits de Vitruve lui-même. Ainsi, les chercheurs proposent de considérer à son sujet que ses objectifs, en écrivant le *De Re Architectura*, n'étaient autres que ceux, « pratiques et pressants » à la fois, de répondre à un Empire et ses besoins « d'une boîte à outils universelle en matière de conception et de maître d'œuvre ; un ensemble de règles capables de servir des besoins en matière de programme de construction à grande échelle destinés, aux côtés de leurs équivalents universalistes économiques, législatifs et culturels, à l'établissement d'un ordre globalisé et centralisé à la fois, capable de constituer le premier jalon vers un monde entièrement lissé »³⁴.

32 Un constat par ailleurs entièrement rejoint par l'encyclopédie *Architectural Regionalism* de Vincent B. Canizaro, New York, Princeton Architectural Press, 2007.

33 Liane Lefaivre, Alexander Tzonis, *Architecture of Regionalism in the Age of Globalization, Peaks and Valleys in the Flat World*, Londres, Routledge, 2012, p.viii.

34 *Ibidem*, p.3.

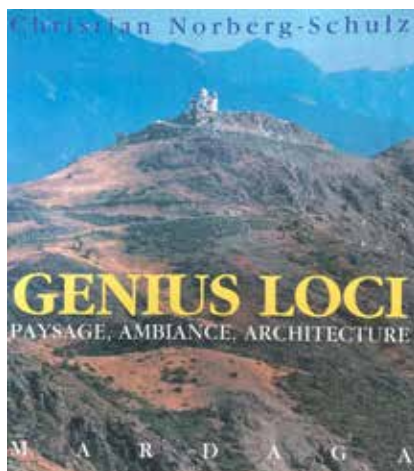
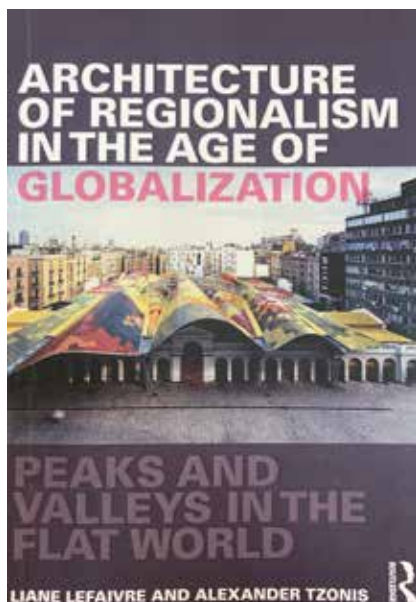


Fig. 5 (gauche) - Couverture de la seconde édition de l'ouvrage *Architecture of Regionalism in the Age of Globalization* de Liane Lefaivre et Alexander Tzonis, Londres, Routledge, 2012

Fig. 6 (droite) - Couverture de l'ouvrage *Genius Loci : paysage, ambiance, architecture* de Christian Norberg-Schulz, Mardaga éditions, 3^e édition, 1997

158

C'est sans doute cette longue histoire disciplinaire qu'il faut avoir à l'esprit lorsque sont rappelées les philosophies du *Genius Loci* chez Norberg-Schulz et invoquées les théories du *Projet local* chez Magnaghi comme des « renouvellements » disciplinaires ou des « inventions » fondatrices. Elle est bien longue, en vérité, l'histoire des discours engagés sur le sujet. De sorte que, côté pratique architecturale, c'est tout autant à la suite d'une très longue série que s'inscrit aujourd'hui Bernard Quirot annonçant que « les architectes devraient (...) chercher des territoires et des situations où l'on peut édifier des bâtiments avec l'aide des hommes dotés d'un savoir spécifique sur la matière. Il existe des lieux qui échappent à l'uniformisation imposée par ailleurs et où il est encore possible de faire de l'architecture, c'est-à-dire de concrétiser un site par le choix d'un matériau et d'un système constructif »³⁵. Notons en suivant à quel point c'est encore de ce second paradigme idéologique dont il s'agit avec les approches promues par Aldo Rossi occupé à promouvoir la permanence architecturale et l'inscription dans une continuité *typo-morphologique* urbaine locale, ou la *morphogenèse* pratiquée, enseignée et promue par Patrick Berger avec l'idée qu'il

35 Bernard Quirot, *Simplifions*, Paris, éditions Cosa Mentale, 2019, p.11.

faut refuser les approches qui « parachutent une forme sur un site quel qu'il soit »³⁶. D'une certaine façon, on pourrait enfin relire le *brutalisme* éthique et esthétique des Smithson comme appartenant à cet univers de sens, lui aussi étant le développement le plus direct possible des réalités sociales et des contingences d'une époque et d'une culture située dans l'architecture³⁷.

Cette seconde façon de considérer « l'architecture » doit être associée avec les épistémologies scientifiques défendant une pratique de terrain, de l'anthropologie (au moins depuis Claude Lévi-Strauss) à la sociologie (au moins depuis William Foote Whyte et la deuxième génération de l'Ecole de Chicago dans les années 1940) et jusqu'à la « philosophie de terrain »³⁸ (telle que pratiquée notamment par des auteurs comme Bruce Bégout ou Baptiste Morizot). A chaque fois, l'idée est la même : celle d'une mise en situation systématique des entités étudiées au sein d'un *milieu*³⁹ précisément situé et étudié lui-même comme composante indissociable des sujets et objets terrestres.

On pourrait alors facilement s'attarder plus longuement sur la longue liste de réalisations *kitsch*, sur les dérives pseudo-vernaculaires et néo-régionalistes ou sur le façadisme et les décors simulacres que ce second paradigme a nourri au fil des siècles. De même faudrait-il prendre le temps de déconstruire l'ensemble des dérives intrinsèquement liées à cet univers, comme celle notamment du « déterminisme géographique » qui, par opposition à des démarches plus « possibilistes », enfermerait les devenirs individuels et collectifs dans des conditions locales enfermantes. Que penser aussi d'un tel paradigme face à la vitalité contemporaine des discours politiques identitaires, avec toutes les idéologies xénophobes qu'ils peuvent contenir : un discours sur la « conscience du lieu » et la « patrimonialisation des territoires » est-il véritablement à même de faire barrière aux volontés de repli sur soi ? Ayant largement commenté ces dérives dans d'autres

36 « L'architecture humaine doit se concevoir en fonction du sol, du matériau, du climat, de l'outil. Ce sont des approches très physiques. A la différence de certains architectes qui parachutent une forme sur un site quel qu'il soit ou qui privilégient l'expression de la structure et non pas de la vie du programme. » Patrick Berger, <https://www.letemps.ch/lifestyle/patrick-berger-maitre-formes>

37 Reyner Banham, *Le Brutalisme en architecture, éthique ou esthétique ?*, Paris, Dunod, 1970.

38 Christiane Voltaire, *Philosophie de terrain*, Paris, Créaphis, 2017.

39 Au sens où ce terme a pu être développé par Jacob von Uexküll en 1909 dans son ouvrage révolutionnaire *Mondes animaux et monde humain* et au sens où ce terme a été popularisé dans les milieux de l'architecture français, notamment par la philosophe Chris Younès depuis le début des années 1990.

travaux de recherches préalables, je n'y reviendrai pas ici, renvoyant le lecteur curieux à ces publications précédentes⁴⁰.

Troisième paradigme : les *devenirs*

A ces deux paradigmes de l'*architecture atopique* et de l'*architecture située*, le présent modèle théorique propose d'adjoindre un troisième univers, d'ailleurs sans doute bien antérieur aux deux autres : celui des mondes de la conception, de la construction et de la pensée des établissements humains réfléchissant et agissant « par-delà l'édifice » aux *devenirs* que met en mouvement l'architecture.

Pour la bonne compréhension de ce troisième paradigme, peut-être plus difficile à visualiser que les deux premiers, il est fondamental de s'accorder sur le fait qu'il ne s'agit nullement pour ses défenseurs « d'abandonner la forme » (architecturale et autre). Par lui, ce n'est pas tant que « le processus compte plus que la forme finale » ; c'est plutôt d'une *autre manière de concevoir*, de bâtir et d'évaluer la justesse de « l'architecture » dont il est question. A bien des égards en effet, il paraît clair que pour ses protagonistes, la forme compte vraiment – le prouvent bien la qualité compositionnelle et l'intelligence constructive des réalisations de Raumlabor, de même que l'attention à la matière, aux détails techniques et à leur réalisation rigoureuse chez Rural Studio (pour ne citer que ces deux exemples parmi une infinité). Toutefois, ce qui compte aussi et surtout, dans ces postures et réalisations, ce sont les origines et destinations de cette forme, les synergies sociales et environnementales dans lesquelles elle est prise et les façons dont elle contribue de façon équitable, durable et vivifiante à ces milieux complexes.

C'est en ce sens qu'on se souviendra des propos de l'architecte Christophe Aubertin (Studiolada) affirmant qu'« un chantier ne se limite pas aux entreprises qui assemblent des composants, nous devons considérer l'ensemble du processus de production car le bâtiment représente une économie considérable et peut procurer une multitude d'emplois qui font sens [...] L'architecture doit être pensée d'une part, en termes de *process*, pour que sa production construise une nouvelle activité vertueuse pour le territoire, et d'autre part, en termes de résultat pour que l'usage et l'image

40 Sur ce dernier point, voir notamment Mathias Rollot, "Le biorégionalisme américain. Un outil pour repenser les territoires", *EcoRev'*, "L'écologie, une politique en actions", n° 47, 2019/1 ; Mathias Rollot, "Aux origines de la "biorégion". Des biorégionalistes américains aux territorialistes italiens", *Métropolitiques*, 22 octobre 2018 ; ou encore Mathias Rollot, "Pour un biorégionalisme émancipateur", entretien mené par Michel Bernard, revue *Silence*, n° 496, "Le biorégionalisme, le monde d'après ?", 2021.



Fig. 7 - Raumlabor, « Sammlers Traum », Berlin, 2017. Vue de face. Source : <https://raumlabor.net/>
Site consulté le 10 décembre 2021

des réalisations participent à l'amélioration du cadre de vie »⁴¹. Le propos est clair : si la forme compte, c'est aussi pour son rôle esthétique-social, pour toutes les manières par lesquelles elle peut « améliorer » une situation spatiale, un mécanisme urbain, un ensemble fonctionnel, un réel vécu par l'humain et par le non-humain à la fois. En revenant sur l'insuffisance du génie du lieu comme concept capable de répondre aux enjeux contemporains, Boris Bouchet exprime lui aussi très explicitement les raisons du nécessaire passage du second au troisième paradigme : « Il n'est plus suffisant de dire que le lieu porte en lui le « génie » de son architecture, de sa transformation. Nous parlons donc de « milieux » pour définir l'interaction entre l'architecture et les écosystèmes culturels, économiques, géographiques qui la portent, non plus seulement ici mais ailleurs, conscients du caractère global du monde que nous occupons »⁴². Pour ces acteurs, il semble que l'architecture ne doive plus être ni située, ni a-située, mais qu'elle doive contribuer de façon plus complexe aux dynamiques et synergies croisées à l'œuvre dans les anthropo-écosystèmes à la fois locaux et globaux. A bien des égards, ce *troisième paradigme de l'architecture*, c'est celui de la pensée des « métabolismes urbains » et de la circularité des économies et des matières – du réemploi au recyclage en passant par l'*upcycling* et le *cradle-to-cradle*. C'est aussi le monde de la co-conception participative, *via* des processus incrémentaux plutôt que *via* une planification experte figée. C'est un univers de sens nourri aux flux, aux milieux vivants et aux savoir-faire autochtones, à leurs devenir et à leurs fragilités.

161

41 Cité par Mathias Rollot, "L'architecture localement bio- et géo-sourcée de Christophe Aubertin : régionaliste, biorégionaliste ?", dans Xavier Guillot et Nicolas Fiévé (dir.), "Penser l'architecture par la ressource", *Les Cahiers de la recherche architecturale, urbaine et paysagère*, 2021.

42 <http://borisbouchet.com/?textes=pour-une-architecture-des-milieux>

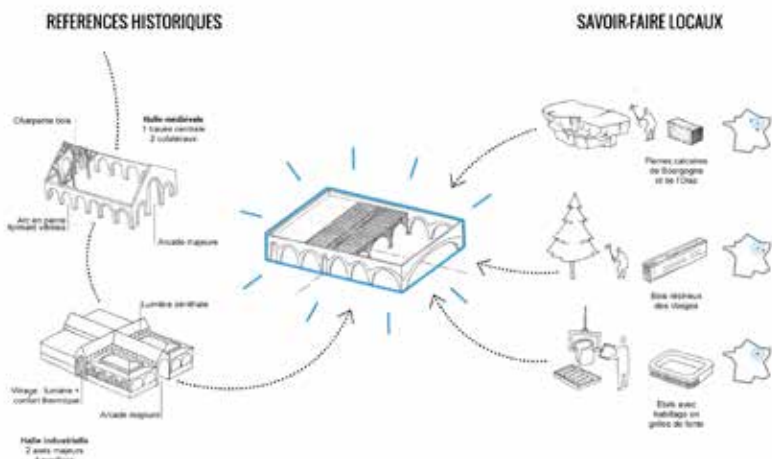


Fig. 8 - Croquis du Marché de Saint-Dizier (52), Studiolada. Source : <https://www.studiolada.fr/>
Site consulté le 10 décembre 2021

162 Ce troisième monde est sans doute fondamental, sur un plan disciplinaire et éthique, en ce qu'il réouvre la possibilité de retracer une autre histoire de l'architecture, éloignée des beaux objets et de leurs grandes figures conquérantes (blanches, masculines, sachantes, autoritaires – lire excluantes et dominatrices) : une histoire capable de relire les porosités de l'architecture savante avec les mondes vernaculaires, avec la contingence, le bricolage et le démontage, l'imprévu et l'ordinaire, ou encore avec les habitants et les habitantes, leurs préoccupations et leur dignité. Par lui, il n'est plus question de « composition » ou de « non-composition »⁴³ mais de « composer avec » – les gens, les énergies, les matières, les flux, les imprévus, le manque d'argent, les aléas et les risques, la pollution et l'obsolescence programmée. Ainsi en va-t-il des mélanges improbables auxquels on assiste à l'occasion dans les discours et les textes en guise de démonstration architecturale : ici et là, l'argumentation architecturale est devenue un ensemble hétérogène oscillant entre explicitation des bilans carbone et des cycles de vie, présentation des origines géographiques et sociales des matériaux, mise en lumière des savoirs-faire convoqués par les assemblages constructifs et démonstration des qualités des rituels de fondation festive des lieux

⁴³ Jacques Lucan, *Composition, non-composition. Architecture et théories. XIX^e-XX^e siècles*, Lausanne, EPFL Press, 2009.

instaurés⁴⁴. Faut-il le préciser ? Ce type de discours tourné vers l'aspect symbiotique de l'architecture n'a presque rien en commun avec les critères qui importent les familles d'architectes plus conventionnellement attachées à la typologie et à la référence, à la proportion et à la richesse des séquences spatiales !

Pour beaucoup de tenants de ce troisième paradigme, il ne s'agit ni d'y penser à la place de l'habitant, ni d'y faire « pour » lui, mais plutôt d'y bâtir *en tant qu'habitant*, qu'habitant, de milieux au sein desquels les apprentissages et les responsabilités sont partagés en tous sens et à tous instants. Pour se faire une idée concrète, on pourra penser aux énergies déployées par les « collectifs » d'architecture, en France et dans toute l'Europe, autant qu'aux expérimentations menées par des structures hybrides telles que ROTOR en Belgique, Ecosistema Urbano en Espagne ou encore Rural Studio aux Etats-Unis. Et, en matière de théorie de l'architecture, c'est résolument vers des ouvrages comme *Architects after Architecture*⁴⁵ qu'il faudra se tourner pour nourrir une vision et des devenirs alternatifs de « l'architecture » – comme édifice, comme discipline et comme métier – dans ses rapports au temps, à la matière, à la norme et à l'éthique. Et, de même encore, qu'on pourra considérer la production bâtie concrète d'agences d'architectures actives telles que *Construire* et sa volonté « de systématiquement préférer le vivant à l'inanimé, l'homme à la pureté architecturale »⁴⁶. Les Saprophytes, quant à eux, ont beau annoncer que « ce n'est pas la forme finale qui importe le plus, mais la façon dont on y arrive, le processus », il n'empêche que, de leurs propres dires, « ce qui nous différencie de la plupart de nos confrères, c'est qu'avant le chantier, on dessine le minimum. On se garde des espaces de liberté, le droit de modifier en fonction de nos rencontres. [...] Un ordre sans pouvoir [:] nous voulons des chantiers à cette image, en prenant le temps, en commençant petit, avec des envies, des intentions, de la solidarité, de la modularité. Ma posture d'architecte est dans la cohésion de l'ensemble, dans la portée politique du projet. Pas dans une vision hiérarchisante »⁴⁷. A chaque fois, en quelque sorte, le même discours, la même intention : il n'est pas question de supprimer la forme ou d'arrêter de bâtir, il ne s'agit pas de nier la puissance de la forme ou l'intérêt du chantier ; c'est d'une remise

163

44 Mathias Rollot, Chris Younès, « La collaboration festive : une éthique de fondation des lieux », *Revue Française d'éthique appliquée*, n°8, « A quoi nos croyances nous engagent-elles ? », Toulouse, éditions érès, 2019.

45 Harriet Harriss et al. (éds.), *Architects after architecture. Alternatives Pathways for Practice*, Londres, Routledge, 2021.

46 Construire & Edith Hallauer, *Histoire de construire*, Arles, Actes Sud, 2012, p.43.

47 Amandine Dhée, *Les Saprophytes. Urbanisme vivant*, Lille, Editions La Contre Allée, pp.43-44.

en perspective du rôle social et des potentialités éthiques de l'architecte et de l'architecture dont il s'agit. Le troisième paradigme l'annonce haut et fort : il est possible de faire de l'architecture sans succomber aux sirènes de la domination et de l'ordre, autant qu'aux mysticismes du lieu et à ses personnifications intéressées. Ni architecture universaliste, ni architecture située, mais architecture symbiotique, en réseau, en synergie, au contact des métamorphoses d'un monde à la fois humain et non-humain en mutation permanente.

164

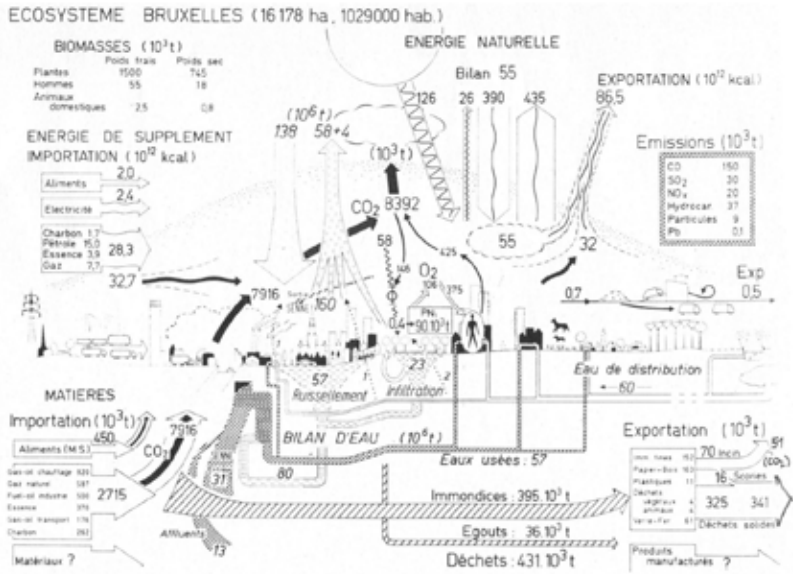


Fig. 9 - La théorie du métabolisme urbain explique l'écosystème de Bruxelles. Duvigneaud, « Ecosystème Bruxelles », dans Duvigneaud, Kestemont, (dir.), *Travaux de la Section Belge du Programme Biologique International*, Bruxelles, 1977

En considérant les manières dont l'édification vernaculaire est fondée sur ces principes, on pourra voir le caractère assez immémorial de ce troisième paradigme, dont la naissance précède très probablement celle des deux premiers. Cependant, dire cela n'est pas nier qu'on puisse parallèlement assister à une ré-émergence contemporaine assez forte de ce paradigme, notamment au sein des milieux architecturaux les plus experts – comme en témoigne peut-être l'évolution des sujets de recherche, des préoccupations de la jeunesse, des métiers de l'architecture ou encore des thématiques annoncées par les grandes expositions internationales. De sorte qu'il n'y a pas à s'étonner, par exemple, que la version 2021 du biennal *Prix Architecture Occitanie* ait pu chercher à mettre en valeur, *dixit* le jury lui-même, « les approches – celles des maîtres d'ouvrage comme celles des architectes –

et les processus de projet qui ont mené aux réalisations. L'architecture n'est pas estimée ici selon des critères strictement esthétiques ou esthétisants. Regarder l'architecture, c'est prendre en considération les pratiques et usages, l'économie de moyens, l'énergie déployée et l'énergie nécessaire, l'ancrage dans l'environnement local et la prise en compte des futurs possibles. [...] On ne regarde pas aujourd'hui les photos sur papier glacé – ou sur écran dynamique – de la même manière que nous le faisons auparavant. Et même si notre fascination pour l'image semble ne pas avoir changé, nous sommes maintenant conscients des effets de post-production et cherchons au contraire la qualité dans les conditions de pré-production »⁴⁸. Belle preuve peut-être que ce troisième paradigme n'est ni un paradigme réservé aux jeunes collectifs radicaux, ni le résidu d'un monde vernaculaire sur le déclin : tout au contraire, il forme ici le socle évaluatif de l'architecture d'un jury républicain pourtant majoritairement composé d'architectes praticiens et co-porté par la Maison de l'Architecture et l'Ordre des Architectes régionaux.

Cette ré-émergence contemporaine s'entend probablement mieux dès lors qu'on peut la placer au regard de l'évolution de ces trois paradigmes dans les mondes universitaires et scientifiques. Du point de vue épistémologique, en effet, ce troisième paradigme rejoint pleinement les nombreux constats scientifiques récents qui confirment l'obsolescence certaine du premier paradigme – abandonné, on le sait, dans la grande majorité des disciplines scientifiques depuis au moins le début du XX^e siècle, au profit de modalités d'enquête mieux situées et de finalités de recherche moins universalistes. Ces mêmes constats contemporains placent aussi en difficulté le deuxième paradigme, et ce, pour au moins deux raisons. D'une part, il semble que l'idée même de *situation* pose aujourd'hui problème, comme le synthétise clairement Emmanuelle Coccia – parmi d'autres – en relevant que le terme « d'écosystème », par exemple, « devrait être abandonné puisqu'il a été inventé en 1935 dans le cadre d'un débat très compliqué, et tout à fait dépassé, autour de la part du vivant et du non-vivant à l'intérieur d'une communauté végétale. Ce terme présuppose l'existence d'un équilibre créé de manière presque mécanique et automatique. Cette hypothèse est fautive, elle n'a rien à voir avec une étude empirique de la réalité, mais on continue à l'entretenir juste parce qu'on a besoin de retrouver dans la nature un équilibre qui n'est jamais là »⁴⁹. D'autre part, il apparaît que la prétention

48 « Prix Architecture Occitanie 2021 : Les vertus de l'acte de bâtir », AMC, 30/11/2021, <https://www.amc-archi.com/photos/prix-architecture-occitanie-2021-les-vertus-de-l-acte-de-batir,78911/super-cayrou-uvre-d-art-ref.1>

49 Emmanuelle Coccia, « Le monde est un jardin avant d'être un zoo », entretien, Métal Hurlant #1, 2021, p.49.

humaine à cartographier et faire l'inventaire du terrestre soit en passe de devenir une lubie d'un autre âge, aussi naïve que prétentieuse, comme en témoigne cette fois l'écologue et biologiste Bernard Chevassus-au-Louis annonçant que « ce que l'on voit n'est qu'une partie très partielle et biaisée du vivant, c'est une idée fondamentale qu'il faut s'approprier. [...] Dans les années 1970, on pouvait penser avoir réalisé 70, voire 80% de l'inventaire du vivant alors qu'aujourd'hui, on en est à 10% tout au plus. On va ainsi devoir gérer quelque chose qui restera en grande partie méconnu et peu ou pas visible »⁵⁰. Comment ainsi, eu égard à ces deux seuls constats, continuer à défendre l'idée qu'il faudrait construire des savoirs sur des objets d'étude « en situation », si d'un côté ces contextes ne cessent d'évoluer et d'un autre côté, si nous n'arrivons finalement qu'à peine à en cerner les limites et à en définir les contenus ? C'est précisément en cela que ce troisième paradigme est à rapprocher de l'épistémologie des « humanités environnementales »⁵¹ et c'est dans ce contexte qu'on peut comprendre le programme de ces « humanités écologiques » telles qu'elles sont décrites par l'anthropologue Deborah Bird Rose qui en préfigure les lignes directrices dans un programme publié dès 2004 :

« Les humanités écologiques travaillent en profondeur les grandes binarités de la pensée occidentale. Nous œuvrons dans une période de changement social et environnemental rapide, et nous sommes engagé-e-s dans le dépassement transversal des divisions qui entravent notre compréhension et notre action. Cet engagement coïncide avec notre effort pour une plus grande justice sociale et écologique, et pour l'avenir de la vie. Les chercheuses et les chercheurs des sociétés colonisatrices trouvent ici un impératif éthique supplémentaire : celui d'être responsables des savoirs et des aspirations à la justice des peuples autochtones. (...) Le principal changement semble être celui du passage de l'atomisme à la connectivité, et donc du passage d'une croyance en la certitude à une reconnaissance et à un travail créatif avec l'incertitude. (...) La nouvelle écologie démarre avec cette assertion fondamentale : celle que l'unité de la survie n'est pas l'individu ni l'espèce, mais l'organisme-et-son-environnement. (...) Les changements dans l'acte de penser sont révolutionnaires :

50 Bernard Chevassus-au-Louis « Penser la biodiversité », dans Vincent Bradel (dir.), *Urbanités et biodiversité. Entre villes fertiles et campagnes urbanisées. Quelle place pour la biodiversité ?*, Espace rural & projet spatial, Volume 4, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2014, pp. 33-41.

51 Guillaume Blanc et al. (dir.), *Humanités environnementales. Enquêtes et contre-enquêtes*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2017 ; Aurélie Choné et al. (dir.), *Guide des Humanités environnementales*, Villeneuve d'Ascq, Septentrion, 2016.

on passe de concepts de climax et d'équilibre aux concepts de déséquilibre proliférant ; des concepts d'objectivité au concept d'intersubjectivité ; des prédictions déterministes à une conscience des incertitudes fondamentales – si bien que les prédictions n'en sont plus que probables (...) Le résumé que Prigogine fait de ce tournant s'avère pertinent sur l'ensemble du spectre des paradigmes occidentaux du savoir : le changement s'opère "de la substance vers la relation, vers la communication et vers le temps" »⁵².

En tout cela, ce troisième paradigme pour l'architecture est donc celui d'une attention renouvelée à la façon dont l'architecture, une fois débarrassée d'un peu de sa monumentalité ordonnée et de ses philosophies métaphysiques du lieu, peut s'avérer capable de tisser et ré-agencer un certain nombre de liens entre les choses et les êtres dans toute leur diversité et leur devenir incessants. La vie elle-même, sous toutes ses formes et par-delà les distinctions obsolètes de l'organique et de l'inorganique, de l'actif et du passif, de l'objet et du sujet⁵³ : c'est à cela que ces articulations esthético-éthiques suggèrent de s'intéresser, plus qu'aux objets architecturaux eux-mêmes, dans leur froideur et leur solitude – qu'elle soit « située » ou non.

Il reste bien sûr que ce troisième paradigme, lui aussi, comporte ses pentes savonneuses et parts d'ombre. Il est toujours tentant de vouloir rappeler à ses acteurs et actrices que la parole habitante n'est ni forcément certaine ni nécessairement stimulante, de même que la liste est longue de preuves montrant que l'engagement habitant n'est pas toujours vecteur de qualité dans la construction. Similairement, on pourra craindre une confusion toujours proche entre frugalité heureuse et pauvreté navrante, entre bricolage inventif et n'importe quoi généralisé ; et il ne faudrait pas qu'avec de jolis concepts naïfs, on ne fasse que masquer des réalités désastreuses. De même encore, si on sait tout l'intérêt, mais aussi toute la difficulté de l'idée de *bon sens* pour l'architecture⁵⁴, on sait aussi à quel point la difficulté des situations écologiques dans lesquelles nous sommes englués nécessite aussi, aujourd'hui plus que jamais, bien plus qu'une simple intuition intellectuelle accessible à tous : c'est aussi de scientifiques et d'appareils de mesures, de comités spécialisés, d'artisans et de techniciens bien concentrés

52 Deborah Bird Rose, *Vers des humanités écologiques*, Marseille, Wildproject, 2019, p.11, p.13, p.14, p.15.

53 Voir notamment Jane Benett, *Vibrant Matter. A political Ecology of Things*, Durham, Duke University Press, 2010.

54 Florian Guérant, Mathias Rollot, *Du Bon sens. En faire preuve, tout simplement*, Paris, Libre & Solidaire, 2016.

sur leur domaine de compétence dont dépend notre avenir – fût-il *low-tech* et décroissant ! Enfin, ce troisième paradigme et son insistance à détourner le regard du pur objet ne devront certes pas oublier les nombreux intérêts sociétaux de l'œuvre urbaine capable de devenir *figure de reliance* : après tout, comme cela a été démontré ailleurs, une « monumentalité écologique » architecturale est à la fois possible et souhaitable⁵⁵ !

Une redéfinition nécessaire

Ces descriptions et précautions étant posées, il faut dire en guise de conclusion à quel point la reconnaissance collective de ce troisième paradigme architectural est intimement liée à notre capacité de dépassement d'une définition classique de l'architecture, telle que pouvait notamment la formuler un John Ruskin en introduction à ses *Sept Lampes*. L'auteur y différenciait très strictement l'architecture du « bâtiment », de la « construction » et d'un simple bâtir considéré comme « banal » car, annonce-t-il simplement, si on emploie le mot architecture pour désigner tout cela, alors « dans ce sens l'architecture cesse d'être un des beaux-arts »⁵⁶. Cependant, que penser encore de cette définition par *exclusion* – exclusion de tout ce qui n'est pas labellisé du sceau des beaux-arts, de l'architecte diplômé, appartenant à son corps social constitué et bien protégé ? Que défend-on, au juste, avec une telle définition de l'*architecture comme ce qui est produit par les architectes* : une réelle qualité bâtie pour tous ou un corps social fermé et ses privilèges ? Puisque toute délimitation d'un champ d'expertise nécessite, en revers, la formation d'un territoire dépossédé de cette compétence, alors l'attribution d'un domaine privilégié pour les architectes et leurs architectures constitue une insulte en miroir à tout ce qui n'y est pas inclus. Une « discrimination », annonçait Bernard Rudofsky dans son célèbre *Architecture without architects*⁵⁷, à l'égard de tous ces édifices pour lesquels « nous n'avons même pas de nom ». Bon nombre d'architectes de renom ont pourtant exposé au grand jour leur fascination pour l'architecture édifée hors du territoire des architectes, de Frank Lloyd Wright à Anna Heringer, d'Hassan Fathy et André Ravéreau à Carin Smuts et Lucien Kroll, parmi une infinité d'autres encore. Cela n'empêche

55 Mathias Rollot, « Pour une monumentalité écologique », dans *La Beauté d'une ville*, op. cit.

56 John Ruskin, *Les sept lampes de l'architecture*, Paris, Klincksieck, 2008, p.7-8.

57 Ouvrage dont il faut souligner l'emprunt aux travaux préalables de l'historienne Sibyl Moholy-Nagy et notamment son ouvrage *Native Genius in Anonymous Architecture* – situation à ajouter à l'interminable liste des travaux réalisés par des femmes, mais invisibilisés en suivant par une domination masculine généralisée. Sur ce cas précis, voir Fanny Lopez, *L'ordre électrique. Infrastructures énergétiques et territoires*, Genève, MetisPresses, 2019, p.77.

pas l'association courante de « l'architecture » à un Art supérieur, à un supplément d'âme, à une culture savante définitivement plus intéressante que les bricolages spontanés des peuples. Tout cela est encore très présent dans les milieux français de la pratique, de l'enseignement et de la recherche en architecture ; avec des conséquences évidentes sur les œuvres conçues, sur les manières d'enseigner et sur les objets de recherche choisis.

On pourra revenir, pour nourrir le débat, à des considérations historiques sur la question. Dans son dernier ouvrage *L'ordre électrique*, l'historienne de l'architecture Fanny Lopez revient justement sur la naissance « de la notion d'architecture, entendue dans sa perception académique » telle qu'elle « s'institutionnalise à la fin du XVII^e siècle », de la fondation de l'Académie royale d'architecture par Louis XIV en 1671 à la mise en place, à la suite, d'une théorie architecturale destinée à « mettre en place l'idéologie professionnelle des architectes »⁵⁸ :

« Au tournant du XIX^e et au début du XX^e siècle, l'histoire de l'architecture s'affirme comme une discipline à part entière, tout en s'appliquant à établir une frontière nette entre des réalisations issues de la « haute culture occidentale » qui vont en composer les principaux jalons et les autres, tour à tour désignées par les termes d'architecture « traditionnelle », « mineure », « régionale », « folk », « autochtone », « indigène », « vernaculaire », « sans architecte » ou « anonyme ». La ligne de démarcation entre culture et nature apparaît ici clairement comme un élément structurant de l'histoire de l'architecture occidentale. Ce grand partage n'a cessé d'exclure, de disqualifier et d'opposer l'architecture à l'environnement. [...] Le vernaculaire, tout comme l'autonomie énergétique (dans ses échos à un local qui n'est pas repli) appara[ît] comme un levier conceptuel permettant de bousculer l'histoire de l'architecture, en dépolitisant le rapport aux ressources, ainsi que les rapports de dépendance et de nécessité, de production et de consommation associés »⁵⁹.

169

Ces débats sont parfois violents et moteurs de souffrance et d'exclusion pour celles et ceux qui tentent de réinventer la discipline, luttant activement contre ses formes d'obsolescences multiples. A titre d'exemple, n'oublions

58 Fanny Lopez, *L'ordre électrique*, op. cit., pp.69-71.

59 *Idem*.

pas le florilège de réactions virulentes, au sein du corps architectural, qui a pu naître de la Biennale de Venise de 2018 sous la direction d'Encore Heureux⁶⁰, de telle sorte que les protagonistes eux-mêmes ont dû finir par dire, hésitants, qu'à la Biennale de Venise, ils s'intéressaient cette année « plus à des sujets de société qu'à l'architecture pure »⁶¹ ! Il en va de même pour toutes les discussions ordinaires qu'on aura pu entendre, ici et là, sur les « collectifs » d'architectes⁶², accusés au mieux d'avoir arrêté l'architecture, au pire de *trahir* leur discipline. Faut-il s'étonner qu'eux-mêmes finissent, en suivant, par se poser la question, se demandant finalement si la *permanence architecturale* qu'elles et ils pratiquent doit encore être nommée « architecture » plutôt que « construction des désirs communs » ? « Parle-t-on seulement d'architecture ? On discute plus de postures que d'espaces, de volumes ou de matières. On parle plus d'usage et d'habiter, que de fonction ou d'esthétique. (...) L'architecture apparaît alors comme un support, un outil. Un prétexte ? On la devine en pointillés »⁶³. C'est une évidence : quand une communauté vous dé-légitime, deux options s'offrent à vous : soit réaffirmer votre appartenance à la tribu au prix d'une redéfinition inclusive, soit assumer une sortie, plus ou moins définitive, de la communauté en question... C'est finalement la première option que semblent avoir choisie les porteuses de la *permanence architecturale* : « Que viennent alors faire les architectes ici ? Ils tentent peut-être de battre en brèche une certaine image de l'architecture »⁶⁴.

60 Voir notamment les quelques articles critiques et ironiques publiés à ce sujet sur le site très conservateur *Chroniques d'architecture*, dont le plus explicite : Alice Delaleu, « Des Zadistes à Venise ! », 2 mai 2018.

61 Marie Godfrain, « A la Biennale de Venise, on réfléchit plus à des sujets de société qu'à l'architecture pure », *Le Monde*, 26 mai 2018.

62 Ateliergeorges, Mathias Rollot (éd.), *L'hypothèse collaborative. Conversations avec les collectifs français d'architectes*, Marseille, Hyperville, 2018.

63 Hyperville, « Préambule. L'incertitude active », dans Edith Hallauer (éd.), *La permanence architecturale. Actes de la rencontre au point h'ut*, 16 octobre 2015, Marseille, Hyperville, 2016, p.9.

64 *Idem*, p.10.

Les Cahiers du LHAC n° 4 2021

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

2, rue Bastien-Lepage
B. P. 40435
54001 NANCY Cedex

Tél. : +33 (0)3 83 30 81 00
Fax : +33 (0)3 83 30 81 30
Site : www.nancy.archi.fr
E-mail : ensa@nancy.archi.fr

Direction de la publication :
Gaëlle PERRAUDIN

Direction éditoriale :
Vincent BRADEL (ancien directeur scientifique du LHAC)
Catherine DESCHAMPS (codirectrice scientifique du LHAC)
Karine THILLEUL (codirectrice scientifique du LHAC)

Coordination éditoriale :
Valérie BALTHAZARD

Relecture et corrections :
Valérie BALTHAZARD
Vincent BRADEL
Emeline CURIEN
Catherine DESCHAMPS
Cécile FRIES-PAIOLA
Karine THILLEUL

Graphisme : Flora BIGNON

ISBN 978-2-906147-47-8
ISSN 2494-2391

Impression Lorraine Graphic
Dépôt légal à parution, septembre 2022
Tirage : 500 exemplaires
Diffusion gratuite

L'éditeur s'est efforcé d'obtenir les autorisations nécessaires pour la publication des illustrations. Cependant, si cette publication attire l'attention d'ayants droit, leurs droits leur sont d'ores et déjà réservés.



CONNAÎTRE, PENSER, ENSEIGNER

À l'approche de son quarantième anniversaire, le LHAC, créé en 1985, poursuit sa mue et tourne la page de débuts exclusivement centrés sur l'histoire et la critique de l'architecture du XX^e siècle. Ce quatrième opus des *Cahiers du LHAC* entend concrétiser un élargissement des thématiques enclenché autour de questions urbaines et professionnelles.

Mis en chantier début 2019, avant un temps d'arrêt généré par l'épidémie de Covid-19, il s'est finalement construit à partir de la recomposition des axes de recherche du laboratoire. Aux côtés du premier axe fondateur « Histoire et Critique » qui s'est récemment enrichi de questionnements autour du fait patrimonial, le deuxième axe « Villes et Territoires » s'est vu renforcé par la création de la Chaire « Nouvelles ruralités », tandis que le troisième axe, « Métiers et Pratiques », porteur entre autres d'un colloque stimulant sur le devenir de la profession d'architecte en 2021, attirait beaucoup des nouveaux enseignants recrutés par l'école d'architecture de Nancy.

Tant pour saluer que pour illustrer cette recomposition, des chercheuses et chercheurs de chacun de ces axes ont été invités à proposer trois articles : un article de fond issu d'une recherche en cours, un article critique lié à une action articulant recherche et enseignement et un article de réflexion ou d'opinion concernant un thème d'actualité. De cette commande théorique en forme de plan à neuf cases sont nés neuf textes qui forment un ensemble tout aussi révélateur qu'inattendu...

Photo de couverture : École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, architecte Livio Vacchini
Crédit photo : École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien-Lepage
BP 40435
F-54001 Nancy Cedex

www.nancy.archi.fr

ISBN 978-2-906147-47-8



DIFFUSION GRATUITE



LHAC
Laboratoire d'histoire
de l'architecture contemporaine